Décollation de S. Jean-Baptiste.

NUAGEUX

Maximum 78
Minimum 60

LE DEVOIR

Directeur : Gérard FILION — FAIS CE QUE DOIS — Rédacteur en chef : Omer HEROUX

VOL. XLII — No 201 — MONTREAL, MERCREDI, 29 AOUT 1951 — Cinq sous le numéro

"Vous avez une double mission : premièrement, la mission de conserver intact votre héritage religieux et national ; deuxièmement, la mission de répandre cet héritage. J'ajoute que c'est votre droit de garder votre héritage, et votre devoir de le répandre."

Son Exc. Mgr Ildebrando Antoniutti, délégué apostolique au Canada

A L'ENQUETE SUR LE PONT DUPLESSIS

LES PILIERS CONSTRUITS PAR LA DUFRESNE INGINEERING SONT EN PARFAIT ETAT

Ils pourront servir à la reconstruction du pont — C'est l'acier qui a fait défaut — Le gouvernement termine la première partie de sa preuve

TROIS-RIVIERES, 29 (De notre envoyé spécial). — Le gouvernement provincial a terminé ce matin la première partie de sa preuve à l'enquête sur la chute du pont Duplessis. Son avocat, Me Léon Méthot, c.r., a questionné quatre témoins au cours de la matinée. Il en appellera d'autres au fur et à mesure des besoins et il contre-interrogera les témoins des autres parties si nécessaire.

Le gros de la séance de ce matin a porté sur les fondations et les piliers construits par la Dufresne Engineering Co. Trois ingénieurs sont venus déclarer que ces travaux ont été exécutés à la perfection, que les piliers ont résisté avec succès au choc terrible de la chute du pont et qu'ils pourront servir encore quand on le reconstruira.

Ce matin, le juge René Lippé a répété que le tribunal d'enquête convoquera tous les témoins que l'une ou l'autre des parties voudra faire entendre. Il répondait par là à une question de Me L.-P. Pigeon, avocat de l'opposition libérale.

Séance de ce matin

C'est le début de la troisième journée d'enquête et il n'y a aucune figure nouvelle. Les mêmes parties (gouvernement, Dominion Bridge, Dufresne Engineering et familles des victimes) sont représentées par les mêmes avocats.

Me Léon Méthot annonce qu'il a encore de la preuve pour la journée. Il demande à ses confrères d'être prêts à continuer. Me L.-P. Pigeon demande si on a l'intention d'assigner les représentants des Laboratoires industriels de Montréal. Me Méthot répond dans l'affirmative. Le juge René Lippé dit qu'en général on assignera tous les témoins nécessaires. Me Pigeon ajoute qu'il fera savoir plus tard s'il assignera des témoins. Il prendra une décision après l'audition de ceux de la Dominion Bridge.

Me Lucien Gendron, C.R., avocat de la Dominion Bridge, dit qu'il aura sûrement des témoins à faire entendre. Mais il prétend qu'en toute justice on devrait d'abord faire entendre tous les témoins qui ont quelque chose à dire contre la compagnie. Elle répondra à tous ensuite.

La Dufresne Engineering annonce par son représentant, Me Lucien Tremblay, qu'elle n'a pas pour le moment de témoins mais que ses officiers se tiennent à la disposition du Tribunal.

M. R. Hamilton

On appelle le premier témoin de la matinée, M. Roy Hamilton, inspecteur au service des travaux publics. C'est lui qui a inspecté l'acier du pont Duplessis. C'est lui aussi qui s'est rendu aux Trois-Rivières après les fissures de l'hiver 1950. Il a fait une inspection du pont et a surveillé les réparations. Le travail a duré du printemps de 1950 jusqu'au 4 octobre et M. Hamilton est resté aux Trois-Rivières presque continuellement. Au début de janvier 1951, les 10 et 11, il a inspecté le pont une autre fois. Le témoin explique qu'il n'a rien trouvé de défectueux.

Me Pigeon le contre-interroge. Il lui demande d'abord quelle est sa compétence technique. Le témoin cite le nom des compagnies pour lesquelles il a travaillé. Me Pigeon lui fait préciser qu'il n'a qu'une expérience pratique, mais qu'il n'a fait aucune étude spéciale.

— Dans le cours de vos inspections du pont Duplessis, avez-vous découvert d'autres défauts que les fissures?

— Non. Rien qui paraisse à l'oeil nu.

— Avez-vous fait des inspections relativement à la contraction et à l'expansion du pont?

— Oui. Et tout fonctionnait très bien.

Me Pigeon insiste sur ce point:

— Vous êtes-vous bien assuré que la contraction se faisait normalement en janvier 1951?

— Oui, répond le témoin.

Il lui demande s'il a examiné les semelles des poutres d'acier s'il les a mesurées. M. Hamilton répond oui et il ajoute qu'il ne garde pas personnellement record de ces inspections. C'est la Dominion Bridge qui garde ces chiffres.

Cela veut-il dire que vous n'avez jamais communiqué au ministère les résultats de ces mesures. Le témoin déclare qu'il lui en a fourni copie et Me Pigeon demande qu'on la produise.

— Dans vos inspections, avez-vous noté des vibrations?

— Oui.

— Etaient-elles normales ou plus fortes que la normale?

— Des ponts de cette nature ont toujours des vibrations et on a placé des renforts pour les diminuer.

Me Angus Hamilton, de la Dominion Bridge, questionne le témoin. Il lui fait déclarer qu'il a toujours été satisfait du travail exécuté par la Dominion Bridge.

M. J. J. Giroux

On appelle dans la boîte M. J. J. Giroux, inspecteur de beton à l'emploie des *Laboratoires industriels et commerciaux*. Cette compagnie se spécialise dans l'inspection et l'analyse des résistances des métaux. M. Giroux a agi comme inspecteur pour le gouvernement lors de la construction du pont Duplessis. Il faisait l'analyse des mélanges de beton et a surveillé la préparation du beton. Il a prélevé des échantillons de beton dans les cours des opérations et les a analysés. Les intéressés ont reçu rapport. Me Pigeon n'a pas de question à poser. Mais il note que la compagnie qui emploie M. Giroux a aussi analysé l'acier structural. Il faudrait le faire comparaître. Le tribunal accepte cette suggestion.

M. J. M. Reed

Le témoin suivant est M. J. M. Reed. Ingénieur au ministère des travaux publics depuis 50 ans, il s'est spécialisé dans la construction de pont. Au pont Duplessis il a surveillé la construction du commencement à la fin. Il n'est pas venu après les fissures de 1950 mais après la chute du pont en 1951 il a trouvé les éléments de la construction *(culées, fondations, pilier, arches)* en parfait état. Rien n'a bougé si ce n'est des éraflures mineures.

Le témoin est même d'avis qu'on pourra utiliser les mêmes piliers lors de la reconstruction du pont et pourtant, ces piliers ont dû recevoir une pression considérable lors de la chute du pont.

M. Reed est d'avis comme dix de ses collègues du ministère des travaux publics que c'est l'acier qui s'est rompu dans la nuit du 31 janvier 1951. Il croit aussi que c'est au-dessus de la 4e travée que l'accident initial s'est produit. Il ajoute, qu'à son avis, les ponts Bailey ont été construits avec négligence. Me Pigeon contre-interroge. Il demande à M. Reed s'il est en mesure de dire quelle poutre a manqué la première. Celui-ci répond dans la négative.

Dans la 4e travée, n'y a-t-il qu'une fracture.

Dans la poutre amont il y en a 2 et dans la poutre aval, 4.

M. Reed dit en terminant qu'il n'a pas d'opinion sur la cause des fractures.

P. Dupuis

M. Philippe Dupuis, ingénieur en chef adjoint au ministère des travaux publics, est le témoin suivant. Il est au service de la province depuis 1921 et se spécialise dans la préparation des projets. Pour préparer le projet du pont de Trois-Rivières, il a fait appel à tous les ingénieurs senior du département.

Quand les plans ont été finis il est intervenu chaque fois qu'on les a modifiés relativement à la substructure.

M. Dupuis est d'avis que cette partie du pont (fondations et piliers) n'a pas bougé.

Me Méthot demande un ajournement à 2 heures pour voir s'il n'aura pas d'autres témoins à convoquer.

Me Pigeon demande que l'on convoque les fonctionnaires du laboratoire du ministère des mines (M. Maurice Archambault et M. P.-E. Pelletier) qui ont fait des recherches sur l'acier du pont Duplessis.

Hier après-midi

M. Olivier Desjardins, ingénieur en chef aux travaux publics, est contre-interrogé par Me Pigeon, avocat de l'opposition. Il déclare que la Dominion Bridge a soumis les plans détaillés de la superstructure du pont Duplessis au gouvernement, qui en a fait un examen général, pour s'assurer qu'ils étaient conformes aux devis.

M. Pigeon demande au témoin d'être plus précis. "Avez-vous fait la vérification de calculs?

— "Quand on dit "examiner" cela ne veut pas dire une simple lecture. Des calculs sont faits".

(suite à la dernière page)

2 navires se sont échoués au port de Rio de Janeiro

Rio de Janeiro, 29 (P. A.) — Deux navires, qui se sont échoués à l'embouchure du port d'Olinda, sont sérieusement menacés. De grands vents empêchent les remorqueurs de se rendre à leur rescousse.

Le *Delmar*, propriété de la Delta Lines, et le cargo argentin *El Gaucho*, se sont tous deux échoués sur le fond rocheux du port.

L'agence de nouvelles "Meridional" a déclaré, hier soir, que le *Delmar* avait un grand trou dans sa coque mais que ses 90 passagers n'étaient pas en danger immédiat. Le paquebot, qui vient de la Nouvelle-Orléans, s'est échoué lundi.

Le communiqué a ajouté que le cargo *El Gaucho*, qui transportait vers l'Europe une cargaison de blé d'Inde, de café et de blé, devra jeter sa cargaison par-dessus bord afin de faciliter le remorquage.

On échoue un cargo pour maîtriser un incendie

Sydney, Australie, 29 (Reuter). — Le cargo australien *Bulolo* (6,397 tonnes) a été échoué en eaux peu profondes, aujourd'hui, dans le port de Sydney, après que le feu se fut déclaré à une de ses cales.

Les autorités du port ont décidé que c'était là le moyen le plus rapide de maîtriser l'incendie. Le navire était en cale-sèche quand le feu a pris à sa cargaison de copra, évaluée à $22,000.

EN COREE

Ridgway refuse d'enquêter sur l'incident de Kaesong

Les communistes veulent une seconde enquête; Ridgway refuse — Le commandant américain répète que le sort des pourparlers est entre les mains des communistes — Le beau temps est revenu sur le front

Tokyo, 29 (P.A.) — Le général Matthew B. Ridgway a répondu vigoureusement aujourd'hui aux accusations communistes, déclarant une fois de plus que l'issue des pourparlers de paix en Corée était dans les mains des Chinois et des Nord-Coréens.

Le message de Ridgway refuse catégoriquement de faire reprendre l'enquête au sujet du présumé bombardement de Kaesong. Il ajoute cependant que les alliés seront prêts à reprendre les pourparlers dès que Pei-ping le voudra.

En général les observateurs estiment que les communistes n'ont plus qu'une alternative : céder et accepter de reprendre les pourparlers ou bien se lancer à corps perdu dans la guerre.

Ridgway, par ailleurs, n'a même pas répondu à la demande des communistes pour qu'il admette que l'un des appareils alliés avait bombardé Kaesong. Il avait auparavant déclaré que toute l'affaire était une fraude. Le commandant des Nations Unies en Corée avait déclaré également que lorsque ses officiers de liaison se rendirent sur les lieux pour faire enquête on leur refusa de poursuivre cette enquête pendant le jour. "On aura eu maintenant le temps de compléter le décor et monter un simulacre de ruines."

Les observateurs voient donc la situation ce matin d'un très mauvais oeil. Il semble que les pourparlers de paix ne furent acceptés par les communistes que pour gagner du temps en vue de se réarmer et que maintenant ils lanceront une nouvelle grande offensive.

Les pourparlers eux-mêmes n'ont guère été fructueux, puisqu'en tout et partout on n'a réussi à s'entendre que sur les sujets à discuter.

Quoi qu'il en soit on attend avec anxiété la décision des Chinois et des Nord-Coréens.

On croit également que les communistes veulent prolonger la rupture des pourparlers jusqu'à l'ouverture de la conférence de San-Francisco. Ils pourront alors tenter de gagner leur point en menaçant de reprendre la guerre sur une haute échelle en Corée. Ils profiteront sûrement de cette menace pour tenter de marchander.

Sur le front de guerre

Quartier général de la 8e armée, 29 (P.A.) — Les troupes communistes continuent de se regrouper sur tout le long du front en dépit du beau temps qui les expose aux bombardements américains.

L'arrêt soudain de la pluie a provoqué une nouvelle bataille aérienne au-dessus de la frontière de Mandchourie. Soixante avions à réaction russes et américains ont participé à cet engagement.

On a remarqué des déplacements de troupes communistes sur le front central et à l'est de la zone neutre de Kaesong sur le front de l'ouest. Les communistes avancent par groupes de 100 à 200.

Les Rouges ont lancé une série d'attaques à l'aube le long du front de l'est, mais se sont retranchés dès qu'il fit jour pour échapper au feu des Américains.

A l'extrémité du front est, à l'ouest de Kaesong, les Coréens du Sud ont attaqué les communistes cantonnés sur une colline. Ces derniers ont été obligés de demander des renforts.

Le seul gain communiste a été signalé au nord d'Yanggu, où ils se sont emparés d'un poste de commande occupé par des Coréens du Sud, forçant ainsi à la retraite les troupes des Nations Unies.

A SHAWINIGAN

Les grévistes rencontrent aujourd'hui le ministre du Travail

Convocation qui a suivi l'appel aux autorités — Le Dr Marc Trudel, ministre d'Etat, participe aux délibérations — Attitude du syndicat — Piquetage effectif

Les officiers du Syndicat national de l'Aluminum de Shawinigan sont allés aujourd'hui rencontrer à Québec le ministre du Travail, M. Antonio Barrette, et le ministre d'Etat, député de Shawinigan, le Dr Marc Trudel, en vue de conférer avec eux au sujet du règlement de la grève actuellement en cours.

Les délégués ont été convoqués par les ministres après qu'ils eurent fait appel aux autorités pour un règlement rapide de ce différend qui paralyse depuis une semaine les 900 employés de l'Alcan à Shawinigan.

On sait que la compagnie a refusé d'appliquer intégralement la sentence arbitrale unanime qui fut rendue au sujet de ce différend. Cette sentence était à peu près comparable à la convention collective acceptée par la même compagnie à Arvida.

Le syndicat réclame maintenant l'application intégrale de la sentence. Il avait accepté de faire plusieurs concessions au cours des négociations, mais les a retirées en entrant en grève.

On a déclaré à plusieurs reprises que la grève était affaire de principe plus que de salaire. La compagnie exigeait l'insertion dans la convention collective d'une clause qui devait garantir les droits de la gérance, mais que le syndicat estimait absolument injuste. Selon les autorités syndicales cette clause aurait eu pour effet d'annuler une bonne partie du contrat et aurait obligé les travailleurs à abandonner plusieurs de leurs droits premiers.

Hier matin les grévistes ont refusé l'entrée de l'usine à un groupe d'environ 20 hommes, employés de la compagnie.

Le gérant de l'usine, M. D. H. Ferguson, rapporte que les vingt hommes accompagnés des surintendant Pierre Garceau et Georges Pothier voulaient entrer dans l'usine afin de fermer le système de ventilation, vérifier les conduites d'eau et déconnecter les appareils électriques par mesure de prudence.

Le bureau principal de la compagnie était également entouré d'un cordon de piqueteurs qui en ont refusé l'accès à R.-A. Landry, gérant du bureau, et Wilfrid Mercier, paie-maître, qui, au dire de la compagnie, voulaient préparer la liste de paie de demain.

Démenti

Me René Harmégnies, directeur de l'organisation de la C.T.C.C. et porte-parole des grévistes de l'aluminium, à Shawinigan, a fait hier soir la mise au point suivante, en réponse aux déclarations de M. Dave H. Ferguson, gérant de l'Aluminum Company of Canada, à Shawinigan, au sujet "du désir de la compagnie de maintenir les polices d'assurance-groupe de ses employés ainsi que de procéder à l'émission de la paie qui leur est due".

"Durant la nuit de vendredi, à l'occasion de la déclaration de la grève, M. Ferguson a assuré les chefs de la C.T.C.C. que la compagnie ne provoquerait en aucune manière les grévistes et qu'elle désirait la paix aux abords de l'usine, d'autres parts qu'elle espérait que les employés lui faciliteraient la protection de ses usines.

"En conséquence, toutes les précautions ont été prises. Le syndicat a laissé au service de la compagnie les surveillants requis, les préposés aux départements électriques, condensateurs, l'entrée au gérant M. Ferguson, l'assistant du gérant du personnel".

De plus, à l'occasion d'une conversation téléphonique, je fis part à M. Ferguson des objections des employés à voir entrer au travail les employés de bureau parce que des contremaîtres se glissaient parmi eux. Considérant que M. Ferguson nous avait manifesté son désir de paix, je lui demandai s'il était possible de donner instruction aux employés de bureau de rester chez eux. Sa réponse fut que la chose se ferait pour lundi matin.

C'est pourquoi, lundi, le groupe des piqueteurs attitrés sur les lieux à cette heure a demandé aux employés de bureau de ne pas entrer."

"Chose certaine, c'est que les employés n'ont aucune objection à ce que la paie se fasse; que leur assurance-groupe soit maintenue tel que promis par la compagnie; que la propriété de la compagnie soit protégée. Afin de faciliter l'application de ce qui précède, M. Ferguson n'a qu'à communiquer avec les intéressés", conclut M. Harmégnies.

Bradley et Churchill à la rescousse du budget Truman

Bradley affirme qu'il est dangereux de tenter de prévoir ce que fera la Russie et Churchill s'inquiète de la puissance atomique de l'Union soviétique — McMahon réclame tout simplement la guerre atomique

LE CAS DE L'INDE DANS LA BALANCE

Washington, 29. (A.P.) — Le débat sénatorial sur le programme d'assistance américaine aux pays alliés s'ouvre aujourd'hui sur un sévère avertissement du général Omar Bradley. Ce dernier affirme en effet qu'il "est dangereux de tenter de prévoir ce que fera la Russie. Personne ne peut savoir ce que pensent les dirigeants du Kremlin. Nous ne pouvons rien prévoir avec certitude, et il est dangereux de prévoir".

Le point de vue du chef des états-majors américains vient d'être révélé, à la veille du débat sur le programme Truman. Les gouvernementaux continuent leur campagne sur la politique américaine. Après Eisenhower et Marshall, c'est au tour de Bradley d'entrer dans la ronde des prophètes.

Bradley avait fait cette déclaration devant le comité sénatorial d'enquête sur les affaires extérieures chargé d'examiner le programme Truman d'assistance aux pays alliés. Ce programme voudrait affecter une somme de $8,500,000,000 à la défense conjointe de l'Amérique et de l'Europe de l'ouest. Mais le comité des dépenses militaires a déjà réduit le budget projet de loi à $7,535,750,000. C'est ce budget qui est présenté au Sénat américain pour adoption.

Le témoignage de Bradley n'a été rendu public qu'aujourd'hui. Il soutient, pour sa part, que le seul devoir des Etats-Unis et des pays du monde libre est de se préparer le plus tôt possible à résister à une agression russe éventuelle.

On sait que la Chambre des représentants a voté sur le budget la semaine dernière, et n'a autorisé qu'une dépense de $7,449,000,000.

Mais quatre membres du comité sénatorial des affaires extérieures ont demandé au Sénat d'approuver le budget sans les coupures du comité. "Il est plus important d'équilibrer la force du Kremlin et de gagner que d'équilibrer le budget et de perdre." Tel est le point de vue de ces messieurs.

Mais quelques autres représentants (républicains), membres du même comité, souhaitent ardemment que le Sénat réduise encore le budget du président.

Le budget présenté pour approbation fait partie d'un programme en trois ans d'assistance militaire et économique aux pays alliés. Les Etats-Unis doivent consacrer $25,000,000,000 à cette tâche de défense conjointe du monde libre.

* * *

Washington, 29. (A.P.) — Le même comité d'enquête sur le budget Truman, vient de publier une autre déclaration, de M. Winston Churchill, cette fois. Ce dernier a été interrogé à Londres par le sous-comité itinérant des affaires extérieures, en juillet dernier.

Le chef conservateur britannique fait reposer le sort du monde "sur la puissance atomique de la Russie". C'est le sénateur McMahon qui s'est fait le parrain des opinions du chef d'Etat anglais, lors d'un violent discours à la radio, hier soir.

Ce dernier réclame l'usage immédiat de la bombe atomique au cas d'agression russe contre l'ouest de l'Europe. Il est d'avis que les Etats-Unis, dans cette conjoncture, ne devraient pas hésiter à utiliser toutes les réserves d'armes atomiques accumulées "quelque part en Europe".

Washington, 29 (A.P.) — Jusqu'à ces derniers temps, le secrétariat d'Etat américain voyait dans le gouvernement de l'Inde un ennemi juré du communisme, en dépit de son accord avec Moscou sur certaines questions internationales. Mais il paraît que cette opinion peut être revisée.

C'est ce que viennent de révéler les comités des affaires extérieures et des dépenses militaires qui ont tenu enquête sur la distribution du budget Truman d'assistance aux pays alliés. La déclaration clarifie la position du secrétariat d'Etat jusqu'au 8 août dernier.

C'est en effet à ce moment qu'il est devenu évident que les dirigeants de l'Inde ne partageaient pas l'opinion de Washington sur le traité de paix japonais. L'Inde vient de confirmer cette prévision en refusant hier formellement de signer le traité.

Le sénateur Styles Bridges, membre senior du comité des forces armées, a aujourd'hui, déclaré que ce geste de l'Inde était calculé pour soutenir le point de vue de la délégation russe à la conférence de San-Francisco.

"Il est aussi possible, soutient le sénateur, que ce flirt avec la Russie ne soit qu'une manoeuvre du gouvernement de M. Nehrou pour effrayer les Etats-Unis et obtenir de nouveaux avantages."

"Je me refuse toutefois à croire que le gouvernement de M. Nehrou soit sérieusement attiré par le communisme."

M. Bridges a rappelé que le boycottage de la conférence par l'Inde constitue un bien pauvre remboursement du prêt de $190,000,000 que les Etats-Unis lui ont consenti en blé, il y a quelques mois.

Mais on n'a encore proposé aucun amendement au budget d'aide de $65,000,000 accordé à l'Inde à même le programme Truman.

Le secrétariat d'Etat n'a fait aucun commentaire.

Des avions et des navires sont à la recherche du "Nova Espero"

Halifax, 29 (P.C.) — Des avions et des navires ont commencé des recherches aujourd'hui, pour retrouver le sloop "Nova Espero", ce petit bateau de 20 pieds qui avait pris la manchette des journaux, l'an dernier, après une aventureuse traversée de l'Atlantique.

L'embarcation a été portée disparue après son départ de Shelburne, en Nouvelle-Ecosse, alors qu'elle devait se rendre à New-York, avant d'entreprendre sa deuxième traversée de l'océan, dans le but d'améliorer les relations commerciales entre les Etats-Unis et l'Angleterre.

Stanley Smith et Charles Violet étaient les deux seuls membres d'équipage. Le voyage devait durer 86 jours. L'an dernier, Stanley Smith était accompagné de son frère Colin.

Des avions de la base aérienne de Greenwood, N.-E., et des navires de la garde côtière américaine sont à fouiller les côtes du sud-ouest de la Nouvelle-Ecosse. On a demandé par radio à tous les navires qui se trouvent actuellement dans ces parages de signaler immédiatement le moindre indice permettant de repérer le "Nova Espero".

Par ailleurs, deux autres navires sont encore en détresse près des côtes. Un troisième est entré aujourd'hui, au port, après avoir signalé par radio qu'il était en danger de sombrer. Le deux-mâts *Northern Light* est arrivé hier soir, à Rock Harbor, près de Sydney. Les deux autres navires sont encore échoués près du Cap-Breton.

Par contre, le navire côtier *Lucille M. Colp* est, selon les dernières nouvelles, une perte totale. Il s'est échoué à la sortie du port Aconi, 15 milles au nord de Sydney.

Il est encore impossible d'obtenir des détails sur le bateau de pêche *Pollyanna*, qui s'est échoué mardi matin, sur les rochers St-Paul, également au nord de Sydney.

La police empêche le piquetage à la compagnie Bluestone Shirt

Les agents de la police municipale ont empêché une fois de plus ce matin les grévistes de la compagnie Bluestone Shirt de faire du piquetage devant l'usine qui les emploie. Ils ont déclaré aux chefs des grévistes, que, selon eux, il n'y a pas de grève et qu'en conséquence toute démonstration est illégale.

On sait que lundi soir dernier 75 employés de cette entreprise, qui en emploie 125, adoptait unanimement un vote de grève pour protester contre le congédiement de cinq des leurs. Ceux-ci auraient perdu leur emploi par suite d'activité syndicale.

Les représentants des ouvriers ont protesté contre le fait que la police se mêle d'interpréter elle-même la décision des ouvriers. Ils ont demandé qu'on attende une décision des tribunaux avant de déclarer leur attitude illégale.

Terreur causée par le poison en France

Paris, 29 (P.A.) — Du pain empoisonné a causé la mort de quatre personnes et des maladies graves chez plusieurs centaines d'autres dans les régions du sud de la France.

Cette épidémie a commencé, le 17 août, dans un petit village situé sur le Rhône, Pont-Saint-Esprit, et s'est communiquée à trois autres de la même région. Au moins 200 personnes sont sous les soins des médecins. Elles se plaignent d'hallucinations: elles se croient entourées de flammes et de bêtes féroces. Plusieurs d'entre elles ont tenté de se suicider.

Les médecins ont découvert que tous ceux qui sont atteints de ce mal étrange ont mangé du pain provenant es mêmes boulangeries. On a jeté de ce pain dans la rivière et les poissons en sont morts. On en a également donné aux rats, ce qui a provoqué chez eux la paralysie.

On croit que la farine est empoisonnée par une mauvaise herbe, l'ergot, florissante en temps de pluie.

Règlement probable de la grève des employés de la Cie Singer à St-Jean

Les représentants de la compagnie et de l'union signent un accord en présence du ministre du travail — On soumettra les termes de cet accord aux grévistes jeudi soir — Aucun détail — Un pèlerinage de 25 milles à pied, fait par 200 grévistes

Nous apprenons ce matin que 200 grévistes (dont quelques femmes), de la Cie Singer Mfg à St-Jean se sont mis en route au cours de la nuit pour accomplir à pied un pèlerinage à l'oratoire Saint-Joseph de Montréal. Ils veulent obtenir ainsi que leurs confrères acceptent jeudi soir prochain le nouvel accord conclu hier en présence du ministre du travail par les représentants de la compagnie et les délégués de l'union.

Le ministère du Travail de Québec a annoncé hier en effet qu'un projet avait été accepté par les représentants de l'Union et de la compagnie pour le règlement de la grève qui paralysait depuis le 6 juin les 2,200 employés de la Singer Company Limited, à St-Jean, Québec.

Le projet de règlement proposé par le ministre du Travail, M. Barrette, a été signé dans le bureau du ministre par M. H. N. Karr, représentant de la compagnie, et René Martin, président du local de Saint-Jean des Métallurgistes unis d'Amérique, affiliés au Congrès canadien du Travail et au C.I.O.

Dans un communiqué, le ministère du Travail a précisé que les représentants des deux parties avaient accepté "les recommandations intégrales du projet qui inclut de nouveaux avantages pour les employés et toutes les garanties nécessaires pour l'employeur".

Les clauses du règlement n'ont toutefois pas été annoncées.

Jeudi, ajoute le communiqué, les grévistes tiendront une assemblée à Saint-Jean pour ratifier le règlement.

L'intervention du ministre du Travail avait été sollicitée par les employés au tout début de la grève, maintenant dans sa 12e semaine. L'Union demandait au début de la grève une augmentation de salaire de 20 cents l'heure. Les salaires actuels sont de 80 cents l'heure pour les employés masculins et 61 cents pour les employés féminins.

Le règlement d'aujourd'hui a suivi les conversations d'hier entre le premier ministre Duplessis, M. Barrette, ministre du Travail, et le ministre du Commerce, M. Beaulieu, qui représente le comté de Saint-Jean à la Législature.

Quant aux pèlerins ils sont arrivés ce matin fourbus et épuisés. Ils se sont cependant rendus à l'Oratoire où ils se sont confessés et ont reçu la communion. Le pèlerinage avait été organisé par les grévistes eux-mêmes, mais le vicaire de la paroisse Notre-Dame, l'abbé Granger, les accompagnait.

Reprise prochaine des pourparlers à Téhéran ?

Téhéran, 29. (Reuter). — L'ambassadeur américain en Iran, M. Henry Grady, doit rencontrer ce soir, le shah Raza Pahlevi, un haut officiel du gouvernement de M. Mossadegh. On voit dans cette rencontre une nouvelle tentative pour rouvrir les pourparlers anglo-iraniens sur la question des pétroles.

L'entrevue a été demandée par le shah lui-même, mais on sait que l'ambassadeur se proposait d'aller discuter bientôt avec le chef iranien. On tentera de trouver une nouvelle base de négociations.

M. Grady doit conférer avec M. Mossadegh lui-même d'ici quelques jours. Ce dernier devait assister à une séance du sénat iranien aujourd'hui, mais la maladie l'a retenu à sa villa.

La cause Adrien Arcand entendue le 7 décembre

Ottawa, 29 (D.N.C.) — Le juge en chef de la cour de l'Echiquier du Canada, l'hon. J. S. Thorson, a décidé hier d'entendre d'abord au point de vue légal, la poursuite intentée contre le fédéral par M. Adrien Arcand, chef de l'ancien parti de l'Unité nationale.

Arcand exige du fédéral la somme de $74,250 pour avoir été interné illégalement durant la dernière guerre, soit une période de cinq ans et deux mois.

La cause sera entendue à Montréal, le 7 décembre prochain. Si la cour la rejette en droit, Arcand pourra plaider de nouveau sur les faits.

Cette poursuite est une des 42 intentées au fédéral par des Canadiens qui ont été internés durant la guerre. L'avocat de tous ces requérants est Me Saluste Lavery, C.R., de Montréal.

Le joueur de hockey Bill Barilko est porté disparu

Timmins, Ont., 29 (P.C.) — On a repris les recherches aériennes aujourd'hui, au-dessus de la région sauvage et boisée située au nord de Timmins, afin de retracer un petit avion jaune dans lequel avaient pris place le joueur de hockey Bill Barilko, du Toronto, et le Dr Henry Hudson, un dentiste de Timmins. Les deux étaient partis en excursion de pêche dans la Baie James.

Le Dr Hudson pilotait l'avion. Les deux amis avaient quitté le sud de Porcupine, vendredi, pour aller à la pêche au saumon dans un des lacs situés au nord de la rivière Seal, à 500 milles au nord de Timmins, près de la Baie James. Ils devaient rentrer à Timmins lundi au plus tard.

Ils ont été vus pour la dernière fois dimanche, à 4h. p.m., près du Club Rupert.

Six avions ont entrepris des recherches, hier, et les pilotes ont survolé un grand nombre de lacs où les deux hommes auraient pu amerrir en cas de mauvaise température ou manque d'essence.

EN 4e PAGE, PREMIER-MONTREAL

Le DEVOIR à sept sous l'exemplaire

par Gérard FILION

Carnet mondain

PROCHAINS MARIAGES

Le mariage de Mlle Madeleine Potvin, de Nomininguе, fille de M. Thomas Potvin, décédé, et de Mme Potvin, avec M. André Painchaud, de Lac-Saguay, fils de M. Georges Painchaud et de Mme Painchaud, décédée, sera célébré dans la plus stricte intimité, samedi le 1er septembre, à 9 h. en l'église Saint-Ignace de Nomininguе.

* * *

M. et Mme Gustave Lavallée font part du mariage de leur fille, Hélène, avec M. Roger Lespérance, fils de M. et de Mme Donat Lespérance. La bénédiction nuptiale leur sera donnée lundi le 3 septembre en l'oratoire du Sacré-Coeur de l'église Saint-Stanislas-de Kostka.

DEJEUNER POUR STE-JUSTINE

Mme René Gagnon recevait hier à déjeuner les membres de son comité à l'occasion de la prochaine campagne de construction de l'hôpital Sainte-Justine. Ce comité, dont les membres s'occuperont de faire visiter l'hôpital des enfants aux femmes d'affaires de Montréal, est composé des personnes dont les noms suivent. Ce sont Mmes Camillien Houde, A.-D. Archambault, Henri Baril, Hector Beaudin, Edgar Bélanger, Ernest Bélanger, Mlle Thérèse Bélanger, Mmes Roger Bélanger, A. Boileau, Arthur Boivin, Maurice Bonnier, Yves Bourassa, Daniel Boyd, A. Carbonneau, L. Charpentier, A.-Z. Crépault, René Desjardins, J.-Arthur Desnoyers, Edmond Dubé, J.-Edouard Dupuis, J.-C. Favreau, Hector Fontaine, Paul Fontaine, Louis-P. Gélinas, Lionel Gendreau, Paul Goyette, Herman Gutknecht, J.-P. Hogue, J.-P. Joly, Flore Jutras, Raymond Labrecque, J.-P. Lamarche, Roger Lacoste, Alexandre Lacoste, Mlle C. Lebeau, Mmes Alphonse Lépine, Gabriel Lord, Mlle Mariette Lyonnais, Mmes Ls-Philippe Lussier, Willie Major, Roland Marcoux, Paul Massé, J.-Cecil McDougall, J.-A. Mignault, Mlle S. Panet-Ryamond, Mmes Roland Pelletier, J.-Edouard Perrault, Gérard Perrault, L.-Roland Philie, Jean Raymond, Gerald G. Ryan, Mlle I. Terrault, Mme Hermile Trudel, Mlle Juliette Trudel, Mme Pierre Sevigny.

SAINT-PIERRE-BISAILLON

Ces jours derniers avait lieu en l'église Saint-Jean-Baptiste-Marie-Vianney, décorée de glaïeuls et de mufliers, le mariage de Mlle Hélène Bisaillon, fille de M. et de Mme Ernest Bisaillon, avec M. Guy Saint-Pierre, fils de M. et de Mme Hector Saint-Pierre. Pendant la messe, Mme A. Laviolette, grand-mère de la mariée, Mme Léo-Paul Bédard, ainsi que M. Archambault ont exécuté le programme musical. M. Bisaillon accompagnait sa fille et M. Saint-Pierre était le témoin de son fils.

A l'issue de la cérémonie, il y eut réception chez les parents de la mariée où les salons étaient décorés de fleurs de saison. Les mariés partirent ensuite en voyage. A leur retour, M. et Mme Saint-Pierre habiteront Montréal.

DUMAS-SAUCIER

Le mariage de Mlle Hélène Saucier, fille du Dr et de Mme Jean Saucier, avec le Dr Charles Dumas, fils du Dr et de Mme Arthur Dumas, a été béni ce matin, à 10 h., en l'église St-Germain, d'Outremont, par le Père Edouard Dumas, S.J., frère du marié. L'église était décorée de glaïeuls blancs. Le Dr Dumas était le témoin de son fils tandis que le Dr Saucier accompagnait sa fille. MM. Pierre et Jean Saucier, frères de la mariée, ainsi que MM. Pierre et Jean Dumas, frères du marié, plaçaient les invités. Pendant la messe, M. Jacques Saucier, cousin de la mariée, chanta des pièces de Busser, Mozart et Fauré. M. Félix Bertrand exécuta des extraits des suites de Bach et de Haendel.

JOURNEES DES FEMMES 1951 CHEZ DUPUIS FRERES

Le bureau d'administration pour les fameuses Journées des femmes chez Dupuis Frères est composé comme suit : 1ère rangée, de gauche à droite, Mlle Jeannette Perras, vice-présidente; Mme Albert Dupuis, présidente; Mlle Monique Choinière, gérante générale. Debout, de gauche à droite, Mme Madeleine Scheen, directrice de la publicité; Mme J. Labelle, directrice générale des achats, et Mlle Amédine Forgues, promotrice des ventes.

Des crêpes, du beurre et du sirop pour le petit déjeuner !

Plus besoin de reveille-matin ! Seul, l'arôme subtil qui se dégage de ces crêpes riches et dorées, suffira pour que votre marmaille se précipite autour de la table à l'heure du petit déjeuner !

D'une saveur merveilleuse, ces crêpes sont faciles à préparer avec du lait frais ou sur, et ressemblent à celles qu'on faisait au temps de nos grands-mères ! Si vous avez du lait sur dans votre refrigérateur et ne savez pas comment l'utiliser, pourquoi ne pas l'employer dans la préparation de ces crêpes tendres et délicieuses ?

Pour créer de la variété, servez-les tantôt avec du beurre et du sirop d'érable, tantôt avec du sirop à différentes essences dont nous vous donnons les recettes plus bas.

Vous avez probablement remarqué que le beurre semble avoir une place prépondérante dans la préparation des crêpes. En effet, vous pouvez laisser fondre un carré de beurre sur le dessus des palettes, le mêler au sirop, ou encore l'ajouter à la pâte. Quoique les deux premières suggestions soient succulentes, la troisième est peut-être plus utile, car en plus d'ajouter une saveur particulière, le beurre que vous laissez fondre dans la préparation empêche les crêpes de coller à la poêle, et leur donne cette teinte dorée si appétissante ! Et comme vous le savez déjà, ce produit laitier fournit une grande quantité de vitamine "A", nécessaire à un repas de famille soutenant.

Crêpes à la mode de nos grand-mères

1¾ tasse de farine tamisée
1½ tasse de lait
3 c. à table de beurre fondu
3 c. à table de sucre
3 c. à thé de poudre à pâte
½ c. à thé de sel
1 oeuf battu (14 crêpes)

Préparation — Tamiser ensemble la farine, la poudre à pâte et le sel. Ajouter le sucre. A l'oeuf bien battu, ajouter le lait et le beurre fondu. Incorporer dans la pâte et bien mélanger. Verser la préparation dans une poêle chaude (graissée si nécessaire) à l'aide d'une cuiller à table. Avec le dos de la cuiller, étendre légèrement en crêpes de 4 pouces. Cuire sur un côté jusqu'à ce que la surface soit gonflée et remplie de petites bulles et le dessous doré. Retourner et faire dorer l'autre côté. Servir immédiatement avec du beurre et du sirop.

Crêpes au lait sur

Emploie les mêmes ingrédients que pour la recette précédente, mais on réduit la poudre à pâte d'une cuiller à thé; on ajoute ½ cuiller à thé de soda aux ingrédients secs, et enfin, on substitue du lait sur au lait frais.

Sirop à la cassonade de tante Catherine

¾ tasse de cassonade
½ tasse d'eau
⅓ tasse de beurre
¼ c. à thé de vanille
¼ c. à thé d'essence d'amande. (1 tasse de sirop)

Préparation — Faire fondre le beurre dans une casserole à basse température; ajouter le sucre et l'eau. Faire chauffer jusqu'au point d'ébullition en brassant continuellement pour faire fondre le sucre. Verser les essences. Servir chaud.

Sirop aux framboises

¾ tasse de confiture aux framboises
½ tasse d'eau
¼ tasse de beurre
1 c. à table de jus de citron

Préparation — Laisser mijoter les confitures et l'eau pendant 15 minutes. Ajouter le beurre; brasser pour faire fondre. Ajouter le jus de citron et servir chaud avec les crêpes.

Dessert aux crêpes (3 à 4 services)

2 c. à table de beurre mou
2 c. à table de sucre
¼ c. à thé de cannelle
quelques grains de muscade
6 à 8 crêpes minces, ou crêpes au lait sur. (La préparation qui reste peut aussi être utilisée).

Préparation — Mélanger le sucre, la cannelle et la muscade. Etendre du beurre sur le dessus d'une crêpe; saupoudrer légèrement avec le mélange de sucre; placer une crêpe sur la première, et répéter le même procédé jusqu'à ce que la pile soit haute de 4 à 6 crêpes. Mettre le tout sur tôle beurrée. Placer dans un fourneau à température modérée (275°F) et chauffer pendant 15 minutes. Servir chaud avec du sirop aux framboises, ou à la cassonade.

Pour les amateurs de fine cuisine

Le 5 septembre 1951, l'après-midi à 2 h. et le soir à 8 h., M. Henri-Xavier Bernard, lauréat du Salon culinaire international, diplômé ès sciences sociales et économiques, donnera à l'Institut culinaire, 289 ouest, Mont-Royal, à l'intention des ferventes de bonne cuisine, deux séances, comportant une causerie sur l'art culinaire et la confection de deux bonnes recettes: "Les filets de sole Condé", "Les pommes d'Eve".

Celles-ci feront l'objet d'une dégustation par les invitées.

Les personnes désireuses d'assister à l'une de ces séances devront, pour être admises, retenir leur place en téléphonant à l'Institut culinaire, LA. 1783.

Estomac vide donne souvent tête vide

Au cours des vacances qui vont bientôt finir, il est à espérer que tous les enfants de Montréal ont pris l'excellente habitude d'un déjeuner substantiel avant de partir pour le terrain de jeux.

Il faut maintenant qu'ils continuent et qu'ils prennent un bon déjeuner avant de quitter la maison pour l'école.

Avec un estomac vide, l'élève n'est guère en état de profiter des leçons qu'il reçoit. Il peut être distrait et son inattention n'est pas de nature à favoriser ses progrès en classe.

Que toutes les mamans prêtent main-forte au Service de santé et qu'elles ne permettent pas à leurs enfants de partir pour l'école sans manger ou presque.

Un jus de fruit, des céréales, un oeuf ou du jambon ou du bacon, du pain, du beurre, du fromage, de la mélasse, du lait, voilà ce dont l'élève a besoin pour le premier repas de la journée. C'est à la maman d'y voir avec toute sa sollicitude intéressée.

Si le Service de santé revient souvent sur ce sujet, c'est que le déjeuner a une extrême importance et pour la santé et pour les succès scolaires de l'enfant.

Moisson de pourpre

Le raisin, la récolte fruitière la plus rémunératrice de l'Ontario, l'an prochain — Vignobles canadiens en progrès — Culture difficile et délicate, ennemis nombreux : mildiou, pourriture noire et phylloxéra accompagnent les pucerons, les cicadelles, les pyrales ou escarbot doré — A l'encontre des autres fruits, le raisin ne mûrit pas après la cueillette

La péninsule du Niagara récolta, l'automne dernier, 53,000 tonnes de raisin et les producteurs empochèrent trois millions et demi de dollars. Cette vendange sans précédent mit la vigne au premier rang, en 1950, des récoltes fruitières d'Ontario.

Les viticulteurs canadiens ont marqué des pas de géant depuis les jours lointains ou les colons anglais, français, italiens et allemands virent un endroit idéal pour la culture de la vigne dans les fertiles limons et argiles de la péninsule de Niagara, étroite bande serrée entre le lac Ontario et l'escarpement du Niagara. Etablis surtout dans les comtés de Welland, Lincoln et Wentworth, les vignobles d'Ontario ont doublé depuis 20 ans et dépassent 18,000 acres.

Peut-être les Vikings, premiers a entrevoir l'Amérique du Nord, n'eurent-ils donc pas tellement tort de nommer le nouveau pays "Vineland", d'après l'abondance des vignes sauvages sur ces côtes. Des documents historiques reconnus indiquent que la côte visitée par les Vikings se situait près d'Annapolis Royal ou le long de la rivière Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, où les premiers explorateurs français remarquèrent des vignes indigènes.

Toutefois, ces espèces sauvages diffèrent beaucoup des vignes ontariennes d'aujourd'hui, prolifique source de raisin frais, de confitures et gelées, de jus et de vins. Les variétés commerciales actuelles proviennent d'un long travail de greffage et d'expérimentation avec les vignes indigènes, car les essais de transplantation des espèces européennes en Amérique connurent peu de succès, à cause de notre climat plus rigoureux.

Ainsi bien des facteurs déterminent chez le vigneron les choix des variétés : rusticité, adaptation à des sols divers, productivité, facilité de propagation. Au début, la viticulture produisait avant tout pour la table, et bien que la fabrication du vin absorbe maintenant la moitié de la vendange ontarienne, on a encore tendance à cultiver des vignes à double fin. Telle est la Concord (Vitis labrusca), la plus répandue de toutes; elle occupe environ 55% des vignobles. Qui ne connaît le régal de ces gros raisins bleus savoureux ?

Néanmoins, par l'introduction et l'essai de nouvelles variétés en ses parcelles d'expérimentation, la station horticole de Vineland cherche à améliorer le choix et la qualité des plants disponibles aux viticulteurs d'Ontario. Récemment, l'attention des techniciens de la station s'est tournée vers diverses espèces de vignes Seibel et vers les nouveaux hybrides de France. Le Seibel est avant tout un raisin blanc à dessert, analogue à celui de Californie. Les hybrides de France, fruits d'année de recherche, résultent du croisement de variétés européennes avec certaines vignes indigènes d'Amérique. Le produit de ce croisement porte ses fruits comme les variétés d'Europe, mais possède la rusticité et l'immunité de la souche américaine.

L'essai d'introduction de ces nouveaux types dans les vignobles canadiens commence à peine. On doit d'abord éprouver leur rusticité sous notre climat où la saison de végétation est plus courte. La plupart mûrissent plus tard que les variétés indigènes du Canada et peuvent subir ainsi plus de dommages par la gelée. Plusieurs semblent résister mieux au mildiou et à la pourriture, se montrent d'ordinaire moins robustes en culture et s'établissent plus lentement.

CHIMISTES ET TECHNICIENS

Par bonheur, chimistes et techniciens agricoles travaillent de pair avec le viticulteur pour surmonter ces difficiles problèmes. Trente-cinq acres de la station horticole de Vineland sont entièrement en vignes. Deux cent vignes de 35 variétés hybride françaises (celles dont la maturité hâtive et la rusticité justifient l'essai au Canada) sont mises à l'épreuve. La protection sanitaire par les arrosages contre le mildiou et la pourriture noire, deux fléaux de la vigne, fait le sujet d'une étude poussée. Il s'agit surtout d'une lutte préventive. Les chercheurs comparent les insecticides contre le phylloxéra, les pucerons et les cicadelles. Ils publient des bulletins périodiques d'arrosage et, lors des invasions de pyrales de la vigne ou d'escarbot doré, ils offrent leurs directives précises pour la répression de ces ennemis.

Aux visiteurs qui, souvent, ne connaissent que les vignes sur treillages, les longues rangées de vignes du Niagara offrent un spectacle inoubliable sur des milles et des milles. Les vignes courent verticalement sur des clôtures à deux ou trois fils fixés à des piquets de cèdre. Les jeunes sujets atteignent à peine le fil inférieur, tandis que les vignes adultes abondent en fruits pourpres d'une taille qui atteint jusqu'à cinq pieds.

Le viticulteur ne connaît pas de repos depuis la plantation des jeunes vignes — à l'automne ou au printemps — pour qu'elles s'établissent bien avant les chaleurs d'été. Un léger hersage au moins toutes les deux semaines (herse à disques ou à ressorts) s'impose pour aérer le sol, l'écarter des vignes et éliminer les mauvaises herbes. Les racines superficielles ne doivent jamais être exposés à l'air.

ARRET DE CROISSANCE

Les changements atmosphériques — notamment les gelées précoces — menacent les vignes tardives. D'ordinaire, le vigneron ontarien cesse toute façon culturale avant le 15 juillet afin d'enrayer la croissance et permettre aux vignes d'noûter (bien mûrir leur bois) et de pousser leurs fruits à maturité avant les premières gelées.

Chose curieuse, on facilite cet arrêt de croissance par la culture d'engrais verts (avoine, seigle ou millet enfouis par labour) entre les rangs de vignes. De plus, les récoltes de couverture utilisent l'azote encore disponible dans le sol, empêchent son délavage, maintiennent ou améliorent la teneur organique du sol.

Enfin, point capital, l'emploi de fertilisants chimiques ou inorganiques pour favoriser la récolte-couverture rend cette variété d'engrais disponible aux vignes, apparemment incapables d'utiliser les applications superficielles directes de superphosphate, potasse et autres engrais minéraux. Toutefois, une fois absorbés et transformés par la récolte d'engrais vert, subséquemment enfouie, ces fertilisants du commerce enrichissent le sol et nourrissent la vigne.

Le fumier de ferme — hélas ! trop rare — est peut-être le plus précieux et le plus efficace fertilisant pour la vigne. Sa valeur s'accroît si l'on applique de l'engrais chimique 0-12-20 pour équilibrer les besoins minéraux. A l'automne, les vignerons épandent souvent de la paille ou du foin de graminées comme engrais organique à défaut de fumier de ferme. Cette paille et ce foin sans légumineuses requièrent l'addition de 150 livres de nitrate de soude par deux tonnes. Peu importe l'engrais choisi, il doit promouvoir la croissance de la récolte à enfouir, et augmenter ainsi indirectement les réserves de nourriture pour la vigne.

Au temps des vendanges, la péninsule du Niagara bourdonne d'activité. Le raisin doit toucher à son point de maturité — et la plupart des raisins paraissent prêts à consommer avant la maturité réelle, c'est-à-dire avant d'atteindre leur plus forte teneur en sucre. La dégustation reste le meilleur juge. "Pourquoi le raisin de ce panier est-il si acide ?" vous demandez-vous. C'est qu'on l'a cueilli trop tôt.

A l'encontre d'autres fruits, le raisin ne mûrit pas après cueillette. Gare donc à une récolte trop hâtive ! Les raisins perdent du poids et de la qualité si on les coupe avant maturité et le rendement diminue de 21 à 25 paniers de six pintes à l'acre.

A l'approche des premières gelées d'automne, le viticulteur cueille avec soin le raisin mûr, l'emballe en boites ou en paniers selon sa destination et l'expédie aux conserveries, aux fabriques de vins ontariennes ou aux marchés des villes.

Quelles royales délices que ces lourdes grappes mûries aux soleils du Niagara... enrobées de pourpre !

Margaret K. ZIEMAN
(L'Ovale)

On trouvera le feuilleton en page 7.

Visites organisées à l'hôpital Sainte-Justine

La maison de l'enfance malade ou blessée que tout le monde devrait connaître

Avant d'entrer dans le feu de l'action, c'est-à-dire, en pleine campagne de construction, les dirigeantes de l'hôpital Sainte-Justine ont formé le projet de faire visiter l'hôpital et tous ses services au grand public et à toutes les dames que l'oeuvre des enfants malades intéresse particulièrement.

Un comité, dit de réception, a donc été organisé, et ces dames, après avoir pris connaissance du plan de l'institution et du bon itinéraire à suivre, seront, par groupes, à la disposition des visiteurs tous les mardis et vendredis de chaque semaine du mois de septembre, à 3 h. de l'après-midi.

Les membres de ce comité ont rencontré hier midi la présidente du bureau d'administration de l'hôpital, Mme Louis de Gaspé-Beaubien, Mme Camillien Houde et un groupe de journalistes féminines déjà conquises à la cause des enfants malades.

A l'issue du déjeuner, le film sonore et en couleurs sur l'hôpital et ses divers services a été présenté aux invitées. Le grand but de ce film, c'est de convaincre le public, non seulement de la nécessité de l'hôpital, ce que tout le monde admet aujourd'hui, mais bien de l'obligation où se trouvent les autorités de l'hôpital d'entreprendre une nouvelle construction qui sera parfaitement adaptée aux besoins de la population enfantine malade ou blessée et pourra en même temps continuer à être un centre important de recherches en pédiatrie.

Donc, au cours de septembre, les visiteuses seront admises tous les mardis et les vendredis de chaque semaine, pour une tournée intéressante chez les enfants malades.

SALLE A MANGER A BORD DE L'"EMPRESS" — Voici un aspect de la salle à manger de l'"Empress of Canada", paquebot du Pacifique Canadien, où mangeront la princesse Elisabeth et le duc d'Edimbourg pendant la traversée de retour en Angleterre après leur séjour en Amérique. L'"Empress of France" à bord duquel le couple royal fera la première traversée possède une salle à manger toute pareille à celle-ci. (Photo P.C.)

Cours du jour à la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste

Les différents cours donnés par le comité Centre de Couture reprendront au cours de la semaine prochaine à la Fédération, 853 est, rue Sherbrooke. Ces cours seront les suivants:

Mardi: travaux de fantaisie à l'aiguille, broderie, tapisserie, tricots, ceintures, nids d'abeilles.

Mercredi: couture pratique, lingerie, robes, costumes, etc.

Jeudi: première année d'un cours de mode (chapeaux).

Vendredi: cours spécial de coupe.

Tous ces cours sont donnés de 2 h. à 4 h. Toutes les dames et jeunes filles y sont invitées. Les conditions sont faciles et les professeurs, d'une grande compétence.

Renseignements: 853 est, rue Sherbrooke, ou téléphoner à la directrice: AM. 0566.

Merveilleuse oreille électronique qui masque la surdité

CHICAGO (Spécial) — Une nouvelle oreille électronique qui masque la surdité d'une façon presque miraculeuse et rend perceptibles avec une merveilleuse clarté les plus faibles murmures a été découverte par un célèbre spécialiste en électronique de Chicago.

Cette découverte, qui tient du prodige, a démodé en un instant les anciens appareils auditifs, a-t-il déclaré, et rendu l'espoir aux millions de personnes qui ont l'ouïe difficile.

L'inventeur signale que cette oreille électronique rend l'ouïe aux sourds et cela sans bouton apparent ni fils de batterie disgracieux.

Pour l'information de nos lecteurs qui souffrent de surdité, une brochure "Découvertes nouvelles pour venir en aide aux sourds", donne une description complète de cette oreille électronique, vraiment miraculeuse. Elle sera envoyée sous une enveloppe parfaitement discrète, à tous ceux qui en feront la demande.

Ecrire à: Electronic Research Director, 1450 W. 19th St., 698 H Beltone Building, Chicago 8, Ill. Une simple carte postale suffit.

Ni heure ni saison
Ne changent le dicton

"Kingsbeer"

En tout temps et partout
Elle plaît à tous les goûts

GARANTIE

La lager la meilleure et la plus pure qui puisse se brasser

Tous deux ont besoin d'une bonne banque

Des profits nets, une exploitation à la fois rationnelle et profitable, voilà ce que recherche l'homme d'affaires.

Le profit net, ce sont des dollars. On retrouve les dollars à chaque phase de l'entreprise prospère . . . usine . . . outillage . . . feuille de paye . . . inventaire.

L'atelier modeste . . . l'entreprise complexe d'un million de dollars . . . travaillent tous deux pour un profit en dollars—et tous deux se flattent d'avoir recours aux services complets de la Banque de Toronto.

Consultez votre gérant local, il vous aidera.

"VOTRE GÉRANT"

LA BANQUE DE TORONTO
Incorporée en 1855

Membre de la Canadian Press et de la Canadian Daily Newspaper Association

LE DEVOIR

MONTREAL, MERCREDI 29 AOUT 1951

Tirage certifié par l'Audit Bureau of Circulations

De magnifiques fêtes marquent le cinquantenaire de l'arrivée des Pères Blancs au Canada

Son Exc. Mgr Maurice Roy a célébré, hier, une grand-messe pontificale — Son Exc. Mgr Conrad Chaumont, évêque auxiliaire de Montréal, prononce l'allocution de circonstance — Grand banquet

Québec, 29 (D.N.C.) — "Des sociétés comme la vôtre ne peuvent pas mourir et Dieu est visiblement avec vous", déclarait hier, à Québec, Son Exc. Mgr Conrad Chaumont, évêque auxiliaire de Montréal, qui a présidé à l'ouverture des fêtes du cinquantenaire de l'arrivée des Pères Blancs au Canada.

Cinq archevêques et évêques ont assisté à la messe pontificale célébrée hier matin, en la Basilique de Québec, par Son Excellence Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec.

M. Bona Dussault, ministre des affaires municipales, représentait le premier ministre de la province, M. Maurice Duplessis, et Me Henri Beaupré, promaire de la ville de Québec, représentait le maire, M. Lucien Borne.

Un grand nombre de prélats domestiques, de chanoines, de supérieurs, de provinciaux de la communauté jubilaire et d'autres communautés, de curés et d'aumôniers avaient pris place dans le choeur.

Le Père Joseph Larochelle, P. B., provincial de la province canadienne des Pères Blancs, a présenté Son Exc. Mgr Chaumont. Le Père Larochelle a rappelé qu'en 1901, le Canada était devenu adulte; voilà pourquoi, dit-il, le cardinal Bégin a pu donner hospitalité à la congrégation des Pères Blancs qui se donnaient pour mission d'évangéliser l'Afrique. Au nom de la communauté jubilaire, le Père Larochelle exprima sa gratitude à l'endroit des archevêques et évêques du Québec, ainsi qu'à tout le clergé et aux communautés religieuses.

Mgr Chaumont

Dans son sermon de circonstance, Mgr Chaumont rappela tout d'abord l'historique de la communauté des Pères Blancs et l'établissement de cette société en terre canadienne; il formula des voeux à l'intention de la communauté jubilaire. Puis, il proclama les mérites et la gloire de la Société des Pères Blancs.

En 1868, Son Exc. Mgr de Lavigerie fonda la Société des Pères Blancs et en 1869, celle des Soeurs Blanches.

"Il est impossible, souligne Mgr Chaumont, d'arrêter un regard attentif sur vos missionnaires et leurs oeuvres, sans ressentir une vive admiration; la supériorité de l'homme ne se mesure-t-elle pas aux sacrifices dont il est capable; et même cachés, il faut les rappeler pour les mieux apprécier. Sacrifices de la vie cachée, apprentissage de la vie apostolique dans les collèges, les séminaires, en des heures où l'enthousiasme de la foi aimerait à s'exercer. Sacrifices du départ pour les missions. Mais, que de sacrifices, il faut faire pour sauver et convertir les âmes.

"Aussi, poursuit l'évêque, Dieu a-t-il généreusement béni vos efforts; car aujourd'hui, on compte six millions d'âmes que vos prêtres ont arrachées aux griffes de Satan. Quatre-vingt-trois ans après sa fondation, votre Société compte au delà de 2,700 missionnaires; sur ce nombre 366 sont des Canadiens, dont 9 évêques, et là-haut, 22 jeunes noirs, morts martyrs de leur foi, intercèdent constamment auprès de Dieu pour que soit fécond l'apostolat de leurs pères dans la foi.

"Avec quelle confiance vous devez vous tourner vers demain; Dieu est visiblement avec vous: le caractère providentiel de votre Société, la ferveur et l'augmentation continue de vos missionnaires, la conversion massive d'Africains laissent entrevoir ce jour, qui n'est pas si loin qu'on pense, où l'Afrique tout entière, rattachée à l'Eglise, bénira et ne cessera de louer ceux-là qui ont su, malgré tous les obstacles, lui découvrir la grandeur, la largeur, la profondeur de l'amour du Christ."

Banquet

A l'issue de la cérémonie religieuse, il y eut un grand banquet pour la communauté jubilaire. S. E. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, y porta la parole.

"Je suis heureux, dit-il, de vous exprimer ma joie et ma gratitude de participer à ces belles fêtes de votre cinquantenaire de vie missionnaire canadienne en Afrique. C'est un rappel de notre propre passé.

"Grâce aux Pères Blancs et à tous les ordres missionnaires, le Canada a pris sa place, après avoir été un pays de mission, et l'a conservée dans l'Eglise comme un pays vraiment missionnaire.

"Je veux remercier le Seigneur de ce que, par les Pères Blancs, Il nous a permis de donner un peu au monde de la richesse qu'Il avait mise dans nos foyers, nous permettant ainsi de nous associer de plus près à ce grand mouvement de vie par lequel le Christ règne dans le monde."

Affaires diverses à la Commission scolaire

La Commission scolaire a reçu, hier, deux offres de communautés de femmes pour prendre la direction de l'école paroissiale Saint-Thomas (filles) dont la construction doit être entreprise incessamment.

Les commissaires n'ont pris aucune décision concernant la direction de cette école, laissant entrevoir toutefois qu'ils favorisaient l'une des communautés. La future école des garçons a déjà été confiée à la direction des Frères du Sacré-Coeur.

Les commissaires ont décidé d'ouvrir des "classes combinées" pour les degrés inférieurs du cours primaire, dans la paroisse Saint-Herménégilde, et de confier les classes féminines à la direction d'une institutrice et les classes de garçons à la direction d'un instituteur, comme la chose s'est faite l'an dernier dans la paroisse St-Raymond.

Deux nouvelles classes seront ouvertes dans Notre-Dame du Foyer, et la commission a accordé un budget de $5,000 à cette fin pour l'année scolaire qui vient. L'ouverture de ces classes est nécessaire par suite de l'augmentation de la population d'âge scolaire dans la paroisse.

Les commissaires ont enfin autorisé une dépense de $13,020 pour l'isolation à la laine minérale de l'entre-toit d'une douzaine de ses écoles, réparties en différentes parties de la ville. Ceci aura pour effet, explique-t-on, des économies considérables sur le chauffage de ces immeubles.

Comité de griefs pour les contremaîtres municipaux

Les contremaîtres municipaux auront désormais, eux aussi, leur comité de griefs. Par entente amicale, le Comité exécutif de la cité de Montréal et le Syndicat des contremaîtres, ont institué un organisme qui jouera, jusqu'à un certain point, le rôle de l'ancien comité paritaire des fonctionnaires municipaux. Cet organisme aura surtout pour fonction de faciliter le règleme t à l'amiable des griefs susceptibles de survenir entre les deux parties.

On a expliqué, à l'hôtel de ville, que la Cité n'est pas tenue de reconnaître l'existence du Syndicat des contremaîtres, qui n'a droit à aucun recours devant un tribunal d'arbitrage. Le Comité exécutif a, cependant, accepté de bonne grâce, de négocier avec ce groupement, afin de mettre les contremaîtres sur le même pied que les autres employés, et de prévenir toute friction.

Les commissaires ont, ces jours derniers, accepté la proposition du Syndicat concerné, de créer un organisme de trois membres — soit un représentant de la Cité, un délégué du Syndicat et le président, désigné par les deux parties — à qui seraient soumis les divers griefs durant la convention collective.

L'Exécutif a été avisé hier, de la nomination de M. C.-O. Bruneau, comme représentant des contremaîtres. Il a alors désigné M. Lucien L'Allier, ingénieur attaché au cabinet du directeur des services, pour agir au nom de la Cité. MM. Bruneau et L'Allier se rencontreront prochainement pour arrêter le choix sur le président du comité.

Les camionneurs demandent une réponse immédiate du comité exécutif

Rapport du directeur du service au comité exécutif — Mémoire présenté par les camionneurs — Opinion d'un commissaire — Déclaration du conseiller J.-Emile Dubreuil

Le directeur du service des travaux publics de la cité de Montréal, M. H.-A. Gibeau, a présenté hier au Comité Exécutif un rapport sur les demandes des camionneurs surnuméraires de la cité. Par la suite, les camionneurs ont demandé à la cité de leur donner une réponse dès aujourd'hui. On sait que ces 175 camionneurs ont cessé de prêter leur concours à la cité, exigeant qu'on porte de $1.40 à $2.25 de l'heure les frais de location de leur camion.

La nature du mémoire

Les camionneurs, dans un mémoire soumis à M. Gibeau, ont fait valoir que le propriétaire d'un tel véhicule ne peut plus boucler son budget en travaillant pour la ville au tarif de $1.40 l'heure — incluant le salaire du chauffeur et l'usage du camion — par suite de l'augmentation prodigieuse de la gazoline, de l'entretien, des réparations et des taux d'assurance. Dans trois autres villes de la banlieue, précise-t-on, les tarifs minimums sont de $2.25 et $2.50, tandis qu'à Montréal le tarif de $1.40 constitue le maximum.

Explications du commissaire

Interrogé à ce sujet, un membre du Comité Exécutif a expliqué hier qu'il admettait le bien-fondé de certaines représentations des camionneurs. D'un autre côté, a-t-il ajouté, l'on ne doit pas perdre de vue que ces camionneurs n'avaient jamais adressé de demande formelle de hausse des tarifs avant leur formation en association. Et, avant de prendre toute décision, nous nous devons de constater comment le budget de la voirie et de l'incinération sera affecté par la hausse demandée.

Démarches de M. Dubreuil

Dans une déclaration remise hier aux journalistes, le conseiller J.-Emile Dubreuil a dit, de son côté, s'étonner de l'abstention des chefs de l'administration de régler le problème des camionneurs.

"A la suite de la nomination du brigadier Gauvreau au poste de directeur des relations extérieures", de poursuivre M. Dubreuil, "un membre de l'administration a déclaré que la ville devra procéder à une revision des salaires de certains fonctionnaires à l'hôtel de ville. Dans ce cas, l'Exécutif devrait régler immédiatement le problème des camionneurs en consentant à leur demande."

On cherche celle qui a trouvé le jeune Brown

Les détectives de la brigade municipale préposée aux personnes disparues recherchent actuellement la fillette de 8 ans qui a découvert, lundi soir, au fond d'une cheminée, à l'arrière du 2077 rue Berri, le jeune Gary Brown, qui avait été porté disparu pendant trois heures.

Mme Alexander Brown, 3735 rue Hutchison, avait laissé son bébé de 9 mois dans son carrosse, à la porte d'une épicerie, à l'angle de l'avenue du Parc et de la rue Prince-Arthur. Lorsqu'elle eut fini de faire ses emplettes, elle sortit pour s'apercevoir que carrosse et bébé étaient disparus.

Trois heures plus tard, deux jeunes garçons jouaient à la balle derrière une maison de la rue Berri, quand une fillette d'environ 8 ans vint leur dire qu'il y avait un bébé dans le fond de la cheminée. Les garçons y trouvèrent le bébé en question, mais la fillette s'était enfuie. Et c'est elle que la police recherche.

Aucun développement à l'Imperial Tobacco

La compagnie et l'union n'avaient aucun nouveau développement à rapporter ce matin, dans le différend industriel qui paralyse actuellement 4 succursales de la compagnie Imperial Tobacco. Ces succursales sont situées à Granby, à Montréal et à Hamilton. Elles emploient plus de 4,000 ouvriers.

La grève à Montréal et à Hamilton est entrée dans sa 3e semaine, tandis que celle de Granby est entrée dans sa 2e. Les ouvriers, affiliés à l'Union internationale du tabac, ont rejeté une sentence arbitrale qui leur accordait une augmentation de 3 cents l'heure; ils demandent que cette augmentation soit portée à 20 cents et qu'on leur accorde 3 semaines de congé après 15 ans, au lieu de 20. Ils demandent aussi 2 congés additionnels et l'établissement d'un fonds de pension.

Ce matin, MM. J. T. Steeves et John Purdie, respectivement vice-présidents, l'un de la compagnie, l'autre de l'union, ont déclaré tous deux que la situation n'était pas meilleure qu'au début de la grève.

La police américaine arrête 7 chefs communistes à Hawaï

Leur cautionnement fixé à $75,000 chacun — Accusés de vouloir renverser le gouvernement — Parmi eux, se trouve le chef de l'Union des débardeurs

Honolulu, 29 (A.P.) — Le Bureau fédéral d'enquête a arrêté, hier, à Hawaï, sept chefs communistes accusés de conspiration pour renverser le gouvernement américain par la force et la violence.

Au nombre des détenus, on remarque Jack Wayne Hall, chef à Hawaï de l'Union des débardeurs d'Harry Bridges. Il est accusé d'avoir détenu plusieurs postes au sein du parti communiste. Outre Bridges, on remarque Hoji Arijoski, 37 ans, membre de l'exécutif du parti communiste à Hawaï et éditeur du Honolulu Record; Charles K. Fujimoto, 33 ans, président avoué du parti communiste d'Hawaï.

Mme Eileen Toshiko Fujimoto, 31 ans, épouse de Fujimoto. Elle aurait fait partie de l'Exécutif du parti communiste en 1946.

Jack D. Kimoto, 45 ans, membre de l'exécutif et président du parti communiste avant la seconde guerre mondiale.

John Ernest Reinecke, 47 ans, membre de l'exécutif et ancien trésorier du parti communiste.

Dwight James Freeman, 39 ans, identifié comme organisateur du parti à Hawaï et qui fut déjà associé aux activités du parti en Californie et dans l'Utah.

Leur arrestation a été annoncée simultanément à Washington et à Honolulu.

Hall a été représentant unioniste lors des négociations d'un nouveau contrat avec la vaste industrie du sucre d'Hawaï. Le délai fixé pour la déclaration de grève se termine vendredi à minuit. Les dirigeants de l'Union ont annoncé la suspension des négociations jusqu'à ce que Hall "puisse nous rencontrer."

Les sept inculpés, qui ont été arrêtés à leur demeure, ont comparu devant le commissaire américain Harry B. Seiner, qui a fixé leur cautionnement à $75,000 chacun.

Vote de grève des ouvriers du textile

Les Ouvriers unis du textile en Amérique (F.A.T.), représentant plus de 6,00 employés des usines Dominion Textile à Montréal et Montreal Cottons Ltée à Valleyfield, ont convoqué les 2,000 membres du local 102 afin de tenir ce soir, un vote de grève. L'assemblée a lieu à la salle des Charpentiers, à 8 h. p.m.

On a fait circuler des pamphlets invitant à la grève parmi les employés depuis quelques jours. Un porte-parole de la compagnie a protesté contre cette attitude. Il a accusé les chefs ouvriers de réclamer la grève depuis le tout début des négociations. Il a ajouté qu'une grève serait illégale avant qu'on ait franchi les étapes prescrites par la loi. Or, la compagnie ne vient que tout juste de faire appel à un conciliateur. Il faudra donc soumettre le différend à la conciliation et à l'arbitrage avant d'avoir recours à toute autre mesure.

L'union demande une augmentation général de 25 cents l'heure; un salaire minimum pour toutes les tâches de $1 l'heure; un salaire minimum de $1.50 pour les travailleurs spécialisés; une pension mensuelle de $75 par mois à l'âge de 65 ans après 20 ans au service de la compagnie; et enfin l'atelier fermé.

Le porte-parole de la compagnie s'est plaint également que l'union avait présenté des demandes restreignant les droits de la gérance sur la production et la direction de l'entreprise.

On apprend par ailleurs que plusieurs organisateurs qui participent à la lutte entreprise par les ouvriers du textile sont recherchés par la police. On mentionne ainsi le nom de Charles-Louis Lipton, qui a manqué à sa parole et n'est pas apparu en Cour hier, pour répondre à une accusation d'avoir distribué des circulaires sans permission. Le recorder Paquette a émis un mandat d'arrestation contre le fuyard. Un compagnon de celui-ci, qui avait été arrêté dans les mêmes circonstances, Paul-Emile Touchette, 2040 Notre-Dame ouest, s'est présenté cependant devant le tribunal. Il a plaidé non coupable et son procès fut fixé au 6 septembre.

Blank reçoit une sentence d'emprisonnement à vie

La cour martiale canadienne de Séoul trouve le soldat de Winnipeg coupable d'homicide involontaire, mais répudie l'accusation de meurtre

Séoul, Corée, 29 (P. A.) — Le soldat Glen Roland Blank a été trouvé coupable d'homicide involontaire et a reçu une sentence d'emprisonnement à vie dans le cas du militaire sud-coréen qui fut tué par une grenade, le 17 mars dernier, dans une maison de ferme, au village de Chung Woon.

La Cour martiale qui a entendu le procès de Blank a lavé l'accusé de l'inculpation de meurtre.

La sentence portée contre Blank, de Winnipeg, peut être l'objet d'une revision devant les quartiers généraux militaires d'Ottawa.

Deux autres compagnons de Blank, les soldats Donald Michael Gibson, d'Ottawa, et Alan Roy Montgomery Davis, de Vancouver, sont aussi inculpés de meurtre en cette affaire. Tous appartiennent au régiment Princess Patricia.

Blank n'a manifesté aucun signe d'émotion à l'audition de la sentente qu'a prononcée le colonel W. C. Dick, de Montréal, président de la Cour martiale.

Le lieutenant-colonel J. A. Hutchins, de Montréal, procureur de la défense, avait auparavant soutenu que la poursuite n'a pu établir de la malice ou une intention de tuer dans le cas de Blank.

La température

(Par la Presse canadienne)

Prévisions pour aujourd'hui: une belle journée d'été, claire et en soleillée. Le mercure se maintiendra aux environs de 80 degrés dans presque toutes les régions du Québec.

Montréal, Ottawa, Cantons de l'Est: ensoleillé et chaud. Vents légers. Maximum, aujourd'hui, à Montréal et Sherbrooke, 80; à Ottawa, 85.

Ville de Québec, Laurentides, Baie-Comeau: ensoleillée et chaud ce matin et cet après-midi. Averses ce soir. Vents légers. Maximum, aujourd'hui, à Québec, Ste-Agathe et Rivière-du-Loup, 78.

Lac Saint-Jean, Saint-Maurice: ensoleillé avec quelques intervalles nuageux. Averses cet après-midi et ce soir. Chaud. Vents légers. Maximum, aujourd'hui, à Chicoutimi, 78; à La Tuque, 76.

Gaspé: brume ce matin. Nuageux et à peu près la même température qu'hier. Vents légers. Maximum, aujourd'hui, à Mont-Joli et à Matane, 70.

A VERDUN

Le collège classique Olier ouvrira le 10 septembre prochain

Le collège Jean Jacques-Olier, nouveau collège classique de Verdun, ouvrira ses portes le 10 septembre prochain. Le directeur est M. Jean-Charles Côté, P.S.S.

Le collège est situé à 7401, rue Churchill, au Parc Crawford. Les premiers cours se donneront dans la salle Tétrault et dans deux classes de l'école Notre-Dame-des-Victoires, de la Commission scolaire.

Cinquante élèves ont été admis en éléments latins. L'année prochaine, on y ajoutera la syntaxe, puis la méthode, ainsi de suite jusqu'à la deuxième année de philosophie. Les écoliers qui entrent au Jean Jacques-Olier, cette année, verront croître l'institution avec eux.

Le collège, pour ses débuts, compte deux professeurs résidents ainsi que quelques professeurs spécialisés du collège de Montréal qui viendront donner des cours. Le collège Olier sera sous l'égide du collège de Montréal dirigé par M. Edgar Pelletier, P.S.S., supérieur.

La construction proprement dite du collège sera entreprise d'ici deux ou trois ans, à Verdun; mais on ignore encore l'emplacement.

La nomination d'un contrôleur du transport semble maintenant assurée

Ottawa, 29 (P.C.) — Le gouvernement s'apprête à nommer un contrôleur du transport afin d'écarter la crise du transport du blé de l'Ouest canadien.

Le ministre des transports, M. Lionel Chevrier, a qualifié la situation du transport du blé de l'Ouest comme "urgente" et au cours d'une entrevue, hier, il a déclaré qu'il demandera à ses collègues du cabinet de nommer une équipe de deux hommes — un contrôleur du transport et son assistant — afin de démêler la situation du transport.

Ce sera la première fois, en temps de paix, que l'on nommera au Canada un contrôleur du transport.

La recommandation passera devant le cabinet, aujourd'hui, a annoncé M. Chevrier, et la décision du gouvernement sera probablement rendue publique demain, jeudi.

Des observateurs sont d'avis que les membres du cabinet feront bon accueil à la recommandation et que l'on passera un ordre en conseil nommant une autorité canadienne au poste de contrôleur du transport. Le nouveau contrôleur aura la lourde responsabilité de trouver suffisamment de navires pour transporter une récolte de blé inusitée atteignant le chiffre imposant de 582,000,000 boisseaux.

Qui sera cet homme ?

Les rumeurs veulent que ce soit un propriétaire de navire des Grands-Lacs, un membre d'une compagnie de chemins de fer ou même un membre du Bureau de direction canadien du blé. De toutes façons, ce sera une autorité sur la question du grain et quelqu'un de très au courant des problèmes du transport du blé.

Sans nommer personne, M. Chevrier a déclaré que si sa recommandation est acceptée, le contrôleur désigné sera un homme possédant une vaste expérience dans la question s'étant "toute sa vie occupé du problème du transport du blé."

D'autre part, M. Chevrier n'a fourni aucune précision sur les pouvoirs du contrôleur. Tout ce qu'il a dit se résume à ceci: "le contrôleur du transport possédera tous les pouvoirs nécessaires pour faire face à la situation."

Des observateurs sont d'avis, toutefois, que les pouvoirs du contrôleur ne seront pas aussi étendus que ceux que possédait le contrôleur du temps de guerre dont l'autorité s'étendait à toutes les phases du transport, même au choix des moyens de transport.

Les pouvoirs du nouveau contrôleur seront probablement limités et définis, lui accordant toute autorité sur le transport et le chargement des cargos sur les Grands-Lacs et des wagons à marchandises à travers le pays.

La nomination du contrôleur du transport réglera-t-elle la question ? C'est ce qu'on se demande. Plusieurs autorités sont d'avis que le point crucial du problème réside dans le manque de navires à gros tonnage.

Statistiques

M. George R. Donovan, secrétaire de la *Dominion Marine Association*, à Toronto, a émis, hier, un communiqué fournissant des statistiques fort éloquentes sur le transport du grain et qui prouvent que le transport, en 1951, a considérablement augmenté comparativement aux quatre dernières années."

Voici les chiffres en question : 1947: 115,946 boisseaux; 1948: 69,943,284 boisseaux; 1949: 11,060,082 boisseaux; 1950: 95,539,875 boisseaux; 1951: 128,499,884 boisseaux. Ces chiffres couvrent le transport total du grain de Fort William et de Port Arthur depuis l'ouverture de la navigation jusqu'au 31 juillet, fin de l'année pour la récolte.

Les travaillistes anglais feront la guerre aux monopoles

Parmi les principaux trusts anglais, le programme travailliste mentionne l'Imperial Tobacco, l'Imperial Chemicals et la Decca Record Co.

Londres, 29. (A.P.) — Le parti travailliste lance une vigoureuse offensive contre les monopoles dans l'industrie britannique.

Le programme travailliste à cet égard est contenu dans une publication de 8,000 mots, qui vient de sortir des presses, et qu'a préparée le comité politique du parti travailliste, dirigé par le ministre des Affaires étrangères, M. Herbert Morrison.

Les travaillistes veulent mettre le ban sur toutes les ententes qui sont de nature à restreindre le commerce et la concurrence; ils préconisent l'établissement d'une vigoureuse concurrence par les compagnies que possède l'Etat avec les compagnies privées; ils proposent aussi la nationalisation de tous les monopoles qui n'ont pas recours à d'autres procédés de contrôle.

Une enquête conduite avant la guerre indique qu'au moins 30 pour cent des marchandises de consommation en Grande-Bretagne étaient produites par des trusts. Depuis la guerre, cette situation s'est aggravée.

Parmi les grandes sociétés de monopole, la publication travailliste mentionne: l'*Imperial Chemicals*, l'*Associated Portland Cement Manufacturers*, l'*Imperial Tobacco Company*, l'*Electrical and Musical Industries Ltd*, la *Decca Record Company*, et la *Tate and Lyle*, raffineurs de sucre.

AIR-CANADA

M. W. Gordon Wood nommé vice-président en charge du trafic

M. G. R. McGregor, président d'Air-Canada, annonce la nomination de M. W. Gordon Wood, au poste de vice-président en charge du trafic.

Dans ses nouvelles fonctions, M. Wood aura la responsabilité du développement du service des voyageurs, de l'aérofret et des messagries. Il représentera également Air-Canada auprès de l'Association internationale du transport aérien (I.A.T.A.).

M. Wood succède à M. Anson McKim. Il est à l'emploi d'Air-Canada en qualité de gérant général du trafic depuis mars 1948. Il possède une vaste expérience dans le domaine du transport aérien étant entré au service de la compagnie depuis 1939. M. Wood est originaire d'Ottawa.

M. Duplessis maintient qu'en définitive le fer de l'Ungava rapportera plus d'un cent la tonne

Réponses aux allégations du chef libéral provincial — Il ne nie pas, il explique — Bénédiction d'une école à Sutton

Sutton, 29. (De notre envoyé spécial) — Le premier ministre de la province, M. Maurice Duplessis, s'était rendu, hier, dans la petite ville de Sutton, pour assister à la bénédiction et à l'inauguration officielle d'une nouvelle école.

C'était la première fois qu'il se rendait dans ce village. Le premier ministre a semblé être satisfait de l'accueil qu'on lui a réservé, car il était d'excellente humeur. Tout au long de son discours, il a pris plaisir à taquiner le maire de l'endroit, M. Jos.-L. Deslières, que l'on dit être le candidat libéral du comté de Brome aux prochaines élections.

M. Duplessis a voulu de toute évidence répondre à son adversaire politique, M. Georges Lapalme, quand il a dit que les concessions accordées à des financiers américains, en Ungava, étaient probablement la meilleure chose qui avait pu arriver au Québec. Dimanche dernier, M. Lapalme avait accusé le premier ministre de la province, lors d'une assemblée politique, à Victoriaville, d'avoir vendu le fer de l'Ungava au prix ridicule d'un cent la tonne.

M. Duplessis n'a pas nié les allégations du chef libéral, mais il a expliqué qu'il ne fallait pas simplement considérer le prix payé pour le minerai. Il a parlé des développements qu'apporteraient ces concessions: ouverture d'une route ferroviaire, en pleine forêt; exploitation des mines de titane de Havre St-Pierre; construction d'un port à Sept-Iles; travail assuré pour des milliers de personnes.

Au sujet du chemin de fer, le premier ministre a dit qu'il aurait 340 milles de long et qu'il ne coûterait pas un sou au gouvernement. De plus le territoire longé par la route ferrovière serait vendu par le gouvernement aux compagnies concernées.

M. Duplessis a souligné également que seulement 3,900 milles carrés des 311,000 milles de la superficie de l'Ungava avaient été loués. Il a ajouté que la surface même d'exploitation serait de 300 milles carrés.

La bénédiction

La nouvelle école de Sutton porte le nom de "Ecole Frère André". Elle a été construite par la municipalité de Sutton pour un coût de $80,000. De ce montant, le gouvernement provincial a accordé un octroi de $30,395. La bâtisse est moderne et bien située. Elle a six grandes classes, une vaste salle de récréation et autres petits locaux. Elle compte 110 élèves. Les frères de Sainte-Croix s'occupent de l'enseignement.

Le curé de l'endroit, M. l'abbé Lucien Lefrançois, a procédé à la bénédiction de l'école, assisté de ses vicaires. Il était suivi par le Frère Dominique Leclerc, provincial des Frères de Sainte-Croix, et le Frère Jean-Emile Gougeon, directeur de l'école.

Les orateurs

Outre M. Duplessis, plusieurs autres orateurs ont pris la parole durant la période politique de l'assemblée; car il y avait démarcation entre la partie religieuse et la partie politique.

Pour sa part, le député provincial de Brome, M. W. Fox, a rendu hommage au gouvernement Duplessis pour les choses accordées à son comté: octrois aux commissions scolaires, école d'agriculture de Brigham, nouvelles écoles à Knowlton et à Adamsville, octrois pour terrains de jeux et travaux pour améliorer les routes.

Se sont joints à M. Fox, pour rendre hommage à leur chef, MM Laurent Barré, ministre de l'agriculture, J.-S. Bourque, ministre des ressources hydrauliques, Me J.-J. Bertrand, député de Missisquoi, J.-G. Rennie, député de Huntingdon, et Me Daniel Johnson, député de Bagot, qui agissait aussi comme maître de cérémonie.

Un choix des plus complets
SOULIERS • CHAPEAUX • ACCESSOIRES
COMPLETS et PALETOTS
pouvant se porter immédiatement
Max Beauvais Limitée
385 rue St-Jacques O.
Le magasin pour hommes par excellence à Montréal
Heures d'affaires : 9 a.m. à 5.30 p.m., du lundi au vendredi.
Fermé le samedi.

ANGLAIS
CONVERSATION
Nos anciens élèves sont notre meilleure recommandation
COURS EXCLUSIF sans manuel, protégé par droit d'auteur à Ottawa.
RONALD English SCHOOL
Professeures de langue anglaise, spécialisés dans notre méthode. Choix d'élèves. Nombre limité. Soir seulement.
RONALD PETTIGREW, princ.
ECOLE RECONNUE ET DE HAUTE REPUTATION
★ COURS SPECIAL : 14 semaines, pour gens d'affaires, employés de bureau, etc., dames, demoiselles, messieurs, 18 ans et plus.
★ COURS PREPARATOIRE : destiné aux personnes qui ont une faible connaissance de l'anglais.
N.B. Assistez, en spectateurs (non participants), à une DEMONSTRATION COMPLETE de notre méthode. Cette DEMONSTRATION est GRATUITE et se donne tous les LUNDIS, MERCREDIS, VENDREDIS soirs, à 8 heures précises.
8030 rue ST-DENIS DUpont 0527

FONDE LE 10 JANVIER 1910

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

"Le Devoir" est imprimé aux nos 430-434 est, rue Notre-Dame à Montréal par l'Imprimerie populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditrice-propriétaire. Directeur-gérant : Gérard Filion.
"Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Audit Bureau of Circulations, et de la Canadian Daily Newspaper Association. La Canadian Press est seule autorisée à faire l'emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press et aux agences Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières au "Devoir" sont également réservés.

Abonnement par la poste : EDITION QUOTIDIENNE (un an) : Canada (sauf Montréal et la banlieue), $10.00; Montréal et banlieue, $14.00; Etats-Unis et Commonwealth, $12.00; Union postale, $14.00. EDITION DU SAMEDI (un an) : Canada, $3.00; Etats-Unis et Union postale, $4.00. Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.

Autorisé comme matière postale de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa.

Téléphone: BElair 3361*

MERCREDI 29 AOUT 1951

"Le Devoir" à sept sous l'exemplaire

A partir du 4 septembre, le *Devoir* se vendra sept sous l'exemplaire chez les dépositaires. Cette décision est devenue nécessaire pour compenser au moins partiellement la montée en flèche du coût de production.

Il y a trois ans et demi, au moment où le prix du *Devoir* était porté de trois à cinq sous, nous donnions aux lecteurs l'explication suivante:

"Notre décision est pleinement justifiée par la hausse rapide du coût de production. Les chiffres suivants suffiront sûrement à convaincre les plus incrédules. Depuis 1944, le coût de production d'un journal comme le nôtre a augmenté de 53 pour cent. Le papier-journal qui se vendait $54 la tonne en février 1944 coûte maintenant $86. Depuis 1935, le prix du papier-journal a augmenté de 139 pour cent.

"Les typographes qui touchaient un salaire de $40.05 pour une semaine de 45 heures en 1944 reçoivent maintenant $52 pour 40 heures de travail. Des augmentations à peu près équivalentes se sont fait sentir dans les autres services: les rédacteurs et les reporters touchent plus qu'auparavant, les employés de bureau ont reçu des augmentations, et ainsi de suite. En résumé, le coût de production du *Devoir*, comme nous le disons plus haut, a augmenté de 53 pour cent depuis quatre ans. La situation ne doit pas être très différente dans les autres quotidiens."

Les chiffres ci-dessus sont complètement désuets. Le papier-journal à $86 la tonne est un souvenir du bon vieux temps. La tonne de papier coûte aujourd'hui, taxe fédérale comprise, $123.20. Les salaires des ouvriers d'imprimerie, typographes, pressiers, clicheurs, dépassent les $75 par semaine. Le prix du plomb a plus que triplé depuis quelques années. Ce n'est pas une augmentation de 53 pour cent que nous avons subie depuis 1944, mais d'au moins 100 pour cent.

●

L'inflation, qui fait la prospérité des gouvernements, fait la misère des entreprises petites et moyennes et des familles. Le *Devoir*, qui se classe dans la catégorie des entreprises non rentables, est affecté plus sérieusement que tout autre.

Les personnes non familières avec les problèmes d'administration d'un journal quotidien se demandent parfois pour quelles raisons un journal comme le *Devoir* a toujours eu, depuis 1910, du mal à joindre les deux bouts. Les raisons sont simples.

1.—Il y a trop de journaux quotidiens à Montréal.

Toronto, pour une population à peu près équivalente, n'a que trois quotidiens. Chicago, avec ses quatre ou cinq millions d'habitants, n'a que quatre quotidiens. Vancouver n'a plus que deux quotidiens; Winnipeg, le même nombre.

Avec ses huit quotidiens, dont cinq de langue française et trois de langue anglaise, Montréal fait figure de phénomène rare. Au point de vue strictement financier, il y a de la place à Montréal pour quatre quotidiens, deux de langue française et deux de langue anglaise. Les autres sont des entreprises sous-marginales.

Le *Devoir* n'est pas le seul journal de Montréal à vivre difficilement. Il y en a d'autres dont les finances sont autrement plus laborieuses, mais qui peuvent compter sur la générosité d'amis puissants et riches. Ce n'est pas notre cas. Plutôt que d'avoir recours à ces expédients, nous disparaîtrons.

N'empêche que le *Devoir* a toujours fait honneur à ses obligations et qu'il continuera dans la même tradition. Il a vécu des sacrifices de ceux qui y ont travaillé, de la générosité du public et des bénéfices de son département d'impression. Nous avons confiance qu'aucun de ces trois atouts ne lui fera défaut.

2.—Les journaux d'idées coûtent cher.

Nous avons la prétention de ne pas vendre au lecteur une marchandise de camelote. D'autres lui livrent de la nouvelle à sensation, de la photographie, des "comics" et des annonces. Nous donnons une information sûre et une rédaction originale. Nous n'avons pas la vanité de croire que nous ne faisons jamais erreur dans notre information et que nos jugements sont paroles d'Evangile. Mais nous ne trompons jamais de façon délibérée et nos opinions sont désintéressées.

Les idées ne sont pas monnaie courante. Faire un journal d'idées est une entreprise coûteuse, voire hasardeuse.

3.—Le journal d'idées se fait plus d'ennemis que d'amis.

Nous nous en rendons compte tous les jours. Les gens auxquels nous rendons service ne nous en savent pas toujours gré; ceux que nous combattons nous en gardent une rancune impérissable. Si toutes les personnes et toutes les institutions auxquelles le *Devoir* a donné le coup d'épaule indispensable à un moment ou à l'autre lui avaient rendu en argent ce qu'ils en ont reçu en services, le *Devoir* serait multimillionnaire. Par contre, ceux que le *Devoir* a combattus ou tout simplement critiqués lui ont toujours fait payer chèrement ses jugements.

En veut-on une preuve par l'absurde? Qu'on regarde ce qui se passe dans nos journaux quotidiens. Ceux qui réussissent et ceux qui veulent réussir s'arrangent pour éviter les questions litigieuses, pour ne pas déplaire aux puissants et assez souvent pour écraser les faibles. C'est la recette du succès dans le journalisme.

●

Il n'y a pas de moyens termes. Si le public, du moins un certain public, veut un journal d'idées comme le *Devoir*, qu'il en paie les frais. Si les Canadiens français, qui se disent de l'élite, refusent de payer sept sous par jour pour un journal comme le *Devoir*, c'est qu'ils ne méritent pas d'en avoir un.

Dieu merci, l'expérience de plus de quarante ans prouve le contraire. Les lecteurs du *Devoir* payaient deux sous pour leur journal quand tous les autres se vendaient un sou; plus tard, ils ont payé trois sous, quand les autres ont augmenté à deux sous.

En 1948, ils ont payé cinq sous pendant que les journaux concurrents restaient à trois sous.

Nous comptons bien garder nos lecteurs même en portant le prix à sept sous l'exemplaire.

C'est notre espoir et ce sera notre récompense.

Gérard FILION

La Bible vous parle . . .

Et je parlerai de tes témoignages devant les rois et sans rougir.
Et je me délecterai en tes commandements que j'ai beaucoup aimés.
(Psaume 119 (118), 46-47).

(Texte préparé par la Société catholique de la Bible)

L'encyclique sur les missions

Pour célébrer le 25e anniversaire de l'encyclique "Rerum Ecclesiae", parue le 27 février 1926 et consacrée aux missions, Pie XII publie une nouvelle encyclique sur le même sujet, intitulée "Evangelii praecones".

Elle s'adresse à l'épiscopat, au clergé et aux fidèles du monde entier. La première partie retrace brièvement les grands projets réalisés par les missions catholiques durant les vingt-cinq dernières années. La seconde indique les règles ou directives à suivre sur le terrain religieux et social pour donner à la propagation de la foi dans le monde une impulsion toujours plus vigoureuse. Ces directives seront précieuses au Canada où l'esprit missionnaire se développe de plus en plus et donne de si beaux fruits. Publiée dans la collection des "Actes Pontificaux", la nouvelle encyclique se vend 20 sous l'exemplaire au secrétariat de l'Institut Social Populaire, 8100 boulevard Saint-Laurent, Montréal (14).

ELEMENTS DU PROBLEME ESPAGNOL

Les divisions du régime

par Jean CREACH

Madrid. — Les grèves du printemps n'auraient pas eu pareille ampleur si la cohésion entre les forces du régime n'avait diminué. Le terrain sur lequel s'étaient placés les organisateurs fut un terrain presque toujours économique... Mais le consentement qui, dans d'importants secteurs du régime a accompagné le mouvement de protestations, les encouragements qu'il a parfois reçus, sont nés à la fois de griefs économiques et politiques.

Voilà un an encore le régime s'appuyant sur une base politique extrêmement large: elle allait de la Phalange — grincheuse mais fidèle — à la grande bourgeoisie, en passant par le haut et le bas clergé, les classes moyennes, les campagnards, l'armée.

L'éclatement de la Phalange

Actuellement, la Phalange a éclaté: les carlistes ont tiré de leur côté, ils ont établi leurs *tercios* — la seule force de choc bien organisée actuellement hors du régime — dans une semi-clandestinité. Or c'était à eux que la Phalange devait son crédit et sa force. On s'est étonné de voir des grèves dans une ville comme Pampelune, qui avait toujours penché du côté du régime, ou du malaise dans la province de Logrono. Leurs auteurs furent les carlistes, les *requetes*, dont les bérets rouges terrorisaient les brigades de la République (1). Ils ont actuellement autant de noblesse, de désintéressement, de cran, de fidélité, à leurs principes. Il ne semble pas toutefois qu'ils puissent transformer pareil capital psychologique en force politique: ils sont dressés à la fois contre le général Franco, contre la Phalange, contre don Juan, contre les partis républicains, contre les communistes. Ils seraient une puissante force en cas de guerre civile; — dans ce cas, ils combattraient d'ailleurs de nouveau contre les républicains — mais il ne paraît pas qu'on puisse les compter comme une force politique d'avenir.

Leur rupture avec la Phalange a coupé celle-ci de toute base territoriale ou sociale sérieuse. Malgré l'esprit de justice sociale et le sens politique de plusieurs de ses éléments, malgré ses moyens — gouverneurs civils, commissions de ravitaillement, syndicats, auxilio-social, etc., — elle n'a pu retrouver une autre assiette dans le pays. Elle est discréditée par l'absence de désintéressement de plusieurs de ses membres. Ses forces sont limitées à quelques groupes d'intellectuels — étudiants pour la plupart — et de fonctionnaires toujours fidèles au Caudillo, et souvent déçus, irrités de la place faite à l'Eglise, aux banques privées, hostiles à la monarchie, indignés de voir trahis tous les jours les principes de José Antonio, étonnés que l'Espagne ne les comprenne pas.

Je causais un jour avec une *camisa vieja*, haut hiérarque du régime et, dit-on, confident du Caudillo. Je lui disais que l'isolement de la Phalange semblait d'autant plus notable que le général Franco affirme tous les jours que l'avenir de l'Espagne, c'est le "Mouvement".

"Nous avons les syndicats, me répondit-il. Ils assurent le contact entre la classe ouvrière et le régime. Les différentes échelles de délégations, au nivezu provincial et au niveau national, garantissent aux ouvriers une représentation auprès du pouvoir. (Il dit "du mando": du commandement).

— J'ai pourtant constaté, remarquai-je, qu'en règle générale, les délégués régionaux sont nommés par le ministre du travail lui-même, et que les délégués d'usine sont choisis non par les ouvriers mais par les délégués régionaux.

— La chose se produit parfois, me fut-il répondu. *Car il arrivait des marxistes aux postes de responsabilité.*"

Cette suspicion — car le terme de "marxiste" s'étend souvent à des hommes de tendances non conformistes plutôt que de conviction marxiste — a fait des syndicats des appareils ruineux et sans crédit. L'Etat syndical n'est plus qu'un mot.

Depuis quelques semaines la Phalange se réclame de ses principes pour revendiquer de nouveau près du Caudillo une partie du pouvoir. On est obligé de constater que, soit à cause de ses principes, peu conformes au génie de l'Espagne, soit à cause des hommes chargés de les appliquer, l'expérience phalangiste s'est soldée par un échec. Cet échec ne semble pas qualifier la Phalange devant l'Espagne et devant les nations occidentales pour de véritables responsabilités gouvernementales.

L'Eglise pense que des réformes sont nécessaires et possibles

On sait que depuis 1939, à travers M. Ibanez Martin, ministre de l'éducation, qui se retire aujourd'hui, et depuis 1947, à travers M. Martin Artajo, ministre des affaires étrangères, l'Eglise d'Espagne dispose d'une position privilégiée que jamais aucun régime ne lui avait procurée. Elle contribua au succès du referendum de 1947, en plein blocus occidental, à la politique de mansuétude envers les prisonniers politiques, à un effort de charité sociale grâce aux écoles sociales du clergé, effort auquel nous avons maintes fois fait allusion. Elle n'est pas étrangère, grâce à un système de censure lénifiante, mais efficace, à l'instauration d'un ordre moral dont bien des gens à Madrid, à Barcelone, à Valence, ne se privent pas de moquer les excès, mais que la majorité des Espagnols approuvent, quand ils ne regrettent pas sa modération... Lorsque le cardinal de Tolède refuse à une grande maison d'édition l'autorisation d'imprimer les oeuvres complètes de Stendahl et de Victor Hugo, n'oublions pas qu'il a derrière lui sept Espagnols sur dix.

L'Eglise d'Espagne était donc jusqu'à l'an dernier, et à quelques exceptions près, une force du régime. Aujourd'hui, si l'on prend pour test les grèves et son attitude en face d'elles, on découvre le panorama suivant:

— Les grèves de Barcelone ont été soutenues de très près par le Mouvement démocratique catalan (qui toujours d'ailleurs s'éleva contre le régime) et par des membres de la Jeunesse ouvrière catholique groupés derrière l'un des plus fameux prélats de Catalogne;

— Les grèves de Bilbao ont été approuvées par une partie des jésuites basques;

—Celles de Navarre par l'un des évêques de cette province;

—L'Action catholique - - si l'on fait exception pour les dirigeants de l association des propagandistes — a approuvé les grèves;

— A notre connaissance, parmi les prélats qui sont à la tête des plus importants diocèses d'Espagne, cinq ont eu la même attitude;

— Certaines autres organisations, hier encore franquistes, sont maintenant partagées entre deux tendances : l'une désire le maintien du régime, l'autre croit que sa disparition est commandée par le bien de l'Espagne;

— Des fonctionnaires membres de l'Action catholique, et des plus haut situés, qui hier soutenaient MM. Ibanez Martin et Martin Artajo parce qu'ils les croyaient capables de contribuer à donner à l'Espagne des institutions de nature occidentale, proclament leur échec. L'Eglise, à les croire, ne peut endosser plus longtemps les responsabilités de ce qu'ils appellent "une faillite".

Pour une restauration

Ainsi dans les rangs de l'Eglise et dans ceux des catholiques les plus responsables l'appui au régime est-il débattu. On lui reproche du bout des dents sa gestion économique; souvent les accusateurs sont en bonne place parmi les bénéficiaires de la mégalomanie gouvernementale. On lui en veut, au nom des principes mêmes du christianisme, de ne respecter aucune des libertés de l'homme.

La liberté d'expression, disent les prélats — et souvent leurs amis laïcs n'ont pas leur mesure, — est aujourd'hui paralysée. Pour eux, la presse doit certes demeurer dans les limites d'une décence qu'elle avait perdue entre 1931 et 1936. Mais le régime ne peut continuer d'imposer, à coups de notes d'orientation, son interprétation de la situation intérieure de l'Espagne comme de la politique internationale. Il refuse par là, poursuit-on, de jamais faire confiance à l'homme; lui-même, inaccessible à toute critique, à toute information qui ne coïncide pas avec le souci qu'il a de sa propre conservation, s'enferme dans une vue à demi irréelle de l'Espagne et du monde. Il fait que les Espagnols, loin d'accepter ses vues, s'enfoncent de plus en plus dans leur indifférence naturelle envers les problèmes politiques, dans leur mépris de l'Etat et dans leur incivisme. Mgr Herrera, évêque de Malaga, et qui lui-même fut journaliste avant la guerre civile, vient de se faire le défenseur de la liberté d'opinion dans une pastorale éclatante.

Eléments du problème espagnol

De même, estime la hiérarchie, il est temps d'arracher les Cortès à leur rôle d'automate: elles ne peuvent continuer d'enregistrer sans débat réel les décisions du chef de l'Etat ou de ses ministres. Il est aujourd'hui nécessaire de constituer un contrepoids à l'exécutif. Que l'on ne s'abuse pas cependant: la hiérarchie espagnole ne croit pas que ce contrepoids puisse être constitué par un système parlementaire de type occidental; elle considère que les expériences de suffrage universel à la mode espagnole ont été la cause immédiate des massacres de 1934-1939. Mis à part un petit secteur de l'Eglise de Catalogne et les provinces basques, la majorité de l'Eglise et des catholiques d'Espagne partagent ces vues de la hiérarchie.

Une telle réforme des méthodes plutôt que des principes de gouvernement est jugée nécessaire et possible; on est unanime à croire qu'elle peut s'accomplir sans risque de désordre intérieur; on pense même qu'il faut laisser se constituer une opposition qui ne mettrait en cause ni l'unité du pays ni le principe du régime et qui néanmoins pourrait être l'antichambre de la monarchie. La possibilité de dialoguer avec le gouvernement, plutôt que celle de le critiquer à vide, serait ainsi créée. Seule, pense l'Eglise, une telle critique constructive — sur le danger de certaines initaitives économiques, sur la situation sociale, sur les abus de l'exécutif, sur les obstacles mêmes qui entravent ses initiatives les plus judicieuses — est capable de rompre l'isolement du pouvoir, d'empêcher enfin que le mécontentement prenne une forme explosive, toujours possible en Espagne.

La force de l'Eglise d'Espagne réside dans les dispositions mêmes du caractère espagnol à vivre la foi catholique, dans le travail d'organisation que ses hommes, clercs et laïcs, poursuivent depuis douze ans, dans les exemples de charité que ses prélats et ses prêtres, à Valence, à Malaga, à Cordoue, à Séville, à Barcelone, ont opposés à l'incurie de la bureaucratie et à l'égoïsme de la grande bourgeoisie. L'Eglise d'Espagne est forte. Mais, cette force, personne aujourd'hui — ni les antifranquistes ni les fidèles du général Franco — ne doit se méprendre sur l'emploi politique qu'elle en fera: l'Eglise d'Espagne ne prêtera la main à aucune opération—violente ou non — qui serait destinée à renverser le Caudillo. Cependant, le régime ne peut plus compter sur son appui inconditionnel. Certains évêques ont déjà fait ensemble auprès du Caudillo, l'an passé et cette année, plusieurs démarches pour l'amener à rendre aux Espganols quelques-unes de leurs libertés. Ils désirent obtenir de lui qu'au moins les Fueros, promis en 1945, ne restent plus lettre morte. Ils recommenceront leurs démarches. L'initiative de Mgr Herrera, la lettre des Métropolitains, le 3 juin, rappelant "les devoirs de justice et de charité dans les circonstances présentes", et que "tout totalitarisme, même adouci, dépouille l'individu au profit de l'Etat", constituent seulement les premières de ces démarches.

Les prélats estiment enfin que le régime doit songer à sa succession, avec prudence, avec, soin, mais sans aucune arrière-pensée. Les avis peuvent certes diverger sur les délais à concéder au pouvoir personnel; la prudence des uns et la véhémence des autres peuvent donner l'impression que l'opinion de l'Eglise d'Espagne n'est pas homogène. En fait personne dans ses rangs ne considère qu'aujourd'hui il existe un Etat en Espagne et que sa continuité soit assurée avec l'actuelle loi de succession.

Ses membres les plus éminents comme les plus humbles, si même ils ignorent mutuellement leur accords, sont unanimes sur le principe comme sur les méthodes d'une Restauration.

Jean CREACH
(Le Monde).

(1) Les carlistes défendent la candidature au trône d'Espagne de don Javier de Bourbon, descendant de don Carlos et de Ferdinand IV.

LETTRES AU DEVOIR

EN ANGLAIS

Monsieur le Rédacteur,

Monsieur Héroux, dans ses Blocnotes, nous raconte la rebuffade méritée reçue par un Canadien français qui s'acharnait à parler anglais à un Albertain, et ce dans un mauvais anglais, en plus. "Il faut espérer, écrit-il, qu'il est tombé sur un échantillon unique." Hélas! non. Cet échantillon semble devenir marchandise courante.

Le poste C.H.R.C., de Québec, vient de nous diffuser pour la troisième fois, cet été, trois conférences faites par des Canadiens français, en langue anglaise, devant le Club Rotary, de Québec. Le dernier conférencier était un Montréalais bien connu et expert dans les questions d'aviation.

Inutile de vous dire que les auditeurs de C.H.R.C. ont rougi pour eux et aussi pour les membres de ce club composé de Canadiens français. Chacun d'eux fut remercié en langue française. C'était vraiment trop d'honneur à leur faire! Il ne faut pas s'étonner si certains Anglo-Canadiens nous méprisent, eux, qui, à ce même Club Rotary, de Québec, s'excusent de ne savoir parler français et marchent sur leur respect humain en nous balbutiant tout de même quelques mots de français!

J'espère que votre remarquable caricaturiste LaPalme clouera, un de ces jours, au pilori, cette sorte d'"avachis".

Un auditeur écoeuré.

LE FRANÇAIS DANS L'ARMEE

Monsieur Pierre Vigeant,

Quand je lisais vos premiers articles sur la francophobie qui existe dans l'armée, je me disais: Bon! voilà une autre affaire pour "chiâler". Encore, si ça servait à quelque chose; mais ça ne donnera rien. On prend simplement figure de quémandeur jamais satisfait, d'éternal brâillard."

Votre insistance même m'a fait changer d'idée. Là comme ailleurs, le *Devoir*, sous votre plume, a bien rempli jusqu'ici son rôle de "chien de garde" selon le mot du chanoine Groulx. Continuez courageusement, cher monsieur Vigeant, à réveiller l'opinion publique sur ce sujet de l'armée unilingue.

Si chacun s'en donnait la peine et écrivait quelques lignes bien d'aplomb à son député, peut-être la question pourrait-elle forcer le ministre à y regarder de plus près. En fait, une telle campagne ne pourrait-elle pas être organisée? Par une association ou une société influente. Le succès n'en serait que mieux assuré.

Bien à vous,
BAPTISTE

SE MOQUE-T-ON DE NOUS A L'IMPOT ?

Monsieur le directeur,

Nous autres, ce sont les descendants des pionniers qui bâtirent le pays et déjouèrent, par leur attachement au sol et à leurs prêtres, leurs nouveaux maîtres qui voulaient les angliciser en tentant de leur faire perdre leur langue et leur religion. Après des luttes héroïques, nos pères sont restés Canadiens français.

Faudra-t-il lutter de nouveau pour avoir justice ? Le français et l'anglais ne sont-ils pas, d'après la constitution, sur le même pied, au Canada découvert par Jacques-Cartier ? Oublie-t-on ça au bureau de l'impôt de la ville de Québec, situé dans l'édifice "Pollack", dont le propriétaire est le grand ami des "Canayens" qui constituent sa meilleure clientèle ?

On se moque de nous à l'impôt. En voici une preuve : Le 14 août, me rendant au bureau pour m'acquitter de mon devoir envers le fisc sans entrailles, quelle ne fut pas ma stupéfaction d'apercevoir, sur le comptoir destiné à recevoir mon argent, une pancarte écrite seulement en anglais. En voici la teneur. — Tenez-vous "ben" — "Let us help you prepare your 1950 income tax return. These official representatives of the taxation Division are at your service. They will be glad to answer your questions and help you prepare your return. Their is no charge for this public Service Department of National Revenu Taxation Division". Ayant demandé à la gracieuse demoiselle qui reçut mon argent, si j'étais bien à Québec, elle me rétorqua : "Pourquoi demandez-vous ça" ? Avec cet unique avis en anglais, je me croyais, répondis-je, à Toronto. En guise d'explication et de "consolation", la demoiselle aux yeux flamboyants, m'a dit : "N'y en a-t-il pas une en français sur l'autre comptoir ? " Bernique ! Je n'ai rien vu de ce côté-là. A moins que l'avis soit écrit en encre invisible ou soit camouflé dans un coin de l'édifice inaccessible et obscurci par des toiles d'araignées !

Jasant quelque peu encore, avec mademoiselle, elle me dit, dans l'intention de me désarmer : "Les Anglais le regrettent bien de ne pas savoir le français. Ils sont obligés de l'apprendre maintenant". Très bien mademoiselle ! Mais seront-ils convaincus de la nécessité de savoir les deux langues si, venant à Québec, ils aperçoivent, dans un bureau officiel, des affiches uniquement en anglais ? A cette constatation, ils saisiront moins l'importance du français !

Ce n'est pas quêter une faveur, mais bien réclamer un droit acquis par des luttes courageuses, que d'exiger du ministre du Revenu national qu'il ait du moins la décence de donner un caractère bilingue aux affiches qu'il pose dans ses bureaux, non seulement situés à Québec, surnommé l'Athènes d'Amérique, mais aussi dans les bureaux situés dans les autres villes du Canada. En ce faisant, il rendra justice aux payeurs de taxes et adoucira leur douleur de se saigner à blanc pour assurer la défense de l'empire décadent de "John Bull', ou de payer la guerre sainte de l' "Oncle Sam", en Corée.

Que le fisc qui n'a de pitié pour personne, nous traite avec un peu d'élégance, au moins dans la ville de Québec, en respectant le français dans quelques-unes des pancartes, et nous serons moins bourrus lorsqu'il s'agira de satisfaire sa voracité.

Merci, monsieur le directeur.

Henri Lacourcière, B.S.A.
Québec.

BLOCS-NOTES

De Mossadegh au chah de Perse et autres lieux

M. Lapalme s'est demandé dimanche si le Québec ne serait pas un jour l'Iran de l'Amérique du Nord. Il songeait à l'Ungava, cédé pour une chanson à du capital anglo-canado-américain.

La "Gazette" s'est lancée hier matin à la défense du gouvernement d'Union nationale. "M. Lapalme va à Mahomet", dit-elle. Pour sa part, elle irait plutôt à la Mecque, et fait ses dévotions à la Kaaba du grand capitalisme, qui a osé offenser le chef libéral. "Montréal-Matin" s'est d'ailleurs hâté de la reproduire.

Elle convoque contre M. Lapalme le premier ministre canadien. On se souvient en effet que M. Saint-Laurent tint rigueur à "certains de mes amis" des reproches formulés à l'adresse de la Hollinger et de l'entente consentie par la province à cette compagnie. Cela donna lieu alors à des rumeurs de pacte Saint-Laurent-Duplessis.

(Soit dit en passant, le silence de M. Duplessis devant le mémoire Massey et l'aide fédérale aux universités tendrait à confirmer l'hypothèse formulée dans le temps par Pierre Vigeant).

Ce qu'il faut se demander, c'est plutôt si le Québec n'est pas déjà l'Iran de l'Amérique du Nord — je veux dire l'Iran d'avant Mossadegh.

On sait qu'une féodalité pourrie et ignorante a livré les ressources naturelles du pays à de vastes congrégations économiques étrangères. Je parle de l'Iran. Les chefs de cette féodalité musulmane n'avaient su qu'exploiter la population, ils ignoraient l'existence des puits d'huile sur leur territoire. Quand ceux-ci furent repérés et cédés — pour presque autant de temps que nous avons "loué" les gisements de l'Ungava —, l'aristocratie musulmane s'inquiéta d'en tirer des bénéfices ; entièrement dominée par la Grande-Bretagne, elle n'exigea pas que la compagnie forme et emploie ses jeunes gens et prépare ainsi une relève de techniciens.

Cette situation ressemble étrangement à celle qu'a créée le gouvernement Duplessis dans l'Ungava. Il n'a exigé qu'une royauté bénigne — à peine un sou par tonne de minerai extraite — contre des privilèges extraordinaires. Les Américains, déjà chez eux à la tête de nos entreprises, obtiennent à peu près ce qu'ils veulent. Les techniciens seront, dans leur immense majorité, des importés, et la basse main-d'oeuvre sera locale. Quand des professeurs d'université ont proposé l'établissement d'une industrie sidérurgique canadienne, M. Duplessis a écarté leur suggestion sans l'étudier, et il a ri très fort.

On affirme que sa caisse électorale est bien remplie. Cela lui permet de ne pas prendre au sérieux les dénonciations de ses adversaires. Il est devenu, comme le chah d'Iran, le suprême espoir du capital étranger, après s'être hissé au pouvoir en le combattant.

Du nouveau en Espagne ?

Que se passe-t-il en Espagne ?

L'une des caractéristiques de cette époque, où les moyens de communication et d'information ont tant progressé, c'est qu'il est très difficile d'obtenir un jugement éclairé et désintéressé sur quelque sujet que ce soit : les propagandes brouillent tout. Et l'Espagne est un sujet sur lequel les opinions sont partout fort tranchées.

Un journaliste du *Monde*, qui connaît bien le pays de Franco et vient d'y passer six semaines, M. Jean Creach, a communiqué à ses lecteurs des vues nuancées sur l'Espagne de 1951. Il estime que le régime est encore très vigoureux, surtout parce qu'il conserve l'appui de l'armée. Mais la haute bourgoisie se plaint des projets économiques et sociaux de l'Etat, et de ses constructions ambitieuses où s'engloutissent des sommes considérables. Les classes moyennes sont plus inquiètes. Quant à l'Eglise d'Espagne, M. Creach analyse sa position dans un article que nous reproduisons aujourd'hui.

Il estime que l'animosité des grandes puissances à l'égard de l'Espagne a servi Franco : celui-ci est apparu à l'immense majorité de ses compatriotes comme le seul Résistant possible. La détente, du côté américain, le rendra moins indispensable. Et si peu à peu l'Espagne rentre dans la communauté des nations occidentales, beaucoup d'Espagnols estimeront que la présence du Caudillo est moins nécessaire.

Franco lui-même a une haute conception de son propre destin. Il s'estime très sincèrement le chef providentiel, et regarderait comme une faiblesse de quitter la direction de son pays. Pourtant, même parmi ses amis, l'on s'inquiète de sa succession : s'il disparaissait tout d'un coup, ce serait le vide, car il a concentré en sa personne le prestige et les pouvoirs de sa nation. Des républicains s'en effraient même, et regarderaient comme nécessaire une transition monarchique.

Vers le roi

M. Creach laisse entendre que cette restauration est quasi certaine. Les monarchistes demeurent nombreux. L'Eglise estimerait sage cette solution, pourvu qu'elle soit prudemment préparée. Presque toutes les classes sociales y verraient un gage de stabilité. Et l'équipe royaliste fait preuve actuellement de sang-froid et du sens des responsabilités.

Le danger, selon lui, c'est qu'on y parvienne abruptement — advenant par exemple la mort de Franco — et avec l'illusion que la misère cesserait dès l'accession de don Juan. Or, l'inorganisation et la pauvreté sont grandes, et il faudrait l'aide étrangère et bien des années au meilleur régime pour remettre l'Espagne sur pied. Si la royauté échouait, c'est alors et alors seulement qu'on pourrait craindre une révolution communiste.

Car l'Espagne d'aujourd'hui demeure passionnément anticommuniste. M. Creach confirme là-dessus les témoignages de tous les voyageurs : le pays de Franco est peut-être celui où l'on croit le plus à la croisade américaine, et où l'on brûle d'y prendre part moyennant certaines conditions. Il est paradoxal de songer que ce sont l'Angleterre et la France qui l'en empêchent.

André L.

L'ACTUALITE

Maximes de l'ère victorienne

Certaines vies pittoresques, mouvementées, brillantes et réussies tentent les écrivains parce qu'elles sont tout de suite de très beaux romans ; ces grandes existences sont des chapitres de l'Histoire.

Disraéli, qui a sa place dans la galerie des grands politiques, disait : "Ne lisez pas d'histoire, rien d'autre que de la biographie, car c'est de la vie sans théorie". *Le grand premier ministre de Victoria, dont une nouvelle biographie vient de paraître à New-York, avait le sens de telles formules, et il le devait sans doute à deux aspects de sa personnalité qui contribuaient à l'isoler, même dans le succès et la gloire de sa prestigieuse carrière politique. C'était d'abord un "poète manqué" et la poésie ne fait pas bon ménage avec la politique ; et de plus, le fait qu'il était juif et qu'il se sentait solidaire de toute sa race, lui donnait, bien qu'il fût à la tête d'un grand empire,* "cette liberté absolue de préjugés qui est la possession compensatrice d'un homme sans patrie".

L'Actualité *n'est pas l'endroit de juger l'ouvrage, du reste inégal, de M. Hesketh Pearson, non plus que les actes souvent discutables du grand architecte du règne de Victoria. Mais c'est bien l'endroit où souligner quelques autres des nombreuses maximes de ce politique très lucide qui avait beaucoup d'imagination.*

Il a dit : "Ce fut une grande idée de nos rois que de se faire les souverains de la mer. La plus grande portion de cette planète est de l'eau ; ainsi nous sommes devenus tout d'un coup une puissance de premier plan."

Pensée réconfortante pour l'Anglais du XIXe siècle, mais qui a quelque chose de fatidique aujourd'hui, alors qu'Albion a perdu l'empire des flots, qu'elle a dû quitter Suez, en attendant de perdre Hong-Kong et Singapour... et Gibraltar, alors que ses pétroliers ne sont plus maîtres du golfe persique.

"La chose la plus importante dans la vie, après celle de savoir quand saisir une occasion, c'est de savoir quand renoncer à un avantage". *Encore une observation qui s'applique à l'Angleterre d'aujourd'hui. Après des siècles où elle a su saisir de belles occasions — souvent par l'agression —, l'Angleterre doit savoir maintenant renoncer à tout cela pour en sauver des bribes. Elle l'a fait avec élégance pour l'Inde, mais elle y met moins de grâce en Perse.*

"Je pense qu'avant longtemps la science sera redevenue imaginative, et que, en devenant plus profonds, nous deviendrons peut-être aussi plus crédules". *Magnifique commentaire anticipé d'une époque où la science atomique coïncide avec les propagandes les plus tyranniques, où la foule qui bénéficie de tant de découvertes audacieuses est ballottée en tous sens par les "ingénieurs des âmes".*

Et pour finir, ce jugement cynique par un homme qui connaissait bien la politique: "Il n'y a pas d'acte de perfidie ou de bassesse dont un parti politique ne soit capable ; car en politique, il n'y a pas d'honneur". *La démocratie a-t-elle beaucoup changé depuis cent ans sous ce rapport ?*

SANSOUCY

Un garçonnet, un adolescent et un vieillard blessés

Un garçonnet de dix ans, un adolescent et un vieillard ont été blessés au cours de la soirée d'hier. Tous les trois ont été pansés dans divers hôpitaux et ont pu réintégrer leur domicile.

Claude Plouffe, six ans, 6840 Papineau, a échappé à la mort lorsqu'il courut devant une automobile. Heureusement, grâce à une manoeuvre du chauffeur, il ne fut atteint et blessé que légèrement. Transporté à l'hôpital Sainte-Justine, le petit Claude pouvait retourner au domicile de ses parents quelques heures plus tard.

Claude Beauparlant, 18 ans, 4683 rue Saint-Denis, pilotait sa bicyclette sur la rue Pontiac lorsqu'il est entré en collision avec une automobile roulant sur la rue Bienville. Il a reçu les soins nécessaires à l'hôpital Notre-Dame.

Un vieillard de 72 ans, M. Charles Lajeunesse, 2011 rue Cartier, a été blessé lorsqu'il a été heurté par une bicyclette alors qu'il marchait sur le chemin qui part de l'étang du Parc Lafontaine. M. Lajeunesse fut aussi traité à Notre-Dame.

Avis de décès

Le MAIRE. — A Montréal, le 27 août 1951, à l'âge de 62 ans, est décédée Mlle Marie-Anne Le Maire, autrefois de St-Eugène et l'Orignal, Ontario, et demeurant à 396 ouest rue Sherbrooke. Les funérailles auront lieu jeudi le 30 août. Le convoi funèbre partira des salons funéraires Georges Godin, no 518 est, rue Rachel, à 7 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame où le service sera célébré à 8 h. Et de là au cimetière de St-Eugène, Ontario, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

MARTIN. — A Verdun, le 27 août 1951, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Alexandre Martin, maître boucher, époux de Rose-Alma Lépine, demeurant à 4251 Wellington. Les funérailles auront lieu le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires L. Thériault, No 512 rue de l'Eglise, à 9h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame des Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 10h., et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Elections tenues à la Commission d'apprentissage de l'imprimerie

MM. G.-A. Gagnon et E. Roberts, élus présidents conjoints — Les autres officiers — Les étudiants devront désormais passer une journée par semaine dans les ateliers — Gratification aux moniteurs

La Commission d'apprentissage des métiers de l'imprimerie de la Cité de Montréal, lors de son assemblée générale tenue récemment, s'est choisi un nouveau conseil d'administration qui se compose comme suit :

présidents conjoints : G.-A. Gagnon, des Syndicats nationaux; Edwards Roberts, de l'Employing Printer's Association of Montreal, Inc.;

M. G.-A. GAGNON

M. EDWARD ROBERTS

membres : Alex MacDonald, des Unions internationales; Aimé Laplante, de l'Association des maîtres-imprimeurs de Montréal, inc.;

secrétaire-gérant : Ernest Guénette, secrétaire-gérant du Comité paritaire de l'industrie de l'Imprimerie de Montréal et du district.

On a annoncé également la mise en vigueur des projets suivants :

1) Grâce à une entente intervenue entre cette Commission d'apprentissage et le ministère du Bien-Etre social et de la Jeunesse de qui relève l'Ecole des Arts Graphiques, les élèves réguliers de l'école passeront, à compter de septembre prochain, une journée par semaine dans les ateliers d'imprimerie de la métropole pour remplacer les apprentis de ces ateliers qui doivent se rendre à l'école des Arts Graphiques pour y recevoir des cours théoriques une journée par semaine, en vertu de la règlementation d'apprentissage. Cette commission a décidé de verser à ces élèves une légère gratification de $2.50 pour les aider à subvenir à leurs petites dépenses personnelles pour chaque journée passée dans les ateliers. Cette nouvelle disposition par laquelle les élèves de l'école des Arts Graphiques iront remplacer les apprentis des trois premières années dans les ateliers aura pour effet de familiariser les élèves avec le travail pratique des ateliers, de sorte qu'en quittant l'école à la fin du cours régulier de trois ans, ils auront acquis une formation à la fois théorique et pratique.

2) Il a été également résolu de verser une gratification de $12.00 par année aux moniteurs qui doivent préparer et expédier à la Commission d'apprentissage un rapport mensuel détaillé sur la nature des opérations accomplies par les apprentis sous leur surveillance ainsi qu'une évaluation du comportement de ces apprentis à l'atelier en fonction des quatre facteurs suivants : aptitude, qualité du travail, quantité de travail et aptitude. Ces renseignements sont de première importance pour permettre à la commission de suivre efficacement le progrès des apprentis et de se rendre compte s'ils apprennent toutes les opérations du métier ou s'ils ne sont pas plutôt limités à quelques opérations en particulier, ce qui les empêcheraient de devenir des hommes de métier compétents. C'est donc dans le but de reconnaître la part accomplie par les moniteurs dans la réalisation de son programme de formation professionnelle et de les encourager à lui fournir une vue d'ensemble aussi exacte que possible de la formation que reçoit chaque apprenti que cette commission d'apprentissage a décidé de verser cette légère gratification aux moniteurs qui lui transmettront leurs rapports mensuels complets dans le délai prévu par les règlements de la commission d'apprentissage, soit le ou avant le septième jour de chaque mois pour le mois précédent.

De passage chez les Pères Prémontrés

L'abbé général de l'Ordre de Prémontré, Mgr Hubert Noots, en visite dans les monastères d'Amérique, a passé quelques semaines au prieuré de Saint-Bernard-de-Lacolle (comté de St-Jean). Abbé titulaire de l'abbaye de Floreffe (Belgique), il fut élu abbé général de l'Ordre le 30 septembre 1937.

Demeurant à Rome depuis 35 ans, Mgr Noots possède une expérience peu ordinaire de la vie romaine et y cumule bien des charges et plusieurs titres honorifiques: président du collège Saint-Norbert de la Ville Eternelle, consulteur de la Sacrée Congrégation des religieux, membre du conseil pontifical général de l'oeuvre de la Propagation de la Foi pour la Belgique ainsi que de l'oeuvre de Saint-Pierre-Apôtre pour le clergé indigène, secrétaire de l'Union internationale du clergé pour les missions, il est revêtu de la cappa magna, barrette et calotte violette, officier de l'Ordre de la Couronne et chevalier de l'Ordre de Léopold II.

Il nous est possible de concevoir quelle consolation pour son coeur de père de pouvoir visiter ses monastères américains, alors qu'il ne peut plus pénétrer dans la zone soviétique où les religieux en général ont été dépossédés de leurs biens, mis hors de leurs couvents quand il ne sont pas morts de misère ou de la main du bourreau.

C'est à l'instigation de Mgr le Général que la Belgique et la Hollande apportent une collaboration fraternelle aux catholiques d'Allemagne: sous la direction du Père Werenfried van Stratten, de l'abbaye de Tongerlo (Belgique), de nombreuses chapelles roulantes, dont 12 données par la Hollande seule, distribuent des secours matériels en même temps que spirituels à ces foules assemblées de tous les horizons, venues des villes détruites en tout ou en partie, et portant dans leur coeur et sur leur physionomie l'empreinte de la désolation. Notons que cette charité porte ses fruits sur la jeunesse allemande qui se dirige nombreuse vers la vie religieuse.

Mgr Noots s'embarquera le 4 septembre à New-York, pour retourner dans la Ville Eternelle. Nous lui souhaitons un heureux voyage, ainsi que de nombreuses années encore à la tête de l'Ordre de Prémontré, qu'il dirige avec une grande sagesse et une habileté consommée.

Une mère de 5 enfants électrocutée en tentant de sauver une vache

Une dame âgée de 33 ans, Mme Fernand Lemieux, domiciliée à St-Urbain de Châteauguay, a été électrocutée hier en tentant de dégager une vache qui allait être elle-même victime d'une électrocution.

Un fil à haute tension s'étant brisé, tomba sur la clôture de broche. La vache s'y étant frôlée, subit un violent choc électrique. Il semble que Mme Lemieux a vu la scène mais n'a pas réalisé le danger et comme elle s'est approchée de l'animal pour tenter de le dégager, elle fut elle-même électrocutée. La mort fut instantanée.

La victime est mère de cinq enfants. Le détective Arthur Normandeau, de la Sûreté provinciale, a fait enquête.

Aux anciens élèves de Ste-Cunégonde

Le conseil de l'Amicale des anciens élèves de l'école Ste-Cunégonde est à préparer son conventum annuel de tous les anciens élèves qui aura lieu, cette année, durant le mois d'octobre.

Le but de tout conventum est sans contredit de donner l'occasion aux anciens de se regrouper autour de leurs professeurs d'autrefois dans les murs de leur *Alma Mater* et par le fait même d'y aller de leurs souvenirs.

Cette année, le conseil de l'Amicale veut honorer d'une façon toute particulière les anciens qui ont quitté l'école il y a 40 ans et plus.

Alors, tous ceux qui sont dans cette catégorie voudront bien faire connaître au plus tôt, par écrit ou par téléphone, leurs noms et adresse, à: J.-A. Rozon, 6958 rue Briand, HE. 3990; J.-A. Maisonneuve, 2558 rue Workman, WI. 8342; ou à Georges Labelle, 6385 Chambord, CA. 4132.

"Nomination heureuse et fort opportune"

C'est l'avis qu'exprime M. Maurice Custeau concernant le nouveau poste confié à M. Guy Gauvreau à l'hôtel de ville

Des critiques se sont d'abord élevés contre la nomination de M. Guy Gauvreau aux postes de préposé aux relations extérieures à l'hôtel de ville et de promoteur du tourisme montréalais, M. Maurice Custeau, représentant de la Chambre de commerce des jeunes au conseil de ville, fait entendre un autre son de cloche.

Dans une lettre qu'il adresse au directeur des services municipaux, M. Curteau exprime l'avis que "cette nomination est très heureuse en même temps que très opportune". "J'ai questionné beaucoup de gens à ce sujet, dit-il, et tous sont unanimes à reconnaître les grandes qualités qui caractérisent le titulaire de ce nouveau poste et sa grande compétence".

M. Custeau ajoute: "Personnellement, je suis d'opinion que les relations extérieures de la cité sont tellement importantes par leur développement sans cesse grandissant, dû, en grande partie, au zèle inlassable de Son Honneur le maire, M. Camillien Houde, qu'il fallait, de toute nécessité, désigner une personne compétente dont la réputation à toute épreuve aiderait sa cause".

Le brigadier Gauvreau est dûment qualifié pour ce poste, dit encore M. Custeau, qui énumère les états de services du nouveau titulaire, en divers domaines.

"Quant au salaire et aux autres avantages attachés à ce poste, poursuit M. Custeau, ils vont de pair avec l'importance de la fonction créée; il est regrettable que certaines gens, toujours avides de critiques, ne lui aient pas même donné l'occasion de se faire valoir; je suis positivement convaincu que des mécontents seront bien vite heureux et des plus satisfaits".

M. Custeau termine sa lettre en réitérant ses félicitations et prie M. Louis-A. Lapointe, directeur des services, de "les transmettre également aux responsables de cette belle nomination".

Grapho-analyse du "Devoir"

par Mark ELLERY, B.A., C.G.A.

Les personnes qui désirent connaître leur caractère par l'analyse de leur écriture doivent nous envoyer une page écrite de leur main accompagnée de la somme de cinquante sous. Les personnes qui désirent une réponse personnelle et plus élaborée doivent envoyer deux dollars. Les remises se font en bons de poste et non en monnaie. Les lettres doivent être adressées à Grapho-Analyse, Le "Devoir".

Cécé. — Ecriture très originale et personnelle. Tempérament personnel et sûr de lui-même. Vous avez confiance en vous, Monsieur, bien que vous n'envisagiez pas toujours la vie avec tout le sérieux qu'elle exige. Et votre fierté extrême, qui glisse même un peu dans la vanité, vous pousse vers les sommets, les honneurs, et les premières places. Au fait, elle constitue, avec beaucoup d'évidence, le critère, le standard et la source de toutes vos réalisations. Naturellement, vous auriez beaucoup de considérations pour les autres. Mais vous les "patronnerez" souvent. En d'autres temps, votre tendance à la jalousie vous les rendra un peu insupportables. Votre main révèle beaucoup de curiosité intellectuelle, chez vous. Votre goût de la recherche et de découverte... Elle révèle, aussi, votre forte attirance pour tout ce qui peut satisfaire ou flatter vos sens. Vous aimez beaucoup la bonne chère et le confort, vous. Vous avez une nature passionnée.

Mark ELLERY

M. Alexandre Martin décédé à Verdun

M. Alexandre Martin, maître-boucher, domicilié à 4257 rue Wellington, est décédé le 27 août, à l'âge de 69 ans. Il était l'époux de Mme Rose-Alma Lépine.

La dépouille mortelle est exposée aux salons L. Thériault, 512 rue de l'Eglise. Les funérailles auront lieu demain, à 10 h., en l'église Notre-Dame des Sept-Douleurs. Inhumation au cimetière de la Côte des Neiges.

Le comité Stein confère avec le maire Houde

Les membres du comité canadien constitué en vue de préparer la visite de la princesse Elisabeth et du duc d'Edimbourg au Canada, ont conféré avec le maire Houde hier matin, à l'hôtel de ville.

Il s'agissait d'arrêter le programme des réceptions qui seront offertes au couple princier, le 23 octobre, à Montréal. M. Charles Stein, sous-secrétaire d'Etat aux affaires extérieures, est à la tête de ce comité national.

A la suite de la conférence, aucune communication n'a été émise.

Le R. P. Lelièvre, O.M.I., à la chapelle de la Réparation

Dimanche, 2 septembre, il y aura un ralliement des travailleurs de l'Est de la ville à la Chapelle de la Reparation.

Le R.P. Lelièvre, O.M.I., de Québec, le grand apôtre du Sacré-Coeur, prêchera aux messes de 8 h., 9 h., 10 h. et 11 h., et donnera également la prédication du Chemin de Croix à 3 h. de l'après-midi.

Il y aura de nombreux confesseurs à la disposition de tous les travailleurs et travailleuses qui voudront se recommander à Jésus-Ouvrier, à l'occasion de la fête du Travail.

Le Père Lelièvre rappellera à tous nos chrétiens les bénédictions et les consolations de l'Evangile en compensation des exigences et de l'austérité du Travail.

J.-M. Brassard
Comptable Public
enregistré
DUpont 6064 9300 St-Hubert

Professeur demandé
Classe unique. Références exigées. S'adresser Commission Scolaire de Malartic, au soin C.-E. Charbonneau, directeur des Etudes.

Voyageur de commerce demande position
Vient de vendre son commerce et désire reprendre la route. 25 années d'expérience. Peut voyager de Halifax à Vancouver. Connait très bien les provinces d'Ontario, de Québec et les Maritimes. Garantit chiffre de vente important. Donnera références sur honnêteté, sobriété et solvabilité. Offres sérieuses considérées seulement.
Ecrire case 16, Le Devoir.

...depuis 1892
"La vieille maison à l'ombre de l'église Notre-Dame"
"TRANCHEMONTAGNE"
(Les fils d'Alfred Bernier)
TEXTILES EN GROS
459 St-Sulpice, Montréal
BE. 4428

LA QUINCAILLERIE DE RENOM
OMER DE SERRES Ltée

Etudiants...
CE QU'IL FAUT POUR LE DESSIN

ENCRE "HIGGINS"
Imperméable pour tire-ligne
Bouteille de ¾ once .45

ENSEMBLE DE COULEURS
Gouache "Carters". Bout. ¾ on. 6 couleurs 1.20 8 coul. 2.00
Bouteille de 2 onces .35

CRAYONS MONGOL
Ensemble de:
12 couleurs 1.50 24 coul. 3.00

GODETS POUR PEINTURE A L'EAU
Modèle carré chacun .15
Modèle rond chacun .40

REGLES A CALCUL
Modèle à coulisse — longueur 6" chacune 5.00
Règle d'architecte — long. 6" chacune 2.80

NECESSAIRE A GEOMETRIE
Marque Allemande — 10 instruments avec étui en cuir. 20.45

EQUERRES A DESSIN
Fini plastique transparent.
45 DEGRES
6" .55 8" .85 10" 1.15 12" 1.75
60 DEGRES
6" .45 8" .55 10" .85 12" 1.25
Courbes françaises, fini plastique transparent 1.00 ch.

TES A DESSIN
Fini celluloid pour architecte.
24" 4.00 30" 5.00 36" 6.00

PLANCHES A DESSIN
En bois blanc
18" x 24" 3.50
23" x 31" 5.75

REGLES TRIANGULAIRES
Pour architecte et ingénieur, fini en ivoire 6.00
fini en bois 2.25

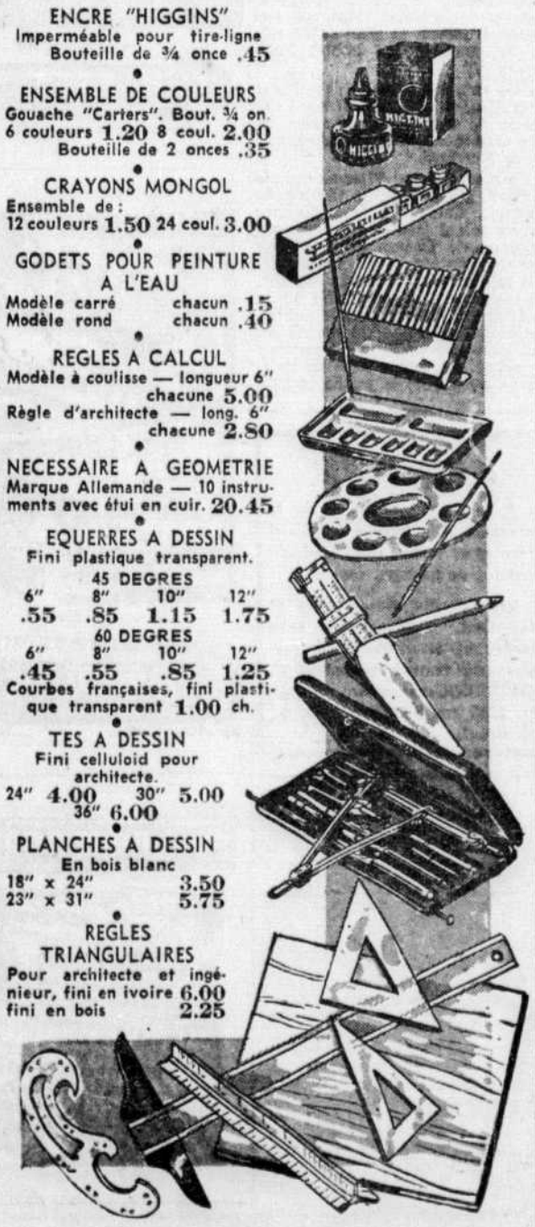

AIGUISOIRS BOSTON $2.50

Omer De Serres Limitée Montréal
343 Est, rue STE-CATHERINE LA. 0251
Rayon de papier-tenture

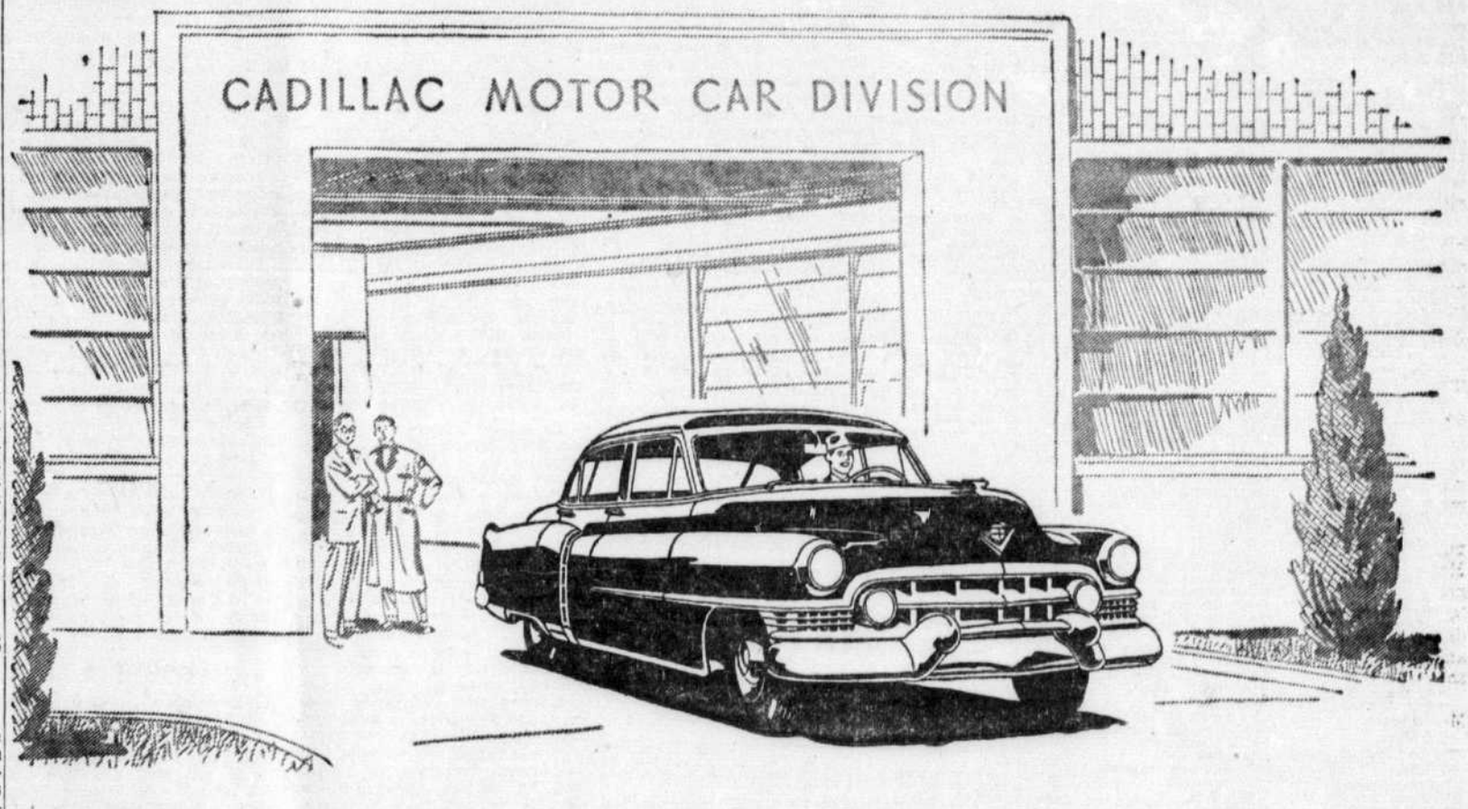

Point de départ d'un voyage merveilleux

La voilà partie — elle quitte la grande usine Cadillac aux mains d'un fier et heureux propriétaire.

Comme il serait intéressant de savoir tous les détails de l'usage qu'on en fera!

—longs voyages aux endroits les plus fascinants du monde ... entrées en scène dans les milieux les plus chic ... splendides visites à des affaires d'Etat ... des années de participation aux activités sociales des membres de quelque famille canadienne de distinction.

Oui—et peut-être même de deux, de trois ou *quatre* belles familles canadiennes—car une Cadillac est si bien conçue et construite qu'il ne semble pas y avoir de limite pratique à son utilité.

Franchement, il ne saurait y avoir de biographie plus intéressante que le récit de la "carrière" d'une Cadillac. Comme moyen de transport des gens de marque—elle est ordinairement témoin d'événements importants—toujours en demande comme compagnon de voyage fidèle et sûr.

Or, comme les milliers d'autres qui l'ont précédée, la voilà partie pour un des plus beaux voyages jamais entrepris par une automobile.

Ne serait-il pas merveilleux de faire avec elle un si beau voyage?

Cadillac
UNE VALEUR GENERAL MOTORS

MID-TOWN MOTOR SALES Limited
1395 OUEST, RUE DORCHESTER
Montréal, Qué. UN. 6-9961

RADIO

L'horaire des programmes radiophoniques nous est fourni par les postes concernés et est sujet à des changements de dernière minute dont nous ne pouvons tenir compte.

CFCF-600k. CBF-690k. CKAC-730k. CJAD-800k. CBM-940k.

MERCREDI, 29 AOUT

SOIREE

6.00 P.M.
CBF-Yvan l'intrépide.
CBM-Mtl. Stock Exch.
CKAC-Ainsi s'écrit...
CHLP-Revue des nouv
CKVL-Prg. Brading.
CFCF-Sérénade
CJAD-Nouvelles

6.15 P.M.
CBF-Radio-journal.
CBM-Nouv. CBO.
CKAC-Dites-moi.
CKVL-Chanson.
CJAD-Ballroom.
CHLP-Chansonnettes

6.30 P.M.
CBF-Rev. de l'actualité.
CBM-Commentaires in..
CKAC-Forum des...
CKVL-Nouvelles express
CFCF-Nouvelles.
CHLP-Nazaire et Bar...

6.45 P.M.
CBF-En dînant.
CBM-Alberta Pipeline.
CKAC-Nouvelles.
CFCF-Sports.
CHLP-Intermède.

7.00 P.M.
CBF-Tangos.
CBM-Stars.
CKAC-Rosaire.
CKVL-Parade de la ch..
CJAD-Nouvelles
CHLP-La voix ital...
CFCF-Beulah

7.15 P.M.
CBF-Studio.
CBM-Intro. au mercredi
CKAC-L'oncle Paul.
CJAD-Dow Award Show
CFCF-Jack Smith.

7.30 P.M.
CBF-Paris, 2 mille ans...
CBM-Hol. Music Festival
CKAC-Chantons.
CKVL-Radio-gazette.
CJAD-Peggy Brookks.
CFCF-Club 15.

7.45 P.M.
CKAC-Réfl. de femme
CJAD-Sport-Frank Starr
CFCF-Make Mine Mus

8.00 P.M.
CBF-L'expr. de Bombay.
CBM-Woodwind Sextette
CKAC-Faub. à m'lasse.
CHLP-Humour et mus...
CKVL-Carnaval de la...
CFCF-American Agent
CJAD-Mr. Chamden.

8.15 P.M.
CKAC-La rue..
CHLP-Livret de passes.

8.30 P.M.
CBF-Baptiste et Marian.
CBM-An Inspector Calls.
CKAC-Le p'tit bazar...
CKVL-Gilles et campa...
CHLP-Baseball...
CFCF-The Falcon.
CJAD-Make Mine Mem...

9.00 P.M.
CBF-Fabuliste La Fon...
CKAC-Far-West.
CKVL-Parade des amat..
CHLP-Nous chantons.
CFCF-True or False.
CJAD-Gangbusters.

9.30 P.M.
CBF-La fête au village.
CBM-Com. Composers.
CKAC-Honni soit qui...
CKVL-Raconteur de...
CFCF-Montreal Speaks.
CJAD-Philip Marlowe.

10.00 P.M.
CBF-Radio-journal.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Points de vue.
CKVL-Paris Swing.
CHLP-On danse à Mo...
CJAD-Nouvelles.
CFCF-Deegan's Diary.

10.15 P.M.
CBF-Les provinces ang.
CBM-News Roundup.
CKAC-Peintures music..

CKVL-Paris Swing.
CJAD-$50 Question
CFCF-Bustles and Beaux

10.30 P.M.
CBF-Maitland Farmer.
CHLP-Livret de passes.
CKAC-Nos enfants.
CHLP-Bulletin
CKVL-Nouvelles.
CJAD-Nouvelles
CFCF-Orch. de danse.

10.45 P.M.
CHLP-Ken Griffin.
CKAC-Nouvelles.
CJAD-Carnival.
CKVL-Paris Swing.

11.00 P.M.
CBF-Adagio.
CBM-International Con.
CKAC-Bonsoir les sport
CKVL-Mae Séguin.
CJAD-Sport final.
CFCF-Nouvelles et sport.
CHLP-On danse à Mo...

11.15 P.M.
CKAC-Chanteur de..
CJAD-Prelude.
CFCF-Man About Mid..

11.30 P.M.
CBF-Mus. de danse.
CKAC-The Nocturnes...
CHLP-Au Cabaret Dans.
CKVL-Nouvelles.
CJAD-Utah Sym. Orch.

MINUIT
CBF-Fin des émis...
CBM-Nouv. et ferm...
CKAC-Journal parlé.
CHLP-Nouvelles.
CKVL-Midnite at the..
CJAD-Nouvelles et ferm...
CFCF-Nouv et ferm...

12.30 A.M.
CKAC-Orchestre

1.00 A.M.
CKAC-Nouv et ferm...

JEUDI, 30 AOUT

6.00 A.M.
CBM-The Alarm Clock.
CKAC-Messe du jour.
CKVL-Bonjour cultiv.
CJAD-Nouvelles.
CFCF-Daybreak

6.15 A.M.
CKVL-Prière du matin.
CJAD-Ferme et maison.

6.30 A.M.
CKAC-Le Réveil prov.
CKVL-Bonjour cultiv.
CJAD-Debout Montréal

7.00 A.M.
CBF-Radio-journal.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Journal parlé.
CKVL-On prend le café..
CJAD-Nouvelles.
CFCF-Nouvelles.
CHLP-Rev. Métropolit...

7.15 A.M.
CBF-Opéra quat'sous
CBM-Concert Corner.
CKAC-Guy Darcy.
CJAD-Musique.

7.30 A.M.
CBF-Radio-journal
CBM-(CBC) News.
CKAC-Nouvelles
CKVL-On prend le café..
CJAD-Nouv. et temp...
CFCF-Nouvelles.

7.45 A.M.
CBF-Opéra.
CBM-Concert Corner.
CKAC-L'Oratoire.
CJAD-Musique
CHLP-Nouvelles.

8.00 A.M.
CBF-Radio-journal.
CBM-Radio-journal.
CKAC-Nouvelles inter.
CKVL-Messieurs, dames
CJAD-Nouv. et sports.
CFCF-Nouvelles sport.
CHLP-Radio S.-Coeur.

8.15 A.M.
CBF-Elév. matutinales
CBM-Morning Devot...
CKAC-L. Bélanger.
CHLP-Neuv. prép.
CFCF-Daybreak

8.30 A.M.
CBF-Rythmes.
CBM-Pat. Paterson.
CHLP-Musique.

8.45 A.M.
CHLP-Le livret de passes

9.00 A.M.
CBF-Radio-journal.
CBM-Music In the M..
CKAC-Journal parlé.
CKVL-Prog. R. Baulu.
CJAD-Nouv. et temp...
CFCF-Breakfast Club.
CHLP-Madame bonjour.

9.15 A.M.
CBF-Chansonnettes.
CBM-Music in the ...
CKAC-pr de l'annonceur
CJAD-Homemaker.
CFCF-Breakfast Club.

9.30 A.M.
CBF-Coméd. musicales.
CBM-Musique
CKAC-Gerbes de chans.
CHLP-Boul. du disque.

9.45 A.M.
CBM-Light and...
CKAC-School Broadcast.
CKVL-Avec le sourire.
CJAD-Dick Haymes Sh...

10.00 A.M.
CBF-Sur nos ondes.
CKAC-Journal parlé.
CKVL-Le grand prix.
CJAD-Nouv.
CFCF-Nouv. et musique
CHLP-Le livret de passes

10.15 A.M.
CBF-Qui aura le der...

CBM-Prog. musical.
CKAC-Panier à provis...
CKVL-Le pgm. Catelli.
CJAD-Ballroom.
CFCF-Brighter Day.
CHLP-Canzone.

10.30 A.M.
CBF-Entre nous.
CBM-Eliz. Richardson.
CKAC-Casino de la.
CKVL-Chanson à vendre
CHLP-Vedettes.
CFCF-Guy Lombardo.

10.45 A.M.
CBF-Chansonnettes.
CBM-Sweet Hour.
CKVL-Pour être heur..
CJAD-G. Murray.
CFCF-Take a Hint.

11.00 A.M.
CBF-Francine Louvain
CBM-Road of Life.
CKAC-Journal parlé.
CKVL-Parade de la...
CJAD-Nouv.
CFCF-A date with fan
CHLP-Heure féminine

11.15 A.M.
CBF-Tangos.
CBM-Grande soeur.
CKAC-Casino.
CJAD-Let's Start.
CHLP-Micro vagabond

11.30 A.M.
CBF-Divertissements.
CBM-As Long as There's
CJAD-Kate Aitken.
CFCF-20th Century...

11.45 A.M.
CBM-Laura Limited.
CKVL-Excellenza.
CJAD-Young Widder.
CHLP-Le livret de passes

MIDI
CBF-Studio.
CBM-Nouv. de la BBC
CKAC-Journal parlé.
CKVL-Parade de la
CJAD-Nouvelles.
CFCF-Today's the Day.
CHLP-Heure féminine.

12.15 P.M.
CBF-Rue principale.
CBM-Barry Wood.
CKAC-Plaisirs de la...
CJAD-News Quiz.

12.30 P.M.
CBF-Le Réveil rural.
CBM-Emission rurale
CKAC-L'étoile d'or.
CJAD-Nouvelles.
CKVL-Edition spéciale
CFCF-Newcast.

12.45 P.M.
CKAC-En parcourant...
CFCF-Today's the Day.
CJAD-Anne Richard.

1.00 P.M.
CBF-Quelles nouvelles?
CBM-Radio-journal.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-Nouvelles.
CJAD-Nouvelles.
CFCF-Nouv. et mélodie
CHLP-Nouvelles.

1.15 P.M.
CBF-Radio-journal.
CBM-Strike It Rich.
CKAC-Radio-entrevue
CKVL-Parade de la ch..
CJAD-Pops Concert.
CFCF-Mélodies Rendez-
CHLP-Le livret de passes

1.30 P.M.
CBF-Tante Lucie.
CKAC-Musique
CKVL-Parade de la ...

1.45 P.M.
CBF-Détente
CBM-Invitation to the..
CHLP-Baseball.

2.00 P.M.
CBF-Grande soeur.
CBM-Golf Championsh...

CKAC-Journal parlé.
CKVL-Hits on parade
CJAD-Nouvelles.
CHLP-Mélodies.
CFCF-Perfect Husband

2.15 P.M.
CBF-Maman Jeanne.
CBM-A Book I Like.
CKAC-Matinée M. Noël
CJAD-Second Spring.

2.30 P.M.
CBF-L'Ardent voyage
CBM-Musically Yours.
CKVL-Hits on parade
CHLP-Livret de passes.
CJAD-Anything Goes.
CFCF-Man with a Song

2.45 P.M.
CBF-Lettre à une Can.
CFCF-Music by Martin.

3.00 P.M.
CBF-Les chefs-d'oeuvre
CBM-Life can be...
CKAC-Actualités.
CKVL-Yours for the
CJAD-Nouvelles.
CHLP-Faire-part.
CFCF-T.B.A.

3.15 P.M.
CBM-Ma Perkins.
CKAC-Mai Séguin.
CJAD-Mindy and Vic.
CHLP-Mél. magiques.
CFCF-Modern Rom..

3.30 P.M.
CBM-Pepper Young's
CKAC-Michel Noël.
CKVL-Yours for the
CJAD-Showtime.

3.45 P.M.
CBM-Right to Happ
CKAC-Carnet de coup..
CHLP-Le livret de passes
CFCF-Tello-Test

4.00 P.M.
CBF-Pensée aux mal..
CBM-Jack Berch.
CKAC-Journal parlé.
CKVL-Nos artistes can
CJAD-Nouvelles.
CFCF-Tello Test.
CHLP-Radio N.-Dame

4.15 P.M.
CBM-The Record Bar.
CKAC-Evénements soc
CKVL-Oncle Troy.
CJAD-Record Shop.
CFCF-Guiding Light.
CHLP-Radio-N.-Dame

4.30 P.M.
CBF-Heure du thé
CBM-Studio.
CKAC-Rythmes sud-am
CKVL-Parade de la.
CFCF-Young Dr Malone
CHLP-Livret de passes.

4.45 P.M.
CBM-Band Music.
CKAC-Rythmes sud-am.
CJAD-Peggy Brooks.
CFCF-Les Foster.
CHLP-La chansonnette.

5.00 P.M.
CBF-Mélodies popul..
CBM-Music.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-Parade
CJAD-Nouvelles
CFCF-Nouvelles.
CHLP-Chansonnettes

5.15 P.M.
CKAC-Danse.
CJAD-Ballroom
CFCF-Western Swing

5.30 P.M.
CBF-Le 5 h. 30.
CBM-20,000 Leagues...
CKAC-Nouv. de Paris.
CFCF-Personality Time

5.45 P.M.
CBM-Western Five
CKAC-L'homme aux rép.
CKAC-Bing Crosby.
CFCF-Uncle Troy.
CHLP-Le livret de passes

SOIREE

6.00 P.M.
CBF-Yvan l'intrépide.
CBM-Mtl Stock Exch.
CKAC-Comment s'écrit...
CKVL-Pr. Brading.
CJAD-Nouvelles.
CFCF-Sérénade
CHLP-Nouvelles.

6.15 P.M.
CBF-Radio-journal.
CBM-Radio-journal.
CKAC-Bon appétit.
CKVL-Parade.
CJAD-Ballroom.
CHLP-Chansons.

6.30 P.M.
CBF-L'actualité.
CBM-Commentaires.
CKAC-Forum des sports
CKVL-Nouvelles.
CFCF-Nouvelles.
CHLP-Nazaire et Barn..

6.45 P.M.
CBF-En dînant.
CBM-A Stranger In T..
CKAC-Les nouvelles de..
CFCF-Sports.

7.00 P.M.
CBF-Les nouveautés.
CBM-Sunshine Society.
CKAC-Rosaire
CKVL-Parade de la .
CJAD-Nouvelles.
CFCF-Stairway to Star..
CHLP-Heure Grecque

7.15 P.M.
CBF-Studio.
CKAC-L'oncle Paul.
CKVL-Chansonnettes.
CJAD-Dow Award Show
CFCF-Jack Smith.

7.30 P.M.
CBF-Chansonnettes.
CBM-Cottage Cheese.
CKAC-Chantons.
CKVL-Radio-Gazette.
CJAD-Show Time Par...
CFCF-Club 15.
CHLP-Heure grecque.

7.45 P.M.
CBF-Contes.
CBM-Musical Pgm.
CKAC-Vrai comme...
CKVL-Récitai du coin.
CJAD-Sports.
CFCF-Make mine music

8.00 P.M.
CBF-Musicale.
CBM-Guestin with..
CKAC-Faub. à m'lasse.
CKVL-La Passion d'Ob..
CJAD-Johnny Dollar.
CFCF-California Caravan
CHLP-Piano et orgue.

8.15 P.M.
CKAC-Rue des Pignons.
CHLP-Livret de passes.
CJAD-Show Time

8.30 P.M.
CBF-Guestin with Kest...
CBM-Arth. Godfrey.
CKAC-Orchestre
CJAD-Main Street.
CFCF-Canadian Panor...
CHLP-Baseball.

9.00 P.M.
CBF-Théâtre...
CBM-Studio.
CKAC-Faites-moi rire.
CKVL-Les secrets de la...
CJAD-Nightmare.
CFCF-A Life in Your...
CHLP-Tout en flânant.

9.30 P.M.
CBM-Glover's Lane.
CKAC-Festival des mai...
CKVL-Raconteur de...
CJAD-Escape.
CFCF-Hockey.
CHLP-Concert estival.

10.00 P.M.
CBF-Nouvelles.
CBM-Radio-journal
CKAC-Points de vue.
CKVL-Discours politique
CJAD-Nouvelles.
CFCF-Deegan's Diary.
CHLP-Chanteurs de gon

10.15 P.M.
CBF-Souvenirs.
CBM-Revue d'actualité
CKVL-Paris Swing.

CJAD-$50 Question.
CFCF-Prop Shop.
CHLP-Revue.

10.30 P.M.
CBF-Récital conjoint
CBM-Eventide.
CKAC-Le moulin des.
CKVL-Dernière édition
CJAD-Nouvelles.
CFCF-Interview.
CHLP-On danse à Mtl

10.45 P.M.
CKAC-Nouv. inter.
CKVL-Paris Swing.
CJAD-Hollywood Ser...
CFCF-Musical.
CHLP-Orgue.

11.00 P.M.
CBF-Adagio.
CBM-Two-Piano Team
CKAC-Bonsoir les ...
CKVL-Mae Séguin.
CJAD-Sports Final.
CFCF-Nouv. et sports
CHLP-On danse à Mo...

11.15 P.M.
CBF-Fin des émissions
CBM-United Nat. Today
CKAC-Mélodies.
CJAD-Prelude.
CFCF-Sérénade
CHLP-Cabaret dansant

11.30 P.M.
CBF-Mus. de danse.
CBM-Winnipeg Drama
CKAC-Orchestre
CKVL-Nouvelles.
CJAD-Prélude to...
CHLP-Cabaret dansant

MINUIT
CBF-Fin des émis..
CBM-Nouvelles.
CKAC-Journal parlé.
CKVL-Midnite at the
CJAD-Nouv. et ferm...
CFCF-Nouvelles et fin
CHLP-Nouv. et fin

12.30 A.M.
CKAC-Studio.

1.00 A.M.
CKAC-Orchestre.

LA FACULTE DE MUSIQUE REPREND SES COURS

La Faculté fondée en octobre dernier reprend son travail au début de septembre et offrira un enseignement complet de la musique tant sacrée que profane. Ce sera la première année complète d'enseignement de la nouvelle faculté.

Le but de la Faculté est de former des musiciens, des musicologues et des compositeurs.

Les matières suivantes sont au programme de la Faculté : Solfège, théorie de la musique, théorie scientifique de la musique, dictée musicale, théorie grégorienne, paléographie grégorienne, interprétation grégorienne, direction grégorienne, polyphonie, direction polyphonique, direction chorale, direction chorale moderne, pédagogie (Choeurs d'enfants), Culture vocale, institutions liturgiques, rubriques et législation liturgique, latin liturgique, Harmonie, harmonie au clavier, contrepoint, fugue, composition sacrée, composition profane, poétique musicale, orchestration, accompagnement grégorien, Piano complémentaire, orgue complémentaire, orgue principal, improvisation à l'orgue, organographie, histoire de la musique, musicologie, histoire générale, histoires des littératures, histoire des beaux-arts, philosophie et histoire de la philosophie.

En plus des matières strictement musicales la faculté offre, comme on le constate des matières complémentaires qui sont de toute nécessité pour la culture complète du musicien : matières littéraires et historiques et philosophie.

La faculté conduit aux grades universitaires, baccalauréat, licence, maîtrise, doctorat.

La faculté comporte deux grandes sections, la section de musique sacrée qui elle-même se subdivise en deux classes distinctes, classe d'orgue et classe de chant grégorien, et section de musique profane. L'une et l'autre section mènent aux grades universitaires.

A cause du manque d'espace dans l'édifice du mont Royal les studios sont logés dans un quartier fort accessible rue Berri, 4225, près Rachel. Tél.: HO. 7468.

Les inscriptions sont commencées et l'année universitaire s'ouvrira le 11 septembre prochain. Les cours du jour sont ouverts à toutes catégories d'élèves: laïcs, jeunes gens, jeunes filles, prêtres, religieux, frères, religieuses. Ces cours sont donnés aux étudiants réguliers qui suivent le cours complet ou même fractionnent, ne suivant que certains cours particuliers. Les cours du vendredi soir qui traitent uniquement de chant grégorien et de polyphonie sont réservés aux étudiants qui ne peuvent consacrer tout leur temps à l'étude de la musique. Ces leçons du vendredi soir peuvent être d'un grand secours aux maîtres de chapelles, aux chanteurs ou aux chanteuses de nos choeurs d'églises.

Un imposant groupe de professeurs, de spécialistes choisis parmi nos meilleurs sont chargés des cours, et voici la liste: Françoise Aubut, Alfred Bernier, S.J., Rolland Boulanger, Claude Champagne, Albert Cornellier, André Dagenais, Auguste Descarries, Roger Duhamel, Elzéar Fortier, abbé, Paul Lacoste, Marcel Laurencelle, Jules Martel, O.M.I., Clément Morin, Jean Papineau-Couture, Georges-Emile Tanguay, Ethelbert Thibault, P.S.S., Jean Vallerand.

LA GAZETTE ARTISTIQUE

Horaire des cinémas

SAINT-DENIS : "L'invité du monde", 1 h. 20, 4 h. 20, 7 h., 10 h. 02. "Le cavalier noir", 12 h., 3 h. 5 h. 40, 8 h. 40.

CINEMA DE PARIS : "Souvenirs perdus" — 11 h. 15, 1 h. 40, 4 h. 15 6 h. 45, 9 h. 15.

ELECTRA : "Duel au soleil"; 12 h., 2 h. 22, 4 h. 44, 7 h. 06, 9 h. 31.

CHAMPLAIN : "Etrange aventurière", 12 h. 35, 4 h. 15, 7 h. 55. "La brigade du suicide", 2 h. 35, 6 h. 15.

LA SCALA : "Jenny jeune prof. : 2 h. 21, 6 h., 9 h. 39; "Ce Siècle a 50 ans" : 12 h. 30, 4 h. 09, 7 h. 48.

Sur nos ondes...

MERCREDI 29 AOUT, A CBF

3 h. p.m. : **Chefs-d'oeuvre de la musique** — Sonatine en sol majeur (Dvorak) avec Ossy Renardy, violoniste et Walter Robert, pianiste. — "Mélodies" ext. du Cycle Haugtaussa de Grieg avec Kirsten Flagstad, soprano, et Edwin McArthur, pianiste. — "Suite Peer Gynt" (Grieg) : l'orchestre symphonique de Cincinnati, direction, Eugène Goossens.

10 h. 15 p.m. : **Les provinces anglaises** — M. Rooney Pelletier nous parlera ce soir du Westmoreland.

10 h. 30 p.m. : **Maitland Farmer, organiste** — "Intro et Fugue de la sonate en ré bémol" (Joseph Rheinberger). — "My Heart is Filled with Longing", Chorale prélude (Brahms). — "Canzona" ext. de Partita en mi majeur (Karg-Elert) — "Psaume d'actions de grâces" (Roger).

11 h. p.m. : **Adagio.**

JEUDI, 30 AOUT, A CBF

3 h. p.m. : **Chefs-d'oeuvre de la musique** — "Caprice italien" (Tchaikovski) : l'orchestre des Concerts populaires de Boston, direction, A. ... "Roméo et Juliette, suite de Ballet No 2" : 1 — Montagus et Capulets. 2 — Juliette. 3 — Danse. 4 — Tombeau de Roméo et Juliette (Tchaikovski) : l'orchestre de Boston, direction, Serge Koussevitsky. — "Sérénade en do majeur" (Tchaikovski) l'orchestre symphonique de la BBC, direction, sir Adrian Boult.

8 h. 30 p.m. : **Deux pianos.** — Jean Beaudet et Jeanne Landry, "1er mouvement du Concerto en do majeur" (Bach). — "Menuet" arr. E. Gest (Boccherini). — "The Flight of the Bumble-Bee" arr. H. Enders (Rimsky-Korsakoff). — "1ère danse de "La Vida Breve" arr. H. Enders (Rimsky-Korsakoff). — "Sonate pour deux pianos" (Stravinsky).

9 h. p.m. : **Le théâtre de Radio-Canada.**

10 h. 15 p.m. : **Souvenirs d'une époque pittoresque.**

10 h. 30 p.m. : **Récital conjoint** — Fernand Martel baryton, et Mireille Chabot, pianiste: "Le balcon" et "Le jet d'eau" (Debussy) "Etude, opus 10 No 6" (Chopin). — "Prélude, opus 35 No 1" (Mendelssohn). — "Suite pour le piano" (Debussy).

11 h. p.m. : **Adagio.**

Une scène peu rassurante du film d'aventure LA BRIGADE DU SUICIDE, qui passe cette semaine au théâtre Champlain. Dennis O'Keefe et Mary Meade tiennent la vedette. En programme double : L'ETRANGE AVENTURIERE.

Disques récents

par Albin RIVARD

CARMEN

Columbia présente, sur trois longs-fils, un enregistrement complet de Carmen, le populaire opéra de Bizet, dans le texte original français. Et l'on s'est adressé à la meilleure source puisque cet album a été réalisé par l'Opéra-Comique de Paris. Les principaux rôles sont tenus par Raoul Jobin : Don José; **Solange Michel :** Carmen; **Michel Dens :** Escamillo; **Martha Angelici :** Micaela, **d'autres artistes avec les choeurs et l'orchestre de l'Opéra-Comique, sous la direction d'André Cluytens.**

Tous ces artistes chantent leurs rôles avec beaucoup d'art et de conviction; ils chantent vraiment et ne tentent pas de *jouer* ces scènes avec leurs voix. La partition semble avoir été rigoureusement respectée, et selon la tradition de l'Opéra Comique, on a suivi le texte même de Bizet, où les airs sont liés non par des récitatifs mais par du dialogue parlé, ce qui donne plus de mouvement. Solange Michel a une voix chaude, et elle chante avec tout le feu et le tempérament appropriés; Raoul Jobin est à l'aise dans ce rôle qu'il a chanté si souvent à Paris et au Metropolitan; Michel Dens est un excellent baryton; Mlle Angelici donne la vie au rôle un peu effacé de Michaela, et elle respecte la partition en ignorant le fameux si bémol que maintes artistes ajoutent au grand air de Michaela. Tous les autres artistes sont excellents.

Notons que l'on n'a pas interpelé de musique de ballet. Les choeurs sont tous très réussis, et le jeu de l'orchestre est splendide. La reproduction est brillante et contribue à donner à cette interprétation une telle vie qu'on se croirait dans un théâtre; cela est dû notamment à certains effets sonores, comme par exemple dans la *Danse des Gitanes* où l'on entend les danseuses. L'album comporte une traduction anglaise du texte.

Le sujet de l'opéra est bien connu. Au premier acte, sur une place publique de Séville, les ouvrières d'une manufacture de cigarettes quittent l'usine, et l'une d'elles, Carmen, flirte avec les soldats; elle chante la célèbre *Habanera: L'amour est un oiseau rebelle*. Le sergent don José ne lui accorde pas beaucoup d'attention et elle lui jette une fleur qu'il cache dans sa tunique. Michaela, une jeune paysanne, apporte à don José une lettre et un baiser de sa mère. Une bagarre éclate à la manufacture, et Carmen s'attaque à une de ses compagnes. Sur l'ordre du lieutenant, don José arrête la jeune fille, mais elle chante la *séguedille : Près des remparts de Séville*, et il lui fournit l'occasion de s'échapper. Au 2e acte, Carmen et don José se rencontrent à la taverne de Lilias Pastia, rendez-vous des contrebandiers; c'est là qu'apparaît le torero Escamillo, avec sa *Chanson du toréador*. Don José se querelle avec son lieutenant, après quoi le sergent n'a plus qu'à céder à l'invitation de Carmen et à se joindre aux contrebandiers. Le 3ème acte se déroule chez les contrebandiers, dans la montagne. Michaela, qui a suivi don José, chante: *Je dis que rien ne m'épouvante*. Un combat éclate entre don José et Escamillo, mais Carmen empêche le sergent de frapper, le toréador s'en va en invitant tout le monde à sa corrida. Don José part en apprenant que sa mère est mourante, mais il avertit Carmen qu'il la retrouvera et que la mort seule peut les séparer. Au 4ème acte Carmen arrive à l'arène de Séville avec Escamillo, mais elle n'entre pas, malgré l'avertissement qu'on lui donne que don José est dans les environs. Don José l'aborde, la supplie de lui revenir, mais elle refuse et affirme qu'elle aime Escamillo. Pendant que la chanson du Toréador monte de l'arène, don José transperce Carmen. (SL-109).

Beethoven

L'Orchestre Philharmonique de Londres, dirigé par Georg Solti, a gravé sur long-fil London la *Symphonie no 4, en si bémol*, opus 60, de Beethoven. Du point de vue facture c'est l'une des plus parfaites des symphonies du maître; et elle se place à peu près au milieu d'une période de cinq années pendant lesquelles l'auteur a composé dix-neuf chefs-d'oeuvre indiscutés. Symphonie souriante et joyeuse; Shumann en a souligné l'humour en la comparant au *Falstaff* de Shakespeare.

Après une introduction lente, une chanson légère et gaie sert de thème principal au premier mouvement. Le mouvement lent, *Adagio*, développe une mélodie simple mais très belle, d'une grande sérénité. Le *Menuet*, qui est plutôt un scherzo, est rempli d'idées originales, notamment ce thème initial où les notes vont deux à deux dans une mesure à trois temps, de sorte que les accents se déplacent de façon inattendue. Puis le mouvement final revient à la gaieté insouciante du prémier, avec un thème d'allure champêtre, et un second thème où la flûte et le hautbois dialoguent.

L'interprétation de M. Solti met bien en relief les beautés de l'oeuvre; et la reproduction est splendide. (LLP 316).

Schumann

La *Fantaisie en do majeur, opus 17*, de Schumann, est une des oeuvres qui traduisent les sentiments qu'éprouvait l'auteur pour sa fiancée, et qui sont dus indirectement au fait que le père Wieck retardait indéfiniment le mariage de sa fille. Schumann écrivait lui-même à Clara Wieck à propos de cette composition : "La première partie est sans aucun doute ce que j'ai écrit de plus passionné, une plainte déchirante pour toi." Sur le plan technique c'est le premier essai de l'auteur à développer tout un mouvement autour d'un même motif, selon la théorie de Liszt sur la transformation d'un thème. Le deuxième mouvement est un rondo aux accents chevaleresques, une marche splendide dont l'exécution exige une grande virtuosité. Le mouvement final est poétique et dégage une impression de victoire. Cette oeuvre remarquable a été gravée sur long-fil London par le jeune pianiste Robert Weisz, qui a remporté le premier prix au concours de Genève en 1949; une bonne interprétation superbement reproduite. (LPS 152).

"Woman In Question", un roman policier

Les Columbia Pictures mettront bientôt sur le marché cinématographique le film "Woman In Question". Il s'agit d'une oeuvre d'atmosphère fondée sur un roman policier.

Jean Hent, Dirk Bogarde, John McCullum et Suzan Shaw se partagent la vedette.

Le scénario a été écrit par John Creswell. Il exploite les récits de cinq témoins sur une jeune femme. Chacun connait une femme différente, ce qui permet au metteur en scène de composer cinq images de Jean Kent.

Anthony Asquith dirige le film, qui est une production de Teddy Baird.

Voyage dans les provinces anglaises

Rooney Pelletier, correspondant du service français de la B.B.C., poursuivra à Radio-Canada, sa série de reportages sur les *Provinces anglaises*.

A compter de cette semaine, on les entendra le mercredi soir, à 10 h. 15, au lieu du mardi soir.

La prochaine visite de Rooney Pelletier nous fera connaitre le Westmoreland. On l'accompagnera ensuite dans les régions de Cornwall, Derbyshire, Devonshire, Warwickshire, Shropshire et dans le comté de Kent.

Retour à Montréal des Disciples de Massenet

Les Disciples de Massenet, chorale mixte fondée et dirigée par Charles Goulet, sont entrés à Montréal couverts de gloire, hier soir, alors que le train qui les ramenait de Chicago est arrivé à la gare Windsor à 11 h. 45, heure avancée.

En effet, cette chorale montréalaise a gagné, samedi soir, le premier prix du concours pour chorales mixtes, au 22e Festival Musical de Chicago, devant une assistance de 80,000 personnes. Un tel trophée classe cette chorale au rang des meilleurs ensembles du genre en Amérique du Nord.

De plus, son directeur, M. Charles Goulet, a été choisi, au festival de Chicago, comme le meilleur directeur de chorale mixte. Puis on l'invita à diriger toutes les chorales présentes, ce qui formait un immense choeur de 2,000 voix.

Les Disciples de Massenet représentaient, à ce festival, la ville de Montréal et la province de Québec.

MARY HENDERSON dans les plus belles mélodies françaises

Mary Henderson, soprano, qui poursuit une brillante carrière aux Etats-Unis, sera entendue une autre fois au réseau français.

Elle sera l'invitée à la prochaine émission *Les belles mélodies françaises*, vendredi, à 8 h. du soir.

Mary Henderson est née à Longueuil, à quelques milles seulement de la place natale d'une autre grande cantatrice canadienne, Albani, qui, elle, naquit à Chambly.

Mlle Henderson étudia d'abord le violon puis le chant au Conservatoire de l'Université McGill. Après plusieurs années de constante activité à la radio, elle fut engagée par la New Opera Company, à New-York, en 1942.

L'année suivante, elle fut semi-finaliste aux auditions du Metropolitan et fit une grande tournée américaine et canadienne avec la San Carlo Opera Company.

En 1946, elle devint membre du Metropolitan dans des circonstances exceptionnelles.

Le soprano Licia Albanese tomba malade au cours d'une répétition de *Madame Butterfly* et on demanda immédiatement à Mlle Henderson pour la remplacer.

Mlle Albanese fut assez bien pour chanter à la représentation mais la chanteuse canadienne avait fait une si bonne impression que le Metropolitan décida de l'engager sur-le-champ.

C'est ainsi qu'elle débuta avec cette compagnie dans le rôle de Micaëla, de *Carmen*.

Depuis, Mary Henderson a chanté avec des compagnies d'opéra à Cincinnati, à Miami et à La Havane.

Avec l'orchestre, sous la direction de Jean Beaudet, cet excellent soprano canadien chantera *Les trois petits oiseaux*, de Pierné, *L'Invitation au voyage*, de Duparc, *Chère nuit*, de Bachelet, et *Aux portes de Séville*, de Fourdain.

L'orchestre sera entendu dans des oeuvres de Boïeldieu, Roussel et Debussy.

RKO lance quatre films en septembre

Les studios RKO lancent dès septembre quatre nouveaux films:

"His Kind of Woman", de Howard Hugues, avec Robert Mitchum et Jane Russell. Un film psychologique. Vincent Price, Tim Holt et Charles McGraw interprètent les seconds rôles.

"On the Losses", de Filmakers, traite du problème de la jeunesse perdue. Distribution: Joan Evans, Lynn Bari, Melvyn Douglas et Robert Arthur.

"Behave Yourself", le premier de la série Wald-Krasna, le nouveau bureau de direction de RKO. Farlay Granger et Shelley Winters sont les deux vedettes du film.

"Slaughter Trail", une comédie musicale en cinécolor, avec Brian Donlevy, Gig Young et Virginia Grey. Le jeune troubadour Terry Gilkyson est la révélation du film.

L'inscription au concours dramatique

Les écrivains qui désirent participer au Concours dramatique du réseau français de Radio-Canada, obtiendront une formule d'inscription en écrivant au secrétaire du Concours dramatique, Radio-Canada, C.P. 6000, Montréal.

Rappelons que tous les écrivains — débutants ou déjà connus — peuvent participer à ce concours qui est doté de prix importants : un 1er prix de $1,000, un deuxième prix de $500 et un troisième prix de $250.

MARIA CASARES,

l'énigme du cinéma français

un article de Jean Queval

Maria Casarès est la présence la plus étrange du cinéma français, peut-être parce qu'elle est espagnole d'origine. Il est sans doute pas de comédienne qui sache émouvoir comme elle dans un régistre hiératique. Une simple façon de lever le regard, ou d'avancer vers le partenaire, suffit à l'imposer, à répasser un texte, à affirmer une scène. Il est en somme peu de comédiennes que l'écran serve mieux. Cependant, elle ne se contente pas d'être; elle est aussi comédienne.

Elle est née à Corogne, au Portugal, et ne dissimule aucunement que c'était en 1922. Elle est la fille d'un ministre de la République espagnole, et parmi les derniers souvenirs de son pays natal, il y a d'horribles visions, celles emportées par la toute jeune infirmière qu'elle fut en 1936. L'année suivante, elle était élève dans un lycée parisien, Victor-Duruy. Elle ne se souvient pas d'avoir jamais désiré exercer un autre métier que le sien. Elle a fait ses apprentissages, avec une minutieuse application, qui tempérait mal son ardeur, tantôt suivant les conseils de Mme Dussane, tantôt, au cours de comédie dramatique le plus célèbre à Paris, celui que dirige René Simon. En 1942, elle obtient le second prix de comédie et le premier accessit de tragédie au concours du Conservatoire. En neuf ans, avant d'avoir atteint la trentaine, elle a absolument conquis Paris et elle a réalisé une carrière comblée.

Une carrière partagée entre le théâtre et le cinéma, avec une dominante cinématographique. Celle-ci est-elle occasionnelle? Non, sans doute. Son admirable visage mat racé, net et plein, ses yeux pers, suffisaient presque à l'imposer à l'écran comme à lui désigner un "emploi" qu'elle est seule à tenir avec cet éclat dans le cinéma français: celui de la femme jalouse qui poursuit sa vengeance avec les plus discrets et les efficaces moyens, avec une impavidité et une continuité de vue qui ne cèdent à rien. Peut-être cette vue que nous avons d'elle est-elle née du rôle qui lui fut confié par Robert Bresson dans "Les Dames du Bois de Boulogne", et qu'elle a récemment retrouvé, transposé dans un milieu différent, dans "Ombre et Lumière", d'Henri Calef. Mais c'est sans doute que Robert Bresson ne s'était pas trompé sur sa vocation centrale à l'écran.

Elle a tourné dans dix films. Le plus remarquable est qu'elle n'ait pour ainsi dire pas fait ses classes cinématographiques. Pas de figuration, pas de silhouettes. Entre ces dix films, outre "Les Dames du Bois de Boulogne", il faut situer au premier rang "Les Enfants du Paradis", de Carné, et "Orphée", de Jean Cocteau. Dans le premier de ces deux films, elle est l'épouse du mime Debureau, épouse finalement délaissée, qui ne retrouve son mari que par le sacrifice volontaire de la maîtresse: elle l'est avec un pathétique intérieur. Cocteau, dans "Orphée", a fait d'elle un personnage secret et transparent qu'elle incarne comme au naturel: celui de l'ambassadrice de la mort auprès des vivants. Les autres films sont beaucoup moins notables, s'il en est d'ambitieux comme "La Chartreuse de Parme", que son interprétation, brûlante, et malicieuse, de la Sanseverina, n'a pas réussi à sauver. Il n'est guère utile de nommer les autres. Elle-même dit:

"On m'a fait tourner des choses horribles, ou absurdes. Il n'est pas facile de donner sa personne, ce que l'on a du talent, son amour, à des pauvretés."

Ce n'est pas par rancune qu'elle préfère, finalement, le théâtre au cinéma. Guère de comédiennes qui ne soient dans ce cas. De toute évidence, le théâtre est le moyen d'expression par excellence, on dirait mieux le médium de l'acteur, qui se nourrit et s'échauffe de la communion directe avec le public, toujours renouvelée; le cinéma serait plutôt le médium du metteur en scène. La comédienne de théâtre va au public; le public va à la vedette de cinéma. Aux meilleurs films qu'elle ait tournés, Maria Casarès garde de la reconnaissance. Elle a raison puisqu'ils l'ont imposé dans la conscience commune. Mais sa préférence va au théâtre.

Elle y a joué avec succès les premiers rôles de pièces de quelque ambition, telles que "Le Voyage de Thésée", "La Provinciale Federigo". Il se trouve qu'elle n'a pas connu encore la gloire qui s'attache à la rencontre d'une grande oeuvre et d'une grande artiste, saluée pour telles, pendant de longs mois. Elle aimerait interpréter "Phèdre", ou une pièce du genre "Dame aux Camélias", si le dialogue et les situations n'en dataient pas. Elle ne refuse, en tout cas, aucune difficulté, tout au contraire. C'est peut-être même le trait distinctif de sa conception du métier.

Celui de sa personne, au niveau des rencontres sociales, celle du journaliste, par exemple, c'est sans doute le sérieux. Elle n'aime pas la publicité. Elle ne cherche pas non plus à se préserver de la curiosité des autres, à vivre dans une tour d'ivoire. Elle n'est pas, enfin, de ces femmes dont l'esprit crépite comme une mitraillette, dont l'humeur lasse aussi vite qu'elle séduit. Non. Elle fait un métier, difficile, dans lequel elle a réussi, auquel elle croit, et dont elle parle avec sérieux assez volontiers, si son interlocuteur n'est pas un farceur. La futilité est peut-être ce dont elle a le plus en horreur.

Jean QUEVAL

(S.I.F.)

ENCANTEUR

A tous les marchands de la province et à ceux qui veulent écouler et vendre marchandises, articles de ménage, etc.

Gros profits réalisés vite et comptant. Faites encan sans tarder et assurez-vous les services du fameux encanteur E. CHERRIER, encanteur spécialisé. 2312 rue Belgrave, N.-D. G., Montréal.

En 2ème semaine à Montréal
Maintenant à L'Electra

A L'AFFICHE
ELECTRA
1114 Ste-Catherine est - CH. 3177

Obédiences chez les RR. PP. Ste-Croix, Province canadienne

Voici la liste des principales obédiences chez les RR. PP. de Ste-Croix, province canadienne:

Administration provinciale

RR. PP. Laurent Lapalme, supérieur provincial; Armand Grou, vice-supérieur provincial; Pierre-M. Poisson, secrétaire provincial; Philéas Boulay, conseiller provincial.

Maison provinciale 3860 Chemin Reine-Marie — RR. PP. Laurent Lapalme, supérieur; Eugène Ruel, vice-supérieur et économe; Pierre-M. Poisson, secrétaire; Léandre-M. Préchet, archiviste provincial.

Comité des études — RR. PP. Emile Doublard, préfet provincial des études; Roger Bassette, Diomède Langelier, Roland Gauthier.

Comité de recrutement — RR. PP. Léon Brisebois, directeur; Jean Durand, vice-directeur; André Legault, secrétaire.

Maison de formation

Noviciat Saint-Joseph, 176 Chemin Bord-du-Lac — RR. PP. Alfred Charron, supérieur; Joseph-Aimé Poullot, vice-supérieur et maître des novices; Camille Michaud, secrétaire; Lionel Larivière, économe.

Séminaire Sainte-Croix, Ville Saint-Laurent —

Séminaire — RR. PP. Emile Bessette, supérieur; Jean Dion, vice-supérieur et économe; Marcel L'Heureux, secrétaire; Jean Millette, conseiller.

Oeuvre de "Mon Petit Prêtre" — RR. PP. Léon Brisebois, directeur; Joseph Métivier, vice-directeur; Emile Bessette, secrétaire.

Scolasticat Notre-Dame-de-Saints-Croix, Ste-Geneviève-de-Pierrefonds — RR. PP. Déon Brisebois supérieur; André Legault, vice-supérieur; Jean Durand, secrétaire; Arthur Cousineau, économe; Roland Gauthier, préfet des études et conseiller.

Séminaire Moreau, Ville Saint-Laurent — R. P. Joseph Legault, directeur.

Etudes

Régulières — MM. Anatole Melançon, théologie, Rome; Michel Messier, théologie, Rome.

Spéciales — RR. PP. Léo-G. Morin, géologie, Paris; Paul-Emile Hotte lettres, Paris; René Quenneville, orgue, Le Mans, France; Charles-Yvon Tétreault, philosophie, Rome; René Clément, lettres, Paris; Pierre Germain, théologie, Rome; Marcel Deschenaux, orientation Québec; Jean-Pierre Castonguay, sciences, Montréal.

En repos — RR. PP. Ovila Melançon, Jacques Langlais.

Prédication et Ministère

Maison des Prédicateurs, 46 Surrey Gardens, Westmount — RR. PP. Armand Grou, supérieur et économe; Gérard LeBlanc, vice-supérieur; André Cordeau, secrétaire; Maurice Lafond, conseiller.

Oratoire Saint-Joseph, 3800 Chemin Reine-Marie — RR. PP. Emile Deguire, supérieur; Odrien Leduc, vice-supérieur et directeur des pèlerinages; Elphège Brassard, secrétaire; Hospice Rivest, économe; Léonidas Moreau, conseiller; Marcel Plamondon, directeur de la revue l'Oratoire; Henri Bernard, directeur de la revue The Oratory.

Paroisses

Paoisse Saint-Laurent, Ville Saint-Laurent — RR. PP. Jules Poitras, supérieur et curé; Jean-Baptiste Plouffe, vice-supérieur et vicaire; Donat Boyer, secrétaire et vicaire; Emilien Racine, économe et vicaire; Roger Brousseau, vicaire.

Paroisse de Carillon, Co. Argenteuil, P. Qué. — R. P. Joseph Saint-Martin, curé.

Paroisse St-Joseph de Mont-Royal 62 rue Jasper, Ville Mont-Royal — RR. PP. Godefroy Clément, supérieur, économe et curé; Raymond Clément, vice-supérieur; Arthur Boismenu, secrétaire et vicaire.

Paroisse Notre-Dame du Bois-Franc, 11535 rue Patricia, Montréal 9 — R. P. Eugène Goulet, curé.

Paroisse de Montfort, Lisbourg, Co. Argenteuil, P. Qué. — R. P. Joseph Barbeau, curé.

Chapelinats

Maison provinciale, 5542 Chemin Côte-des-Neiges, Montréal 26 — R. P. Jacques Choquette.

Collège Notre-Dame, 3791 Chemin Reine-Marie, Montréal 26 — RR. PP. Georges Gagnon, André Jarry.

Ecole Baril, 1686 rue Chambly, Montréal 4 — R. P. Jean Corbeil.

Maison Saint-Joseph, 3745 Chemin Reine-Marie, Montréal 26 — R. P. Omer Desrochers.

Scolasticat Saint-Joseph, 3755 Chemin Reine-Marie, Montréal 26 — RR. PP. Arthurus Théorêt, Jean-Pierre Castonguay.

Juvénat Saint-Joseph Saint-Césaire, Co. Rouville, P. Qué. — R. P. Georges Bilodeau.

Ecole Notre-Dame-des-Monts, Lisbourg, Co. Argenteuil, P. Qué. — R. P. Oswald Arès.

Orphelinat Saint-Joseph de Waterville, Co. Compton, P. Qué. — R. P. Irénée Bouchard.

Noviciat des Frères de Sainte-Croix, Carillon, Co. Argentuil, P. Qué. — R. P. Alphonse Métivier.

Notre-Dame-des-Anges, Ville Saint-Laurent, Montréal 9 — RR. PP. Arthur Moreau, Eugène Daoust.

Notre-Dame-de-Ste-Croix, 5790 Côte-des-Neiges, Montréal 26 — RR. PP. Léandre Préchet, Omer Désrochers.

Maison Mère des Soeurs de la Miséricorde, 3317 rue Bocage, Cartierville — R. P. Joseph Métivier.

Soeurs de Marie-Réparatrice, 7 rue St-Mathieu, Ville Saint-Laurent — R. P. Henri Trudeau.

Soeurs de la Sainte-Famille —

Collège Notre-Dame, 3791 Chemin Reine-Marie, Montréal 26 — R. P. Homo Lapointe.

Oratoire Saint-Joseph, 3800 Chemin Reine-Marie, Montréal 26 — R. P. Charles Charron.

Confesseurs ordinaires des religieuses

Soeurs de la Sainte-Famille:

Collège de Saint-Laurent Ville Saint-Laurent, Montréal 9 — R. P. Hervé Morin.

Séminaire Sainte-Croix, Ville Saint-Laurent, Montréal 9 — R. P. Marcel L'Heureux.

Soeurs Antoniennes de Marie, Scolasticat Notre-Dame de Sainte-Croix — R. P. Roland Gauthier.

Les Religieuses Notre-Dame-de-Sion, 4661 Chemin Reine-Marie, Montréal 26 — R. P. Léonidas Moreau.

Soeurs de Marie-Réparatrice, 7 rue Saint-Mathieu, Ville Saint-Laurent — R. P. Ulric Perrier.

Missions

Procure des missions, 2995 Chemin Côte-Sainte-Catherine, Montréal 26 — S. Exc. Mgr Alfred LePailleur, c.s.c., RR. PP. Philéas Boulay, supérieur, économe et procureur provincial; Alphonse de Montigny, vice-supérieur; Albert Bleau, secrétaire.

Instruction et Education

Collège de Saint-Laurent, Ville Saint-Laurent, Montréal 9 —

Collège — RR. PP. Germain Lalande, supérieur et préfet des études (section lettres); Emile Doublard, secrétaire et préfet des études (section philosophie-sciences); Gérard Gendron, économe; Albert Brien, conseiller et préfet de disciplines.

Société Prospero — R. P. Georges St-Aubin, directeur.

Externat Classique Sainte-Croix — R. P. Alfred Lavallée supérieur et, au Pavillon Dufresne, préfet des études.

Pavillon Morin, 3820 est, rue Sherbrooke, Montréal 4 — RR. PP. Roger Bessette, secrétaire et préfet de religion; Henri Courtemanche, économe; Charles-Henri Grégoire, conseiller et préfet des études; Jean Campeau, préfet de discipline.

Pavillon Dufresne, 4040 est, rue Sherbrooke, Montréal 4 — RR. PP. Georges Laliberté, vice-supérieur et préfet de discipline; Jean-Paul Tremblay préfet de religion.

(Université Saint-Joseph, Westmoreland, N.-B.) — RR. PP. Albert Vanier, René Lauzon, Georges Ponton, Paul Prévost, Vincent Picher, Béandre René Gauvin.

Les Compagnons de Saint-Laurent, 2022 est, rue Sherbrooke, Montréal 24 — RR. PP. Emile Legault, directeur; Eugène Ruel vice-directeur; André Cordeau, secrétaire.

Boscoville, 12330 est, Boul. Gouin, Rivière-des-Prairies, Montréal 12 — RR. PP. Albert Roger, directeur; Alfred Lavallée, vice-directeur; Pierre-M. Poisson, secrétaire.

Jeunesse étudiante catholique, 430 est, rue Sherbrooke, Montréal 24 — RR. PP. Maurice Lafond aumônier national; Jean Corbeil, assistant-aumônier national; Guy Bertrand, Jean-Marc Chicoine.

Oeuvre du service familial, 3840 Chemin Reine-Marie, Montréal 26 — RR. PP. Alfred Laplante, directeur; Jules Poitras, vice-directeur; André Jarry, secrétaire.

Les Editions Fides, 25 est, rue Saint-Jacques, Montréal 1 — RR. PP. Paul-Aimé Martin, directeur; Emile Deguire vice-directeur.

Obédiences particulières

RR. PP. Pierre Martel, Nouvelle-Orléans, Louisiane; Joseph Barbeau, administrateur à l'Orphelinat de Lisbourg; Alfred Lavallée, juge ecclésiastique au tribunal provincial de Montréal; Léo-G. Morin, supérieur à la Maison Notre-Dame de Sainte-Croix, Paris; Pierre-M. Poisson, juge ecclésiastique au tribunal provincial de Montréal, consulteur de la province canadienne des Frères de Sainte-Croix, directeur de la revue **Analecta**, censeur diocésain et professeur de déontologie juridique à la Faculté de Droit Université de Montréal; Jean Durand, juge ecclésiastique au tribunal provincial de Montréal; Emile Doublard, secrétaire du Comité Permanent de l'Enseignement Secondaire; Paul-Aimé Martin, président de la Société catholique de la Bible, censeur diocésain, secrétaire du conseil et professeur à l'Ecole de Bibliothécaires de l'Université de Montréal; André Legault, vice-président de l'Association Catholique des Etudes Bibliques au Canada; Flavien Charbonneau, directeur général de l'Institut Veritas. H. F. Roland Corbeil, Maison Notre-Dame de Sainte-Croix, Paris.

A l'étranger

Vicariat de Chittagong, Administration — RR. PP. Gervais Lapierre supérieur religieux; Guy-M. Tourangeau, vice-président; Henri Boudreau, conseiller; Philippe Payant, conseiller; Henri-Paul Aubé, conseiller.

Evêché, Chittagong, Benga, East Pakistan — R. P. Jean-Marie Fleury.

Cathédrale Notre-Dame du St-Rosaire, Chittagong, Bengale, East Pakistan— RR. PP. George Breen, Augustin Mascarenhas, Aimé Ducfos Henri Boudreau, Rev. Joseph Miguel Carvalho.

Gournadi, Backergunj Dt, East Pakistan — RR. PP. Raymond Larose, Albert Himbeault, Henri-Paul Aubé, Alfred McClure.

Barisal, Barisal Dt, East Pakistan — RR. PP. Gervais Lapierre, Jenjamin Labbé, Laurent Lecavalier, Jean Aussant.

Padrishibpur Backergunj Dt, East Pakistan:

Eglise Notre-Dame-du-Bon-Conseil — Rev. Bertie Rodrigue, Peter Shaha.

Ecole et orphelinat — R. P. Martial Saint-Pierre.

Noakhali, East Pakistan:

Eglise de l'Immaculée-Conception — Rev. Peter Quish.

Noviciat — R. P. Philippe Payant, maître des novices.

Badarpur, B.A. Rv., Assam, India — R. P. Harold reen, Rev. Léo Gomes.

Haflong, Assam, India — RR. PP. Louis Lazarus, chapelain du couvent; Louis Faineau, desservant.

Les Lushais, Alial Assam, India — RR. PP. Robert Lavoie, curé; Gérard Jourdain; Jean-Doris Marcotte.

Narikelbari, Faridpur Dt, East Pakistan — RR. PP. André Picard, Guy-M. Tourangeau.

Diang, Fazulkarhat, Chittagong Dt, Bengal, East Pakistan — R. P. Raymond Boivin.

District d'Haïti — RR. PP. Joffre Duchesne, directeur et curé; Paul Dauzé, vice-directeur et vicaire.

Paroisse Saint-Charles-Borromée, Le Borgne Haïti — RR. PP. Georges Levasseur, directeur et curé; Jacques Richer, vice-directeur et vicaire.

Instruction et éducation:

Collège Notre-Dame du Perpétuel-Secours, Cap-Haïtien, Haïti — RR. PP. Jean-Paul Gladu, supérieur; Maurice Choquet, vice-supérieur; William Proulx, secrétaire et préfet de discipline; Roland Lamy, économe; Germain Denis, Jacques Laporte, Maurice Migneaut, Ernest Roy, Robert Roy, Louis Badeaux, HH. FF. Désiré Pellerin, Emile Faucher.

Séminaire du Sacré-Coeur, Cap-Haïtien, Haïti — RR. PP. Louis Badeaux, directeur; Germain Denis, vice-directeur.

District du Brésil:

Administration du district — RR. PP. Lionel Corbeil, supérieur et économe du district; Oscar Melanson, vice-supérieur; Claude Parent, secrétaire.

Prédication et ministère:

Paroisse Saint-Joseph de Jaguaré, C.P. 8258 São Paulo, Brésil — RR. PP. Paul Grenier, supérieur, économe et curé; Emile Dion, vice-supérieur et vicaire; Georges Picard, secrétaire et vicaire.

Paroisse de São Vito, Brésil — RR. PP. Claude Parent, directeur et curé; Roland Jalbert, vice-directeur et vicaire.

Instruction et éducation:

Collège de Sainte-Croix, (Collegio Santa-Cruz) — RR. PP. Lionel Corbeil, directeur; Gilles Beaulieu, vice-directeur.

Jeunesse Ouvrière Catholique — R. P. Oscar Melanson, assistant-aumônier diocésain.

Si ça ne mord pas...

Voici une suggestion pour ces jours de malchance où l'on se sent tout disposé à visiter personnellement M. et Mme Brochet afin de discuter la question avec eux...

Les intrépides plongeurs qui, trident en main et chaussés de membranes palmées, poursuivent le poisson dans les mers du sud, peuvent maintenant augmenter leur portée au moyen de lance-harpons en aluminium.

L'aluminium est léger et ne rouille pas. Ce sont les deux principales raisons de son extraordinaire popularité. C'est aussi pourquoi la compagnie Alcan se prépare à réaliser des projets qui porteront la production canadienne à 500,000 tonnes. Aluminum Company of Canada, Ltd. (Alcan).

LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE MONTREAL

Année scolaire 1951-52

L'ouverture des classes aura lieu le mardi quatre septembre mil neuf cent cinquante et un, à neuf heures de l'avant-midi.

Le secrétaire,
MARC JARRY

GALLES

Les 2 explorateurs ont été retrouvés sains et saufs

Abercrave, Galles, 29. (P.A.) — Les deux explorateurs, qui ont été emprisonnés pendant trois jours à l'intérieur d'une caverne galloise inondée, ont été secourus et s'en sont tirés indemnes.

Il s'agit de M. Lewis Railton, ans et de M. William Little, ans, qui étaient prisonniers, depuis samedi, à l'intérieur de la caverne Ogof Ffyddu, près d'Abercrave. Une pluie soudaine a déversé des tonnes d'eau dans la rivière souterraine Byfyre bloquant ainsi toutes les issues de la caverne.

Celle-ci est située à environ 25 milles au nord-est de Swansea.

Une équipe de scaphandriers a plongé dans les eaux noires de la rivière, lundi, Jusqu'à une heure avant le sauvetage, il n'y avait aucun signe de vie dans la caverne. Puis, de faibles cris ont indiqué qu'un ou les deux explorateurs étaient encore vivants.

Une chaîne humaine formée de 85 mineurs, explorateurs et experts a alors atteint les deux hommes. Railton et Little avaient trouvé refuge dans une chambre élevée. Ni l'un ni l'autre n'étaient blessés. Ils avaient trouvé de la nourriture dans une petite boîte de conserve et se servirent d'une petite lampe à acétylène pour s'éclairer en attendant le retrait des eaux.

Autre convention collective à la Canadian Vickers

La Cie Canadien Vickers, Ltée, et quatre de ses unions de métiers, représentant plus de 1,300 ouvriers, ont signé une convention collective de travail comportant une augmentation générale de 15 cents l'heure. Ceci porte à 18 et 20 cents l'augmentation de salaire reçue cette année par les ouvriers à la suite d'une classification des tâches.

En plus de l'augmentation ci-haut mentionnée, la nouvelle convention collective prévoit un congé payé de plus par année (4), un boni de vie chère de 45 cents du point, applicable à chaque hausse de 5 points, etc.

Cette convention doit expirer le 17 août 1952.

Les conséquences économiques du vieillissement de la population

par Claude SALLERON

Ce n'est que depuis quelques dizaines d'années que les démographes se préoccupent du vieillissement des populations; phénomène lent et continu, imperceptible de prime abord et cependant réel, il a fallu les grandes perturbations économiques qui ont suivi la première guerre mondiale pour que son étude soit entreprise.

On dit d'une population qu'elle est en voie de vieillissement lorsqu'on constate, dans sa composition par âges, une évolution qui tend à rendre plus important l'effectif des classes âgées, tandis que diminue le nombre des jeunes par suite d'une réduction de la natalité. Plus sommairement, une population vieillit lorsque son âge moyen s'élève.

Le vieillissement est un phénomène qui affecte beaucoup plus la composition de la population que son volume, et certains esprits semblent surpris qu'une telle modification puisse avoir des conséquences sur la vie économique d'un pays. Ne peut-on prétendre qu'à l'encontre des classes âgées, la population active voit peu varier ses effectifs et qu'au demeurant, un appel à l'immigration, toujours possible, serait susceptible de maintenir de tels effectifs?

Par suite, le volume de la production nationale ne diminuant pas, n'aurait-on pas tort de s'inquiéter des signes de vieillissement de la population? Il y aurait bien plutôt lieu de s'en féliciter, puisqu'elle aurait pour effet une augmentation de la production et du revenu par tête, surtout si la natalité, et par suite le nombre des consommateurs, diminuait.

Une telle argumentation se révèle franchement erronée si on la confronte avec les faits. Ce sont, en effet, les désastreuses conséquences économiques du vieillissement qui ont attiré l'attention des démographes. Sur le plan de la production comme sur le plan financier, le vieillissement manifeste un caractère régressif, foncièrement opposé au bien-être général vers lequel tend toute nation civilisée.

Le vieillissement sur le plan économique se caractérise d'abord par une augmentation du nombre des consommateurs improductifs. Les vieillards ont besoin pour vivre de biens et de services économiques au même titre que les producteurs. Mais à la différence de ceux-ci, ils ne peuvent offrir aucune contrepartie en échange et le résultat est que d'une façon ou d'une autre leur prélèvement sur la production nationale est sans contrepartie. Au contraire, le prélèvement qui est fait pour assurer le développement et l'éducation des jeunes est un investissement.

Ce caractère non rentable de la consommation des vieillards est renforcé par l'importance élevée des frais que nécessite tout programme d'assistance, particulièrement la création d'hospices et autres établissements de secours.

Cette observation permet de déceler en quoi réside le mal profond du vieillissement; il est exact qu'il ne diminue pas la consommation — et certains, pour cette raison, y ont vu un palliatif aux crises de surproduction. Mais si le vieillissement ne diminue pas la demande de biens, il en modifie sensiblement l'orientation et c'est pourquoi en définitive le vieillissement est incapable d'absorber une crise de surproduction. En fait il en est à l'origine parce qu'il ferme de nombreux débouchés à la production de biens de consommation.

Il ne sert alors de rien de vanter les avantages de la population stationnaire et l'examen des conséquences du vieillissement sur le terrain de la production permet tout au contraire de démasquer tout ce qu'ont de fallacieux les arguments du malthusianisme. A quoi bon en effet préconiser une diminution de la population par réduction des naissances, si au bout du compte, les hauts salaires obtenus et la suppression du chômage doivent être consacrés à payer des retraites dont le nombre ne pourra que s'accentuer avec les progrès actuels de la médecine?

Le problème financier n'est donc pas le moindre de ceux posés par le vieillissement. L'assistance, le paiement des retraites, peuvent être assurés grâce aux prélèvements qui auront été retenus sur les salaires perçus par les vieillards durant la vie active. Mais cette solution ne peut durer qu'un temps, et passé ce temps force sera de recourir à l'impôt.

Or les objections psychologiques que l'on peut soulever contre un tel mode de financement n'ont aucune gravité en considération d'autres objections, de nature économique, et d'une portée décisive. Un impôt destiné à couvrir les charges résultant de la vieillesse a l'inconvénient de s'ajouter aux autres impôts nécessités par les besoins ordinaires du pays, ou ses besoins extraordinaires tels que le réarmement. Tant que la production nationale peut absorber ces prélèvements, il n'en coûte que de lourds sacrifices pour le contribuable. Mais si la production nationale devient insuffisante au regard des charges accrues qu'engendre le vieillissement de la population, on court tout droit à l'inflation et à la ruine.

Nombreux sont les économistes contemporains qui, à la suite de Keynes et de Beveridge, ont préconisé une politique de déficit systématique. Sur le plan budgétaire, la conception des reports de déficits ou d'excédents dont la compensation ne se ferait qu'au terme du cycle économique, est infiniment séduisante. Mais elle n'est viable que si la population elle-même se développe selon un rythme d'expansion, c'est-à-dire si elle remédie au vieillissement par une natalité croissante, seul moyen d'assurer le plein emploi.

—Paris, juillet 1951.

Tous les pays du Commonwealth seront présents

Conférence sur les matières premières à Londres, le 24 septembre

Londres, 29 (Reuter) — Tous les pays du Commonwealth ont accepté l'invitation britannique à assister à la conférence du Commonwealth sur les matières premières, conférence qui s'ouvrira à Londres, le 24 septembre prochain. C'est ce qu'a annoncé hier un porte-parole de la Trésorerie britannique.

M. Richard Stokes, lord du sceau privé et ministre en charge des matières premières, présidera aux entretiens qui dureront au moins une semaine.

Tous les pays britanniques coloniaux seront également représentés.

A cette conférence, on y discutera en particulier de la disète mondiale de matières premières et du problème d'approvisionnement des objets manufacturés venant des pays industrialisés.

Beau geste d'une jeune fille de St-Hyacinthe

Saint-Hyacinthe, 29 (D.N.C.). — Si le jeune Marcel Rousseau, de La Providence, est en vie aujourd'hui, il le doit au sang-froid et à la rapidité de décision de Mlle Marguerite Plamondon, 23 ans, du même endroit, fille de M. et Mme Arthur Plamondon. Elle le repêcha de la rivière Yamaska, où il était en train de se noyer, et le ramena à lui par la respiration artificielle. L'enfant, âgé de quatre ans, est fils de M. et Mme Guy Rousseau. Il était à jouer sur un quai en bordure de la rivière, en compagnie d'autres garçonnets, à l'arrière de la demeure de ses parents, quand il tomba à l'eau. Mlle Plamondon, qui était à prendre son dîner, entendit les cris des enfants qui appelaient au secours. Elle se rendit immédiatement sur les lieux et se jeta à l'eau, à un endroit que montrait le jeune Noël Chagnon, un garçonnet de trois ans. Elle eut la chance de trouver tout de suite le jeune Rousseau et le ramena à la surface, inconscient. Connaissant les méthodes de la respiration artificielle, par son expérience de guide de la paroisse du Christ-Roi, elle les appliqua aussitôt à la victime, qui revint à elle peu après.

Le sconstables E. Frappier, Marcel Gratton et Beauparlant ,de la police municipale de Saint-Hyacinthe, se rendirent sur les lieux, mais l'enfant était hors de danger à leur arrivée. Le constable Gratton l'enveloppa dans une couverture de laine et le conduisit chez so npère, M. Guy Rousseau.

$50,000,000 pour venir en aide à la Yougoslavie

Washington, 29. (P. A.) — Les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France ont accepté hier de fournir, en vertu du plan Marshall une aide économique de $50,000,000 à la Yougoslavie du maréchal Tito.

En annonçant cette nouvelle, les administrateurs du plan Marshall ont précisé qu'on avait déjà accordé $29,000,000 afin de permettre aux Yougoslaves d'acheter du coton, du charbon et de l'acier.

La Grande-Bretagne annoncera bientôt son intention de fournir $11,500,000 au gouvernement yougoslave, tandis que la contribution française sera d'environ cinq à six millions de dollars.

"La fédération européenne est la clef de la sécurité mondiale"

(Eisenhower)

Le général en chef soutient que l'effort américain ne rendra la confiance au monde que si l'Europe est en mesure de se défendre à l'intérieur d'une union fédérative

Washington, 29. (A.P.) — Le général Dwight Eisenhower vient d'affirmer au Congrès américain: "Je suis persuadé que bien de nos problèmes actuels disparaîtraient si seulement l'Europe était constituée en fédération."

"Je le crois fermement, a dit le général. Je suis convaincu que les Etats-Unis, l'Empire britannique et tous les autres pays alliés ne se sentiront pas en réelle sécurité aussi longtemps que cette fédération de l'Europe de l'Ouest ne sera constituée."

Le commandant en chef des armées du Pacte de l'Atlantique en Europe de l'Ouest va jusqu'à soutenir que la Russie ne pourra empêcher l'Allemagne de l'Est de se joindre à une fédération européenne.

Cette déclaration d'Eisenhower a été rendue publique lundi devant le Congrès. C'est le comité sénatorial d'enquête sur les relations extérieures qui l'a publié. Le général l'avait lui-même faite à son quartier général de Paris, lors de l'enquête du comité en juillet dernier.

Le général y est allé carrément: "Je sais bien que plusieurs grands militaires américains imaginent que je deviens fou. Mais je vous affirme que la fédération européenne est la clef de notre politique. Si vous voulez réaliser cette idée, je suis prêt à vous indiquer le travail à faire, et il n'en manquera pas".

Eisenhower soutient ensuite que l'aide américaine en hommes et en matériel de guerre a fait renaître la confiance de l'Europe.

"Mais plus vite les Européens retrouveront cette confiance, plus vite ils seront prêts à assumer leur propre défense. La défaillance de la confiance européenne est la seule chose qui pourrait briser la force des Etats-Unis".

"Nous devons produire à la limite de notre capacité et à la limite des besoins de l'Europe. Si nous ne pouvons réaliser ce programme dans un temps raisonnablement court, nous ne pourrons plus le réaliser du tout. Ne perdons pas de vue que c'est de l'intérêt américain qu'il s'agit dans la détermination européenne à se défendre elle-même".

Courrier de Soeur Anne-Félicité

Vu le grand nombre de lettres reçues par Soeur Anne-Félicité, il lui est impossigle de répondre personnellement à chacune. Elle emprunte la voix de ce journal pour remercier tous ceux qui lui auraient envoyé une aumône en argent ou outrement; mais, à l'avenir, il sera prudent qu'aucun envoi d'argent ou autre valeur monétaire ne lui soit adressé.

Communiqué de la Maison de la Providence, Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, comté del Terrebonne, Qué.

L'inde se mêlera encore une fois de ses affaires

Nouvelle-Delhi, Inde, 29. (A.P.) — Le premier ministre, M. Nehrou, a déclaré hier que l'Inde ne se mêlera pas de la réclamation de guerre britannique de $580,000,000 exigée du Japon, réclamation antérieure à l'indépendance de l'Inde.

Répondant à une question qui lui a été adressée au Parlement, Nehrou a répondu "que l'Inde ne voulait aucune réparation de la part du Japon et qu'elle n'exercera aucune pression dans ce sens."

HOPITAL MICHAUD

DRUMMONDVILLE

Quelle performance! ...grâce aux GAZOLINES Esso

Faites le plein de gazoline Esso ou Esso Extra puis prenez la route. Vous constaterez immédiatement une grande amélioration dans la performance de votre voiture!

Les gazolines Esso et Esso Extra sont des carburants modernes que l'on améliore continuellement afin d'obtenir un rendement bien équilibré—puissance souple et abondante, accélération rapide et protection contre le cognement du moteur et la vaporisation de l'essence. Adoptez les gazolines Esso—vous roulerez sans soucis.

Feuilleton du "Devoir"

Le Fruit Sauvage

par Isabelle SALVAT

73 (Suite)

Voilà, il en était sûr maintenant, il aimait Geneviève Savine au point de lui tout sacrifier. Les Pradière la détestaient et elle ne leur pardonnait pas. Mme Pradière répétait fort légèrement diverses calomnies de nature à ruiner l'avenir de Geneviève; Lucile, d'ailleurs, imitait sa mère sur ce point.

— Dommage ! fit Laurent.

Il estimait Lucile, tout en n'excusant pas toujours ses allures, sa liberté de manières; mais elle était une flamme de joie, une ardeur dansante, elle possédait surabondamment ce qui manquait à Gilbert.

Pendant plusieurs mois, celui-ci, humilié par le souvenir de la scène à laquelle Laurent avait mis fin sans ménagements, s'était éloigné de son ami; si bien que lorsqu'ils se rencontrèrent à la terrasse d'un café d'étudiants, un soir de mars, Gilbert abandonna sans trop de peine sa maussaderie et sa rancune.

Il affirmait sa résolution d'épouser Geneviève; il deviendrai aide-comptable dans une maison de commerce; naturellement, il romprait avec son père, sa mère et Lucile, mais qu'importait ? Tout s'arrangerait plus tard; les Pradière s'habitueraient à Geneviève qui renoncerait certainement à ses étrangetés.

— Tout cela est fort bon, conclut Laurent. Il ne manque que le consentement de la principale intéressée. Tu as l'air de croire qu'elle s'estimera trop heureuse de ce mariage. Mais si j'en juge par la façon dont elle t'a reçu...

— Elle se laissera toucher; elle ne peut pas demeurer insensible à un amour tel que le mien.

Un sourire léger détendit la belle bouche de Laurent Cazals. Il revoyait Geneviève. Il connaissait l'atmosphère mystérieuse dont elle se plaisait à développer sa force secrète et patiente. Elle, se laisser toucher ? Et, du reste, qu'était donc cette passion dont Gilbert se faisait gloire ?

— L'amour, sais-tu bien ce que c'est ? En ta Geneviève, tu ne cherches que toi-même. Songes-tu jamais à elle, à ce qu'elle peut éprouver, désirer, souffrir ? Non ! Sais-tu ce que tu as de mieux à faire ? Rassemble tes économies et pars en voyage circulaire. Au retour, nous reparlerons de Geneviève.

pas.

Gilbert, boudeur, ne répondit

— As-tu des nouvelles de Mme Beaucens ? T'es-tu excusé, au moins, auprès d'elle ?

— Elle a quitté la Paloumère. On dit qu'elle se séparerait de son mari. Du reste, elle n'est mariée que civilement. Serge Beaucens était déjà divorcé. Elle habite chez une vieille femme, Calestine, dans une ancienne bergerie, sur la montagne. Je crois qu'elle devient un peu folle.

— Ce n'est pas possible.

— Elle divorce pour se convertir, à ce qu'il paraît; à moins qu'elle ne se soit convertie pour divorcer. Son mari ne la rendait pas heureuse.

— Tais-toi, dit Laurent, un peu rudement. Tout ça ne nous regarde pas.

"Elle est seule, pensait-il, mais Dieu la guide. Le bon Pasteur qu'elle attendait est venu la sauver."

V

LE DOMAINE DU BERGER

Serge évoquait Alise, l'ingrate, l'indocile, l'inconstante Alise dont les cheveux frémissaient naguère si doucement sous ses caresses. Ils auraient pu être heureux ensemble, s'il l'avait aimée davantage...

Il errait à travers les chambres, regardant les meubles et les objets familiers. Alise avait touché tout cela. Ses petites mains enfantines, toujours pâles, s'étaient arrêtées sur ces livres, avaient rassemblé ces bruyères pourpres dans ce grand vase de vieille faïence.

(à suivre)

Les CIGARETTES SWEET CAPS d'une FRAÎCHEUR INTACTE ne CONTIENNENT que les TABACS *les plus doux!*

"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé."

Un beau témoignage en faveur de l'Union catholique des cultivateurs

Les secrétaires d'associations agricoles de huit provinces reconnaissent la suprématie du système adopté par l'organisation québécoise

Le système de l'U.C.C. est le plus efficace! C'est le témoignage unanime qu'ont adressé aux représentants de l'U.C.C. les secrétaires des Fédérations provinciales d'agriculture de huit provinces du Canada, réunis récemment au Collège Macdonald à Ste-Anne-de-Bellevue. Cette réunion des secrétaires d'associations agricoles de chaque province fut tenue à l'issue de la réunion semi-annuelle de la Fédération canadienne de l'agriculture.

Les secrétaires et leurs collaborateurs immédiats discutèrent principalement des méthodes de propagande et de recrutement employées par leurs groupements respectifs. Le Service d'éducation et de propagande tel que constitué à l'U.C.C., puissamment aidé par le journal de l'Union: "La Terre de Chez Nous", font que cette association professionnelle possède actuellement la système le plus efficace pour assurer l'éducation, l'information et le recrutement de ses membres.

Au cours de cette réunion, le secrétaire général de l'U.C.C., M. Thuribe Belzile, expose l'organisation et le travail des comités et des services de l'U.C.C. Les Mutuelles d'assurance (vie-incendie-automobile), le Service forestier et le projet d'une école de formation professionnelle ne manquèrent pas d'intéresser vivement les délégués des autres provinces du pays.

MM. Thuribe Belzile, Louis-Philippe Poulin et J.-Alphonse Lapointe représentaient l'U.C.C. à cette réunion.

M. Herbert H. Rogge, président de la Canadian Westinghouse Company Limited vient d'annoncer la nomination de M. C. H. MacBain au poste de gérant du service des relations publiques de la compagnie. M. MacBain, qui est à l'emploi de Westinghouse depuis 1931, possède une longue expérience des méthodes de ventes et la publicité. Les nouvelles fonctions de M. MacBain comprendront la direction des relations publiques de la compagnie en général, des services d'information aux employés, des programmes de publicité et de promotion des ventes et de la coordination de ces services dans toutes les divisions et filiales de Westinghouse.

Cours des changes

Cours fournis par la Banque Canadienne Nationale

New-York (dollar)	1.05 29-32
Angleterre (livre)	2.96½
France (franc)	0.003032
Belgique (franc)	0.0211
Suisse (franc)	0.2439
Hollande (florin)	0.2787
Norvège (couronne)	0.1488
Danemark (couronne)	0.1541
Suède (couronne)	0.2050
Tchécoslovaquie (cour)	0.0214

Le rendement des valeurs

Cours fournis par Forget & Forget, courtiers en valeurs

	Prix	Dividende	Rendement
Abitibi Pwr & Pap.	19	1.00	5.26
Asbestos Corp.	58	1.00	3.79
Bath. Pwr & Pa. A	54	3.00	5.61
Bell Teleph Co.	39¼	2.00	5.11
Brazilian Traction	24⅝	2.00	8.16
Can. & Dom. Sug.	20¼	1.00	4.88
Can. Breweries	21	1.00	4.76
Can. Car & Foun.	15¾	1.00	6.35
Can. Celanese	60	2.40	4.00
Canadian Oils	23½	1.00	4.26
Can. Pac. Railw.	31⅞	1.25	3.91
Con. Min. & Smel.	163½	8.50	5.18
Cons. Pap. Corp.	37¾	2.00	5.33
Dist. Corp. Seag.	26⅝	1.20	4.50
Dominion Textile	14¾	0.90	6.00
Famous Players	15⅞	1.20	1.50
Hudson Bay Min.	60¼	5.00	8.30
Intern. Nickel	41½	2.00	4.79
Intern. Paper	55	3.00	5.45
Massey Harris	13⅝	0.50	6.00
Nat. Steel Car	32	2.00	6.25
Noranda Mines	74⅞	4.00	5.34
Ogilvie Flour Mills	24¾	1.00	4.04
Shaw. Water & Pr	36⅝	1.20	329

Rix-Athabasca Uranium Mines Limited

Rix-Athabasca Uranium Mines Limited a fait savoir au Curb de Montréal que 200,000 actions du trésor à 50 cents ont été libérées. Il y a option courante sur 200,000 actions à 75 cents et 199,995 à $1. Les actions en cours se chiffrent par 2,600,005, alors que 399,995 sont encore dans le trésor.

Nouvelles de la Shawinigan Power

La compagnie-mère et ses subsidiaires font de très bonnes affaires

Depuis la mise en service, le 9 juin, du cinquième groupe générateur de 65,000 chevaux-vapeur, l'installation initiale de 325,000 chevaux-vapeur à l'aménagement de La Trenche est complète. Le quatrième groupe a commencé de produire en avril et la production de ces deux génératrices supplémentaires, durant la dernière partie du trimestre, a ajouté à la quantité d'énergie disponible pour le réseau Shawinigan. Rien ne laisse prévoir une baisse de la demande d'énergie dans le territoire desservi par la compagnie. Le service d'initiative industrielle travaille sans cesse à attirer de nouvelles industries dans le territoire et, à cette fin, des pourparlers sont en cours touchant plusieurs projets intéressants.

Quebec Power Company

Les affaires de la Quebec Power Company ont continué de progresser au cours du deuxième trimestre et l'activité industrielle est restée intense par tout le territoire de la compagnie. L'augmentation des frais d'opération et autres et la majoration des impôts ont cependant nui aux bénéfices.

Shawinigan Chemicals Limited

Durant le deuxième trimestre, les affaires de la Shawinigan Chemicals Limited se sont maintenues au même niveau élevé que durant les trois premiers mois de l'année. Les bénéfices du premier semestre ont dépassé de beaucoup ceux de la période correspondante de 1950 et les affaires s'annoncent excellentes pour le reste de l'année. Comme on l'a annoncé dans les journaux, une nouvelle compagnie, B. A. Shawinigan Limited, a été formée conjointement par la British American Oil Company Limited et la Shawinigan Chemicals. Cette nouvelle entreprise fabriquera des produits chimiques à l'aide de gaz provenant de la raffinerie de la British American Oil, à Montréal-Est, commencera bientôt.

La compagnie Canadian Resins and Chemicals Limited a fait d'excellentes affaires durant le premier semestre et tout indique que le reste de l'année sera aussi bon. Shawinigan Products Corporation, de New-York, et ses compagnies associées des Etats-Unis ont fait un chiffre d'affaires à peu près égal à celui des six derniers mois de 1950. Les ventes et les bénéfices de Shawinigan Limited, de Londres, Angleterre, représentent une amélioration sur l'an dernier.

The Shawinigan Engineering Company Limited

Après avoir terminé l'installation du cinquième groupe générateur, la Shawinigan Engineering s'occupe à mettre la dernière main à l'aménagement de La Trenche, à démonter et à transporter son outillage et ses installations de construction. Elle a aussi en cours des travaux de caractère consultatif ou autres pour les compagnies Shawinigan et pour l'extérieur.

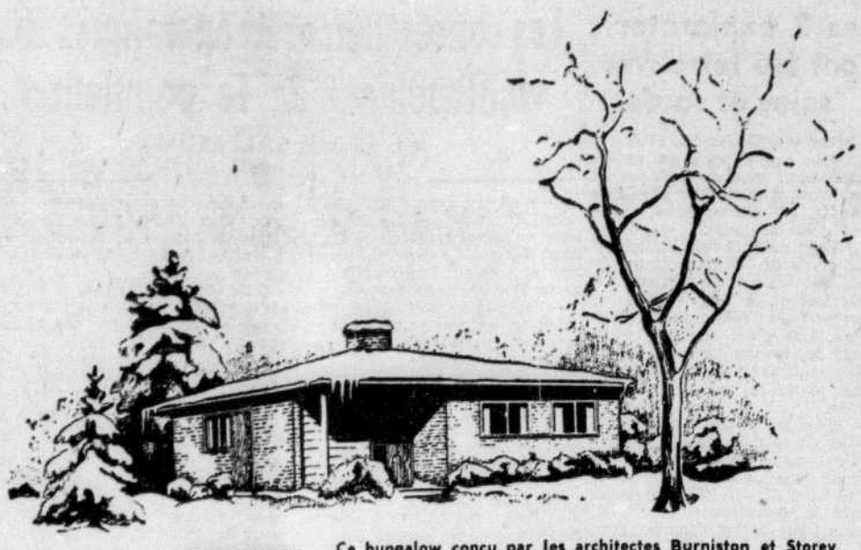

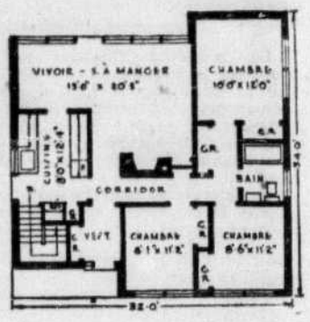

Ce bungalow conçu par les architectes Burniston et Storey est un modèle de maison idéale pour une région où il est possible de bénéficier de la beauté de l'emplacement. Les lignes modernes de ce modèle de maison accentuent la simplicité et l'utilité. Les trois chambres à coucher sont groupées et contiennent amplement de garde-robes. Le foyer et le mur complet de fenêtres dans le vivoir-salle à manger lui donnent un aspect de luxe. Bien que la cuisine soit de petites dimensions, la disposition en est des plus moderne. Les dimensions extérieures sont de 32' x 34' et la superficie, pour fins d'évaluation, est de 987 pieds carrés. Cette maison contient 19,523 pieds cubes. (Les épures peuvent être obtenues de tout bureau de la Société centrale d'Hypothèques et de Logement.)

Imperial Oil a conclu un accord

Long Island Petroleums et Western Homestead Oils feront les forages

Long Island Petroleums Ltd., est en train de compléter un accord avec Imperial Oil Ltd., en vertu duquel il sera procédé à l'exécution d'un programme d'évaluation du gaz naturel aux alentours de la découverte de gaz sur le lac Manawan. Western Homestead Oils Ltd prendrait part à ce développement conjointement avec Long Island. Imperial Oil possède des droits sur 16,000 acres dans la région de Manawan, située à environ 25 milles au nord-ouest d'Edmonton.

Le projet se poursuivra sur le terrain à bail de 5,120 acres, cédé par Imperial Oil à The A. G. Bailey Co. Ltd. Ce fut sur ce terrain que le puits No 1 Bailey-Long Island fut creusé en 1949. (Des épreuves, à des intervalles de 3,453-68 pieds, ont donné 3,000,000 de pieds cubes de gaz par jour, sans eau; ce qui indiquerait un potentiel de 6,000,000 de pieds cubes, tout probablement). Long Island Petroleums était l'un des principaux associés avec Bailey dans ce forage, qui a rapporté à l'équipe la moitié des droits pour le pétrole et le gaz dans cette région de 5,120 acres, Imperial Oil en gardant l'autre 50 pour cent. Long Island serait propriétaire de 87½% du puits. Le puits Eldon No 1, 1½ mille au sud de la découverte de Bailey-Long Island, a été creusé par un autre groupe.

En vertu de l'accord précité, Imperial Oil consentirait à Long Island son intérêt de 50% dans les droits sur le gaz sur le terrain de 5,120 acres, sujet à paiement à l'Imperial à même les ressources provenant de la mise sur le marché du gaz. Long Island s'est engagé à creuser un puits.

Cet accord comprend aussi 6,400 acres de terrains, sur lesquels Imperial Oil a des droits —ils ont un mille de large au nord, au sud et à l'ouest du groupe de 5,120 acres. Long Island aura 100% des droits sur l'exploitation du gaz sec, sujet à paiement à Imperial Oil à la suite de toutes ventes de gaz — elle creusera deux puits sur la propriété.

Cet accord pourvoit encore à l'exploitation d'un terrain de 480 acres, immédiatement au sud des propriétés précitées — il y sera creusé un puits et Long Island aura droit à 100%, moyennant paiement d'une partie des revenus, provenant de la vente du gaz.

L'exécution de ce projet se fera dans la région de Morinville, où d'importantes découvertes de gaz eurent lieu au cours des derniers 4 ans. L'accord Long Island-Imperial est le troisième du même genre effectué au cours de ces dernières semaines. Northwestern Utilities Ltd., procède à l'exécution d'un programme d'évaluation du gaz, au nord-ouest du lac Manawan, en vertu d'un accord avec Imperial Oil, tandis qu'au sud, Ajax Petroleums Ltd en fait autant, aussi en vertu d'un accord avec Imperial Oil. On croit que la région de Morinville constitue une importante réserve de gaz naturel.

L'usine hydro-électrique de la rivière Snare, à quelque 90 milles du centre minier de Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest), a été aménagée sous la surveillance du gouvernement fédéral. Elle est administrée par la Commission d'énergie hydro-électrique des Territoires du Nord-Ouest. L'usine de Snare-River fournit l'énergie électrique aux régions minières qui entourent Yellowknife.

Aubelle Mines Limited

Le Curb de Montréal a appris qu'Aubelle Mines Limited a signé un nouveau contrat d'option et de garantie en vertu duquel Clair Agency Limited s'engage à acquérir 100,000 actions à 10 cents, échéant le 1er septembre 1951; Clair a aussi obtenu les options suivantes: 100,000 actions à 10 cents, échéant le 1er novembre 1951; 118,000 à 15 cents, échéant le 2 janvier 1952.

Actuellement, la compagnie compte 4,182,000 actions en circulation.

Anglo-Canadian Oil Company Limited

Le Curb de Montréal a appris d'Anglo-Canadian Oil Company Limited que des obligations additionnelles à 4%, de la série A, convertibles, du fonds d'amortissement, au montant de $13,500 au pair, ont été convertis en 2,565 actions du capital-actions. Un total de 2,383,050 actions ordinaires et $3,905,000 en obligations à 4p.c. sont actuellement en circulation.

John Inglis Co. Limited

On annonce que 221,500 actions ordinaires additionnelles, sans valeur nominale, de John Inglis Co. Limited seront inscrites au tableau de la Bourse de Montréal, aujourd'hui, dès l'ouverture du marché.

Penn-Cobalt Silver Mines Limited

Le Curb de Montréal a appris de Penn-Cobalt Silver Mines Limited que Torny Financial Corporation a exercé son droit d'option en date du 22 août, option portant sur 50,000 action à 30 cts l'unité. On compte 2,800,005 actions en circulation et 199,995 dans le trésor.

Lavalie Mines Limited

Lavalie Mines Limited annonce au Curb de Montréal que Montrose Trading Company n'a pas effectué le versement relatif à une option de 100,000 actions à 75 cents échue le 2 août et que cette option est annulée de ce fait. Un total de 4,600,000 actions sont en cours et 400,000 demeurent dans le trésor.

Notre industrie touristique constitue une importante source de devises étrangères. En 1949, elle représentait 7 p. 100 du total de nos recettes courantes en provenance de l'étranger; de toutes nos exportations de denrées, seules les exportations de blé et de papier-journal la dépassaient du point de vue des devises étrangères qu'elle nous a values.

Canadian Celanese Ltd.

Canadian Celanese Limited a avisé la Bourse de Montréal qu'à partir du 1er septembre 1951, National Trust Company Limited sera sont agence de transfert, et que Montreal Trust Company assurera l'enregistrement des actions de la compagnie à Vancouver, C.C.

National Hosiery Mills

National Hosiery Mills annonce au Curb de Montréal qu'au 1er août, un total de 6,916 actions de la série A et 116,063 actions B étaient en cours.

Fruits et légumes au marché Bonsecours

Prix payés par les marchands de légumes au marché Bonsecours, jusqu'à 9.30 a.m. Ces prix sont sans les contenants et nous sont fournis par le service de l'horticulture, ministère provincial de l'agriculture, 424-A, Place Jacques-Cartier.

BLEUETS: Marché à la baisse, 6.50/24 pintes.

POMMES: Marché ferme, Melba belles 2.50-3.00, Domestique, 1.50-2.00, Duchesse, 1.25-1.50, Wolf River belles 2.50 le minot.

AIL: Marché inchangé, 25-35 le pqt, suivant la grosseur.

AUBERGINES: Marché à la baisse, grosses 3.00, moyennes 2.00-2.50 le minot.

BETTERAVES: Marché inchangé, 25-30 la douz. de pqts; 1.00/50 lbs.

BLE D'INDE: Marché ferme, gros 25-27½, moyen 18-20 la douz.

CAROTTES: Marché inchangé, 30-35 la douz.; 1.00-1.25/50 lbs.

CELERI: Marché ferme, gros 75-90, quelques-uns 1.00, moyen 40-50 la douz.

CHOUX: Marché inchangé, 2.00-2.25 rouges et frisés 1.50 le cageot.

CHOUX-FLEURS: Marché à la hausse, gros 1.75-2.00, moyens, 1.00-1.25 la douz.

CONCOMBRES: Marché à la hausse, beaux 2.00-3.00 le minot.

COURGES: Marché ferme, 75-1.00, Pepper 1.00, Hubbard 1.75-2.25 la douz.

EPINARDS: Marché inchangé, 1.00 le minot.

FEVES: Marché à la hausse, 2.00-2.50/20 lbs.

LAITUE: Marché plus ferme, 2.50-3.00 le cageot.

NAVETS: Marché tranquille, 60-65 la douz.; 1.25-1.50/50 lbs.

OIGNONS: Marché inchangé, printemps 50c, verts gros 65-70 la douz.; jaunes 2.50/50 lbs.

PATATES: Marché ferme, approvisionnements 6,500 sacs; No 1, 1.25-1.50, terre noire 1.20/75 lbs.

PERSIL: Marché inchangé, 25-30 la douz. de pqts.

PIMENT: Marché inchangé, vert-doux 2.00, tomate 6.00, fort 5.00 le minot.

POIREAUX: Marché inchangé, gros 50c moyens 25-30 la douz.

RADIS: Marché inchangé, 20-25 la douz.

TOMATES: Marché ferme, approvisionnements 5,000 boîtes, 2,500 paniers de 11 pintes; Bijou 90-1.00; rouges 50-60 la boîte; 50-60 le panier, roses 1.75-2.00 la boîte; jaunes 2.00 la boîte.

NOUVELLES : Approvisionnements abondants de pommes, céleri et carottes au marché Bonsecours. Cependant, les approvisionnements en tomates, blé d'Inde et piment sont plutôt modérés.

IN MEMORIAM

Louis RIBADEAU-DUMAS

(1876-1951)

Un grand pédiatre français vient de disparaître : le docteur Louis Ribadeau-Dumas, Médecin des Hôpitaux de Paris, membre de l'Académie Nationale de Médecine, il avait été choisi pour présider le prochain Congrès de l'Association des Pédiatres de Langue Française, où l'une des questions à l'ordre du jour, *l'anoxie du nouveau-né*, n'avait cessé de faire l'objet de ses recherches, depuis quelques années, tant au point de vue physiologique que pathologique.

Me serait-il permis de rappeler, en pareille circonstance, ce que j'ai écrit en novembre 1944, dans *l'Union Médicale du Canada*, au lendemain de la libération de Paris, à l'occasion d'un numéro spécial consacré à la Médecine Française : 'Si Marfan a joué un rôle de premier plan dans l'enseignement de l'hygiène et de la clinique du premier-âge en France, c'est Ribadeau-Dumas qui, dans le domaine de la recherche scientifique, a fait le plus pour l'avancement de la pathologie du nourrisson. C'est lui qui a montré le rôle de l'infection chez l'enfant en bas âge, notion féconde qui a transformé la thérapeutique des maladies de la première enfance. Il a été un chef d'école, inspirant à ses disciples de nombreux travaux".

Il suffit, pour se convaincre du bien fondé de cette assertion, de parcourir la table des matières des deux tômes de *l'Encyclopédie Médico-Chirurgicale* consacrés à la Pédiatrie, dont il était le rédacteur en chef. Et l'on réalisera en même temps l'envergure et l'originalité de son oeuvre.

A part ses recherches sur l'infection du premier-âge qui constituent son plus beau titre de gloire, comme le soulignait si justement le docteur Jean Lévesque (de Paris) dans la dernière livraison de la revue "Le Nourrisson", Ribadeau-Dumas laisse d'importants travaux sur la tuberculose infantile, les troubles de la régulation thermique, l'emploi des sérums artificiels dans les déshydratations, le syndrome neuro-toxique et la nutrition des jeunes enfants.

Ceux qui ont connu Ribadeau-Dumas et ont été ses élèves en ont tous conservé un merveilleux souvenir et la nouvelle de sa mort leur a causé une bien douloureuse surprise. C'est que ce grand patron, très respecté dans son service, était profondément humain et dans l'intimité de son foyer un homme charmant, doué des plus belles qualités du coeur et de l'esprit. Il aimait beaucoup le Canada et les canadiens et en parlait souvent. Il était venu du reste, comme délégué de la France, à l'un de nos Congrès de l'Association des Médecins de Langue Française de l'Amérique du Nord. A cette occasion, après avoir présenté un travail, il avait été invité à prononcer une série de conférences, à Québec et à Montréal, sur l'alimentation des nourrissons et les troubles digestifs du premier-âge.

Il est peu de pédiatres français qui aient eu autant d'élèves canadiens et qui comptaient autant d'amis au Canada. Aussi était-il membre du *Comité Franco-Canadien* de l'Association des Pédiatres de Langue Française, fondé l'an dernier, sur l'initiative de l'Association des Pédiatres de la Province de Québec.

Au nom de tous les médecins canadiens et de *l'Information Médicale*, je prie Madame Ribadeau-Dumas et sa famille d'agréer l'expression de notre profonde sympathie.

Paul LETONDAL
(de Montréal),

Pédiatre à l'Hôpital Sainte-Justine, Membre Correspondant de la Société de Pédia-

Petites Annonces

CHAMBRE A LOUER

Appeler FRontenac 5306, grande chambre éclairée, poêle de table, eau chaude. 31-8-51

TARIF

Annonces classifiées

"Le Devoir" — BElair 3361
434 Notre-Dame est

(Commandes prises jusqu'à 10 h. a.m. pour le jour même. Pour le samedi jusqu'à 3 h. le vendredi précédent)

ANNONCES ORDINAIRES — Tarif minimum de 36c pour 2 lignes (12 mots).

Compter 6 mots à la ligne. Une partie de ligne compte pour une ligne entière. Les abréviations, initiales comptent pour un mot; les mots composés pour autant de mots chaque nombre pour un mot. Ajouter 4 mots par insertion pour indiquer le numéro de la case. Pour les réponses devant être expédiées par la poste ajouter 5c.

GROS CARACTERES — Une ligne en caractère gothique 12 points (30 lettres ou espaces) équivaut à 3 lignes.

Naissances, services, services anniversaires, grand-messes, remerciements pour condoléances, etc. 2 cents le mot, minimum 50 cents.

Vaste domaine à vendre Mont Tremblant

Domaine 1100 arpents dans site retiré et enchanteur du Mont Tremblant agrémenté rivière et lacs privés près St-Jovite. 85 milles Montréal, accès facile, pourrait être acquis moitié prix de sa valeur réelle.

Le domaine principal comporte un beau bâtiment en béton, 2 étages et grenier, cave étanche, 175 pieds x 43, donnant sur beau lac privé, 2 annexes, une cinquantaine de chambres à coucher, salle à manger pour 100 personnes, cuisine spacieuse, moderne, frigidaires, etc., lumière électrique et eau courante partout.

Le domaine comporte aussi une ferme avec principaux bâtiments, 100 arpents en culture, 100 additionnels adaptables fermage, le reste en bois.

Prix dans les $100,000. Conviendrait admirablement bien pour congrégation religieuse, sanatorium ou maison de convalescence.

Ecrire : Case 333, "Le Devoir", Montréal.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCE

Horace Labrecque et Fils Ltée
COURTIERS D'ASSURANCES
Nous invitons les communautés religieuses à se prévaloir de nos services particuliers
CH. 4741A 204, Notre-Dame ouest Tél. MArquette 2383-2384

AVOCATS

W.-F. MERCIER
B.A., L.L.L.
AVOCAT
266 St-Jacques O., Ch. 24
Téléphones :
Bureau : LA. 8482 - Dom. : PL. 2661
Soir : Lundi et merc. : 7.30 à 9.30

Trudeau, Beaulieu, Ethier & Morel
AVOCATS ET PROCUREURS
Maurice Trudeau, C.R., Roger Beaulieu, J.-Alfred Ethier, François Morel
204 ouest, Notre-Dame - LA. 1126-7-8

Anatole Vanier, c.r., Guy Vanier, c.r
VANIER & VANIER
AVOCATS
99 OUEST, RUE SAINT-JACQUES
Tél. HArbour 2841

BREVETS D'INVENTION

Manuel de l'Inventeur et formule de preuve d'invention 10c écrivez à: ALBERT FOURNIER PROCUREUR de BREVETS d'INVENTION 934 Ste CATHERINE EST MONTREAL

Brevets d'Invention
MARQUES DE COMMERCE
DESSINS de FABRIQUE
en tous pays
MARION & MARION
Raymond-A. Robic et Alfred Baetler
761 ouest, rue Ste-Catherine
MONTREAL

DACTYLOGRAPHES

Royal — Remington — Underwood — L. C. Smith, Corona silencieux régulier et portatif. Protecteurs de chèques, dupliqueurs, calculateurs et machines à additionner. Vente et service. Echange, location, achat.
N. MARTINEAU & FILS
1019, RUE BLEURY
(Entre Vitré et Laguauchetière) BE. 2315

"TOUT POUR LE BUREAU"
Dactylographes, machines à additionner à écrire tes chèques, filières, pupitres, chaises, armoires etc. etc
Canada Dactylographe Enr.
44 o., rue St-Jacques, Montreal
Tél. HA. 6968 R. T. Armand

ENCADREURS

Winsintainer & Fils
908, BOULEVARD ST-LAURENT
LES ENCADREURS
MANUFACTURIERS
LAnc. 2264
Moulures — Cadres — Miroirs
Réparations de cadres et miroirs

LAITERIE

CH. 6980 — 2599, Holt. ROSEMONT
LAITERIE
Rosemont
Laiterie canadienne-française
A. PATENAUDE, propriétaire

MEDECIN

Electricité méd'cale Rayons X
Dr Maxime Brisebois
L.G.M.C. F.R.C.S.c.
De la Faculté de Médecine de Paris
Maladies génitales, endocriniennes, urinaires, digestives circulatoires
FR. 5252 816, Sherbrooke est

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie
"La Sauvegarde"
MONTREAL
NARCISSE DUCHARME Président

COMME UN AVEUGLE

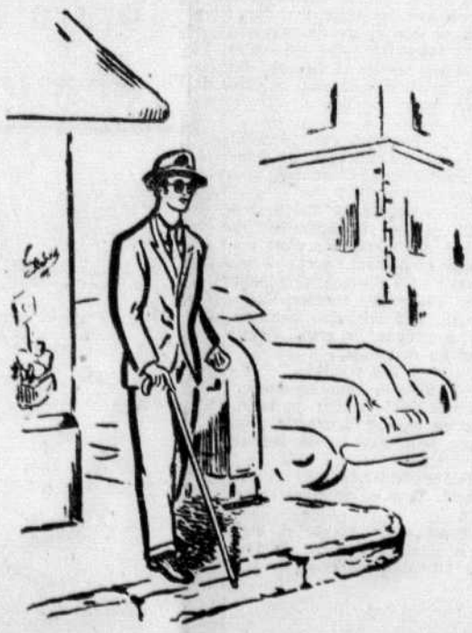

L'homme d'affaires qui a des travaux d'imprimerie à faire exécuter est généralement comme un aveugle qui se dirige à tâtons. Le choix des caractères, du papier, des couleurs est pour lui aussi sombre que les ténèbres. Il a besoin d'un guide sûr pour ne pas être victime d'accident.

L'IMPRIMERIE POPULAIRE, après quarante ans d'expérience, est précisément cette canne blanche qui vous protégera contre les accidents. Elle vous fera circuler à l'aise dans les ténèbres des caractères, de l'encre et du papier.

Vous pouvez vous confier entièrement à sa protection.

POUR VOUS SERVIR

L'IMPRIMERIE POPULAIRE
éditrice du DEVOIR
ARMAND L'HEUREUX, gérant
434 est, rue NOTRE-DAME, MONTREAL
BE. 3361

2 victoires des Royaux--Rochon élimine Candy

Dans les deux joutes d'hier soir, les Royaux ont été obligés de se rallier pour l'emporter sur les Orioles de Baltimore au compte de 6 à 5 et 13 à 12, et ainsi porter à 10 parties leur avance en tête du classement de la Ligue Internationale. C'est un simple de Shuba à la 10e manche qui a donné la victoire aux Royaux dans la première joute, tandis que 4 points comptés à la 9e manche leur ont permis de gagner la deuxième.

Avant leur dernier voyage officiel au bâton, les Royaux n'avaient aucun espoir apparent de sortir vainqueurs du duel. Ils devaient compter quatre points. Ils réussirent l'exploit, grâce à un circuit cogné par le frappeur d'occasion Tommy La Sorda — un lanceur de métier — et un autre par Hector Rodriguez alors que deux coureurs étaient sur les buts.

Ken Trinkle fut responsable des deux avalanches de points enregistrés par les porte-couleurs de Wally Alston et fu débité de la défaite.

Dans la première partie, les Royaux durent batailler durant trois engagements supplémentaires d'une partie limitée à sept manches, avant de s'assurer la victoire. Malgré une avance de cinq points accumulée à la première manche, les Royaux n'ont pas commis un péché capital en péchant par excès de confiance. Ils ont eu de la difficulté à triompher pour la simple raison que leurs rivaux ont fourni une très vive opposition.

Le point victorieux des Montréalais a été enregistré aux dépens du gaucher Jack Schmidt à la 10e manche, commencée par un des rares coups sûrs frappé par James Gilliam depuis plusieurs jours. Gionfriddo suivit avec un coup sacrifice pour permettre à Gilliam de se rendre au 2e coussin. Rodriguez écopa d'une passe gratuite et George Shuba se révéla le héros des hostilités en cognant un simple pour faire compter Gilliam et mettre fin à la longue joute.

BALTIMORE	ab	p	cs	r	a	e
Mayo, cc	5	0	0	2	0	0
Gollat, 2b	5	0	0	3	2	0
Rickert, cd	5	1	1	0	0	0
Moss, cg	5	0	2	2	0	0
Kerns, 3b	5	1	2	1	3	0
Glynn, 1b	5	2	2	10	2	0
Phills, ac	3	1	1	4	3	0
Tanner, r	5	0	2	5	1	0
Ridzik, 1	0	0	0	0	0	0
Trinkle, 1	0	0	0	1	2	0
a-Cihocki	1	0	0	0	0	0
Christante, 1	0	0	0	0	0	0
b-Moore	1	0	1	0	0	0
Schmidt 1	1	0	0	0	1	0
Totaux	41	5	11	x28	14	0

MONTREAL	ab	p	cs	r	a	e
Gilliam, 2b	4	2	1	0	1	0
Gionfriddo, cg	3	1	2	3	0	0
Rodriguez, 3b	3	1	2	3	1	0
Shuba, cd	4	1	2	4	0	0
Morgan, ac	5	0	0	3	3	0
Atwell, c	4	1	1	8	0	0
Welaj, cc	4	0	2	2	0	0
Fiala, 1b	5	0	3	6	0	0
Grimsley, 1	3	0	0	0	1	0
Coleman, 1	0	0	0	0	0	0
Van Cuyk 1	2	0	0	1	0	0
Totaux	37	6	13	30	8	0

x—Un de retirer lorsque le point victorieux fut compté.
a-Frappa pour Trinkle à la 5e.
b-Frappa un simple pour Cristante à la 6e.

BALTIMORE ..... 000 023 000 0—5
MONTREAL ..... 500 000 000 1—6

SOMMAIRE — Points: Gionfriddo, Shuba 2, Welaj 2, Fiala, Tranner 2, Cihocki, Glynn, Moore. Deux-buts, Gionfriddo, Shuba, Tanner, Welaj, Fiala. Trois-buts: Phillips. Buts volés: Gilliam, Welaj, Gionfriddo. Doubles-jeux: Trinkle à Phillips à Glynn; Glynn à Tanner à Glynn. Laissés sur les buts: Baltimore 9, Montréal 15. Buts sur balles de Ridzik 1, Trinkle 4, Grimsley 2, Coleman , Cristante 0, Schmidt 5 Van Cuy 1. Retirés au bâton par: Ridzik 0, Trinkle 2, Grimsley 4, Coleman 0, Cristante 0, Schmidt 2, Van Cuyk 3. Coups sûrs de Ridzik 3 en 0 manche; Trinkle 4 en 4; Grismley, 6 en 5 1-3; Coleman, 1 en 3; Cristante, 1 en 1; Schmidt, 5 en 5; Van Cuyk 5 en 4 1-3. Lanceur gagnant: Van Cuyk (11-2). Perdant: Schmidt (10-12). Balk: Schmidt. Arbitres: Holmes, Sims et Tatler. Temps: 2:22.

Deuxième joute

BALTIMORE	ab	p	cs	r	a	e
Mayo, cc	5	0	0	3	0	0
Gollat, 2b	5	2	1	2	4	0
Rickert, cd	6	3	3	3	0	0
Moore, cg	5	1	1	3	0	1
Kerns, 3b	4	2	1	2	1	0
Glynn, 1b	4	4	3	9	0	0
Phillips, ac	4	0	1	0	2	0
Oswald, r	5	0	3	3	2	0
Brittin, 1	4	0	0	0	0	0
Cristante, 1	0	0	0	0	1	0
Trinkle, 1	1	0	0	1	1	0
Totaux	43	12	13	x26	11	1

MONTREAL	ab	p	cs	r	a	e
Gilliam, 2b	5	2	1	1	0	0
Gionfriddo, cg	4	1	1	1	0	0
Rodriguez, 3b	5	1	2	5	2	1
Shuba, cc	5	1	2	1	0	0
Morgan, ac	4	1	2	1	0	2
Welaj, cc	3	2	1	5	0	0
Atwell cc	1	0	0	1	0	0
Fiala, 1b	4	0	1	7	1	0
Pfister, r	4	3	2	4	0	0
Alexander, 1	3	0	2	1	1	0
a-Byam	0	0	0	0	0	0
b-Mallette	0	1	0	0	0	0
Hughes, 1	0	0	0	0	0	0
cLa Sorda	1	1	1	0	0	0
Totaux	39	14	14	27	7	3

x—2 de retirer lorsque le point victorieux fut compté.
a-Frappa pour Alexander à la 8e.
b-Courut pour Byam à la 8e.
c-Frappa un circuit pour Hughes à la 9e.

BALTIMORE ..... 110 002 410—12
MONTREAL ..... 030 002 044—13

SOMMAIRE — Points produits par: Ricket 2, Glynn 3, Welaj, Alexander 2, Gionfriddo 2, Oswald, Moore, Kerns, Phillips 2, Byam, Rodriguez 4, Morgan, La Sorda, Pfister. Deux-buts: Alexander 2, Rodriguez, Rickert 2, Glynn, Welaj, Pfister, Gollat, Gilliam. Trois-buts: Shuba, Phillips. Circuits: Rickert, La Eorda, Glynn, Rodriguez. Buts volés: Kerns. Laissés sur les buts: Baltimore 9, Montréal 9. Cristante 2, Hughes 0, Trinkle 1. Retirés au bâton: Alexander 4, Brittin 1 Cristante 1, Hughes 0, Trinkle 0. Coups sûrs de Alexander, 13 en 8 manches; Brittin, 10 en 7; Cristante, 1 en 2-3; Hughes, 0 en 1; Trinkle, 3 en 1. Lanceur gagnant: Hughes (9-3). Lanceur perdant: Trinkle 6-7). Arbitres: Sims, Tatler et Holmes. Temps: 2:40. Assistance: 7,433.

Robert est légèrement favori pour conserver son titre, ce soir

Le champion du monde des poids lourds à la lutte, Yvon Robert, est confiant de pouvoir conserver sa couronne ce soir au Forum, alors qu'il affrontera "Nature Boy" Buddy Rogers dans la finale de 2 chutes de 3 à l'affiche. L'ancien champion mondial des poids lourds, à la boxe, Jack Sharkey sera l'arbitre de cette importante rencontre.

En semi-finale, un match par équipe qui s'annonce des plus rudes, opposera Larry Moquin et Manuel Cortez à Al Lovelock et Joe "Killer" Christie. Une préliminaire mettra aux prises Mike Mazurki, le lutteur-acteur de Hollywood, et Sailor Bobby Nelson, de St-Louis, le partenaire d'entraînement régulier de Lou Thez. Au lever du rideau, le russe barbu Yvan Rasputin affrontera le populaire lutteur hébreu de Montréal Sammy Berg. C'est un véritable gala de lutte qui marquera la reprise des activités au Forum, "où il ne pleut jamais", selon l'expression favorite du promoteur Quinn.

"Je considère ce match comme le plus important de ma carrière", de dire Yvon Robert hier. "J'ai déjà rencontré de bons hommes au cours de ma carrière, mais j'affronte ce soir un gladiateur qui est reconnu comme l'un des plus habiles et des plus rapides au monde entier, malgré sa courte expérience de trois ans et demi. Rogers n'a subi qu'une défaite depuis ce temps-là, mais il essuiera sa deuxième ce soir. S'il veut s'en tenir à la lutte, il saura à qui il a affaire. S'il veut cependant recourir à d'autres sortes de tactiques, il se verra rendre la pareille et ce n'est pas Jack Sharkey ou un autre qui m'empêchera de me défendre. Ce n'est pas une menace que j'adressse. Je veux simplement que justice soit faite".

Rogers de son côté était moins loquace. "Yukon Eric m'a appris certaines choses que je ne savais pas au sujet de Robert et je gagnerai en deux chutes consécutives. Voilà tout".

FOREST HILLS, N.-Y. (A.P.) — **Le diminutif Henri Rochon, de Montréal, a causé hier la plus grande surprise dans le tournoi pour le championnat de simples des Etats-Unis en éliminant le jeune Don Candy, d'Australie, dans un épuisant match de cinq sets. Le Canadien est finalement sorti vainqueur, 8-6, 8-10, 6-4, 4-6 et 7-5. Rochon passe maintenant à la troisième ronde.**

Le Montréalais est encore le seul Canadien en lice à la troisième ronde du tournoi. Le vétéran des matches de la coupe Davis a affiché une magistrale tenue tout le long de son duel contre le brillant Australien qui était classé numéro 6 pour remporter les honneurs du tournoi.

Rochon a cependant une formidable tâche sur les bras, aujourd'hui, alors qu'il rencontrera Tony Trabert, de Cincinnati. Ce dernier a triomphé de Jack Geller, de Greenwich, Conn., dans la troisième ronde, 6-3, 6-4 et 7-5.

Les autres Canadiens dans le tournoi, Brenden Macken, de Montréal, et Lorne Main, de Vancouver et de Montréal, ont été éliminés plus tôt.

Dick Savitt, d'Orange, N.-J., a eu beaucoup de difficulté contre Main lors de son premier set. L'Américain, qui est favori pour remporter le tournoi, a finalement eu recours à son puissant service et il a éliminé le Canadien par 7-5, 6-3 et 6-2. Grant Holden, de Wilmette, Ill., a éliminé Macken par 6-3, 6-3 et 6-3. Une autre surprise enregistrée a été la victoire de 3-6, 6-3, 6-3 et 8-6 que Carl Cochell, de Los Angeles, a remportée sur Tony Mortram, le champion d'Angleterre.

RESULTATS DES MATCHES

Hommes, troisième ronde:

Henri Rochon, Montréal, bat Don Candy, Australie, 8-6, 8-10, 6-4, 4-6, 7-5.

Dick Savitt, Orange, N.-J., bat Lorne Main, Canada, 7-5, 6-3, 6-2.

Vic Seixas, Philadelphie, bat Fred Fisher, Seattle, 8-6, 6-4, 6-2.

Gardnar Mulloy, Miami, bat Henry Van Rensselaer, Washington, 6-4, 6-1, 6-2.

Herbie Flam, Beverly Hills, Cal., bat Bill Vogt, Philadelphie, 6-3, 6-4, 6-4.

Billy Talbert, New-York, bat Fumiteru Nakana, Japon, 6-2, 6-1, 6-1.

Straight Clark, Pasadena, Cal., bat Syd Levy, Afrique du Sud, 6-4, 6-3, 6-3.

Eddie Moylan, Trenton, N.-J., bat Conway Catton, Alameda, Cal., 6-1, 6-3, 6-2.

Frank Sedgman, Australie, bat George Ball, New-York, 6-4, 6-0, 6-2.

Hommes, deuxième ronde:

Grant Golden, Wilmette, Ill., bat Brendan Macken, Canada, 6-3, 6-3, 6-3.

Tony Trabert, Cincinnati, bat Jack Geller, Greenwich, Conn., 6-3, 6-4, 7-5.

Marvyn Rose, Australie, bat Malcolm Fox, Baltimore, 6-1, 6-2, 6-3.

Pablo Eisenberg, Maplewood, N.-J., bat Jorge Morales, Pérou, 4-6, 9-7, 5-7, 6-3, 6-1.

Dames, deuxième ronde:

Maureen Connolly, San Diego, Cal., bat Laura Lou Jahn, Clearwater, Flo., 6-1, 7-5.

Mme Patricia Canning Todd, La Jolla, Cal., bat Barbara Kimbrell, 6-2, 6-1.

Mme J. J. Walker-Smith, Grande-Bretagne, bat Pat Stewart, 6-1, 6-2.

Mme Marjorie Buck, Manchester, Mass., bat Rosemary Buck, Dallas, 6-3, 6-3.

Mme Joy Mottram, Grande-Bretagne, bat Edna Salichs, N.-Y., 6-2, 6-2.

Dames, troisième ronde:

Shirley Fry, Akron, O., bat Pat Ward, Grande-Bretagne, 6-1, 6-1.

Jean Quertier, Grande-Bretagne, bat Dorothy Head, Alameda, Cal., 6-1, 6-0.

LE TENNIS CHEZ LES JEUNES

On favorise Jean Dussault pour remporter le championnat canadien

OTTAWA, 29 — Jean Dussault, de Montréal, se pose maintenant comme le joueur à battre dans le tournoi de tennis pour le championnat canadien en simple, à la suite de sa victoire d'aujourd'hui sur Jim Killeen, de Vancouver, en quart de finale.

Dussault a causé une surprise en battant Killeen, l'un des favoris, par 8-6, 4-6 et 6-3.

Un autre match intéressant fut gagné par Diana Lowe d'Ottawa qui a défait Josie Smith de Toronto par 6-0, 5-7 et 6-4 pour ainsi passer en semi-finale chez les dames.

Fred Reaume d'Hamilton, Ontario, le 2e choix, a éliminé Alfred Levy de Buffalo, New-York, par 6-4 et 6-3, tandis que Dudley Johnston de Jacksonville, Floride, a éliminé Paul Laframboise de Montréal par 6-3 et 6-0.

John Griffiths de Regina a battu Ken Lawson de Calgary par 6-3 et 6-2 pour passer en semi-finale.

En quart de finale chez les dames Mariette Laframboise de Montréal, a battu Connie Ioanidis de Winnipeg 6-2 et 6-2; Carol Turcotte d'Ottawa a défait Joan Batterton, d'Ottawa 6-4 et 6-0; Gloria Stanford de Toronto a triomphé de Carolyn Fleming de Truro, N.-E., par 1-6, 6-4 et 8-6.

Cher les garçons en quart de finale Jeff Arnold, Coral Gable, Floride, a défait François Godbout, Montréal, 6-0 et 6-0; Pierre Lambert, Montréal, a défait Guy Desrochers, Sherbrooke, 6-2, 6-2; Bob Caron, Ottawa, a battu Carmen Bolton, Toronto, 3-6, 7-5 et 6-3; John McLean, Buffalo, a défait Jim Ioanidis, Winnipeg, 1-6, 6-1 et 6-2.

Chez les fillettes en quart de finale, Mariette Laframboise, Montréal, a défait Mary Chipman, Halifax, 6-0, 6-0; Jean MacPherson, Bridgewater, défait Barbara Evans, Rothesay, N.-B., 6-0 et 6-3; Carol Wolf, Buffalo, bat Penny Low, Ottawa, 6-2, 11-9; Carolyn Fleming, Truro, défait Sue Côté, Hothesay, N.-B., par 6-1 et 6-3.

Dans le monde du baseball

HIER

Ligue Internationale
Montréal 6 13, Baltimore 5, 12
Buffalo 7, 1, Syracuse 4, 0
Rochester 7 ,Toronto 2

Ligue Nationale
Pittsburgh 2, New-York 0
Brooklyn 3, Cincinnati 1
Chicago 1, Boston 0
St-Louis 2, Philadelphie 0

Ligue Américaine
Détroit 5, Boston 4
New-York à St-Louis (soir)
Chicago 4, Washington 3
Cleveland 1, Philadelphie 0

Ligue Provinciale
Québec 10, 4 Farnham 1, 8
Sherbrooke 9, St-Jean 3
Drummondville 8, St-Hyacinthe 5
Granby 15, Trois-Rivières 6

Ligue Provinciale

Le Drummondville a raison du St-Hyacinthe au compte de 8 à 6

Les Cubs conservent une avance d'une demi-partie en 1ère position — Granby l'emporte sur Trois-Rivières par 15 à 6 — Sherbrooke défait St-Jean par 9 à 3

Le noir Atkins, du Drummondville, a été l'étoile de son club, ayant fait compter quatre points avec un coup de circuit et un simple.

Jim Davis et Rutkay ont obtenu chacun deux coups sûrs.

Pour St-Hyacinthe, Scott a réussi un triple et un double, tandis que Handy a obtenu un triple. Roger Bréard a aussi brillé avec un deuxbuts et un simple.

Les Red Sox de Granby ont frappé dix-sept coups sûrs alors qu'ils ont battu les Royaux de Trois-Rivières, 15 à 6. Le voltigeur Armour s'est surpassé avec quatre doubles en cinq présences au marbre tandis que Barbee a réussi un coup de circuit et Pardo trois coups sûrs.

Les Athlétiques de Sherbrooke ont continué leur belle poussée en déclassant les Braves de St Jean, 9 à 3. Le droitier Lou Shapiro a bien espacé huit coups sûrs pour remporter sa treizième victoire de la saison. Le jeune Ballester a connu une belle soirée, ayant fait compter six points avec un triple, un double et un simple. Sylvio Garcia et Gonzales ont frappé chacun un deux-buts et deux simples.

Tr-Rivières .. 600000000— 611 1
Granby ..... 01320009x—15 17 3
Olsen et Pardo; Malâone et Cash.
St-Jean ..... 001100001—3 8 2
Sherbrooke .. 43000011x—9 15 1
Gosselin, Burke (1) et Lafrance; Shapiro et Mantaras.
Dr'ville ..... 202000301—8 12 2
S-Hyacinthe .. 000011111—5 10 3
Luciano et Ackett; Provincano, Alvarado (3), Washburn (8), Tuminelli (9) et Ruszkowski.

Le classement des équipes

Ligue Internationale

	G.	P.	Moy.	Dif.
Montréal	91	50	.645	...
Rochester	78	58	.574	11
Syracuse	73	656	.529	16½
Buffalo	72	68	.514	18
Toronto	64	73	.437	25
Baltimore	62	74	.456	23½
Ottawa	57	82	.410	33
Springfield	506	83	.403	34

Ligue Nationale

	G.	P.	Moy.	Dif
Brooklyn	80	45	.640	...
New-York	75	52	.591	6
Boston	62	61	.504	17
Philadelphie	63	64	.496	18
St-Louis	59	62	.488	19
Cincinnati	54	72	.429	26½
Chicago	53	71	.427	26½
Pittsburgh	54	73	.425	27

Ligue Américaine

	G.	P.	Moy.	Dif.
Cleveland	80	46	.635	...
New-York	78	27	.624	1
Boston	73	51	.589	6
Chicago	69	57	.548	11
Détroit	59	66	.472	20½
Washington	52	72	.419	27
Philadelphie	51	77	.398	30
St-Louis	38	84	.413	39½

Ligue Provinciale

	G.	P.	Moy.	Dif.
Drummondville	67	43	.609	...
Granby	69	46	.600	½
Sherbrooke	66	48	.579	3
Québec	61	55	.526	9
St-Hyacinthe	53	60	.469	15½
Farnham	51	66	.436	20
St-Jean	47	66	.485	21½
Trois-Rivières	41	71	.366	27

LE GOLF AMATEUR

Tessier défait McCormick

Hull, Qué., 29 — Plusieurs surprises ont été enregistrées hier dans la deuxième ronde du tournoi de golf amateur pour le championnat canadien. La plus grande surprise de la journée fut de voir André Tessier, de Québec, battre Johnson McCormick, de Toronto.

McCormick avait causé une surprise lundi en éliminant le vétéran Nick Weslock, de Windsor, par un coup. Tessier a défait McCormick 4 et 3 hier.

Fred Hunt, du club Ottawa Gatineau, a également causé une surprise en battant Jack Nash par 2 et 1. Nash a remporté le championnat ontarien à quatre reprises et a joué sur l'équipe de la coupe Willingdon de l'Ontario douze fois.

Stewart Vickers, de Calgary, a également été éliminé par A. K. Kammer, jr, de Détroit, par 6 et 5. Tommy Riddell, de Montréal, qui a gagné le championnat du Québec à trois reprises a été éliminé par Ken Jacobs, de Toronto.

Trois autres vétérans se sont cependant qualifiés pour la 3e ronde. Phil Farley, de Toronto, a défait A. J. Conduit, également de Toronto, par 4 et 6. Allan Boes, de Winnipeg, a défait Rod Phelan, de Toronto, par 2 et 1.

Jerry Kesselring, de Kitchener, a défait facilement John Goodwin, de Kansas City, par 5 et 4.

John Turner, de Montréal, champion junior du Québec, a défait Bob Gray, de Winnipeg, par un coup. Don Doe, de Granby, champion amateur du Québec, a éliminé Jimmy Doyle, de Winnipeg, par 3 et 2. Le champion de l'an dernier, Bill Mawhinney, de Vancouver, a gagné par défaut contre Ray Marsh, de Moose Jaw. John Dukelow, du club Summerlea, de Montréal, a défait W. Y. Soper, du club Kanawaki de Montréal, par 3 et 2.

"Skating Vanities 1952" donnera sept représentations à Montréal

La seule revue musicale sur patins qui visite régulièrement l'Europe est en route pour Montréal où elle doit offrir une série de sept représentations a compter de mercredi soir, le 12 septembre. Nous voulons parler des "Skating Vanities de 1952", qui célèbrent cette année leur 10e anniversaire et qui offriront un spectacle merveilleux au Forum du 12 au 16 septembre avec matinée samedi le 15 et dimanche le 16, à 2 h. 30.

C'est à l'été de 1944 que les "Vanities" ont visité l'Europe pour la première fois et les engagements de sept jours à Zurich, Suisse, treize jours à Paris et huit semaines à Londres furent couronnés de succès. A un tel point même qu'en 1950 on dut offrir quatorze jours de spectacle à Zurich, vingt-six à Paris et pas moins de dix semaines à Londres. Malgré tout, des milliers et des milliers de gens se virent refuser admission à ce somptueux spectacle et l'on ne put placer des représentations supplémentaires à l'affiche pour accommoder toutes ces gens pour la bonne raison que les "Vanities" doivent revenir en Amérique en août, tous les ans, pour préparer leur spectacle de la nouvelle saison. Cette année, en avril, mai, juin et juillet, ce fut une autre tournée triomphale outre-mer et en plus des succès monstres remportés aux endroits déjà mentionnés, on connut également un succès sans précédent à Milan, en Italie, à Genève, en Suisse, et à Anvers, en Belgique. Encore une fois, c'est un total de plus d'un million de spectateurs qui applaudit la fameuse troupe de Harold Steinman.

Ce dernier, homme de théâtre averti, fit d'une pierre deux coups et durant le séjour de ses artistes en Europe il fit signer des contrats à pas moins d'une douzaine de champions et de championnes de France, de Belgique, d'Allemagne, d'Australie et d'Angleterre et ce sont ces vedettes qu'on applaudira dans le spectacle entièrement nouveau de 1952, de concert avec les nombreuses vedettes déjà bien connues, Peggy Wallace, Eileen McDonnell, Tony Mirelli, Lou Hall, Frank Foster, et autres, sans oublier la jeune championne mondiale de 16 ans, Nancy Lee Parker, de Détroit, qui débute chez les professionnels après avoir fait la conquête du titre mondial trois années consécutives.

Le superbe spectacle de cette année vous émerveillera de nouveau avec ses magnifiques costumes qui ont coûté $300,000 et avec ses dix numéros à grand déploiement dont le principal sera sans contredit celui de l'interprétation sur patins du merveilleux conte de Schehérazade, les "Mille et Une Nuits". N'oublions pas enfin les 60 Vanity Fairs et leurs 24 cavaliers, tous des patineuses et des patineurs experts qui sauront vous enthousiasmer à un haut point.

FORUM

CE SOIR à 8.30

CHAMPIONNAT DE LUTTE

YVON ROBERT
(champion)
vs
"NATURE BOY" ROGERS
(aspirant)

2 chutes sur 3 à finir
3 - autres combats d'étoiles - 3

Admission : $1.00 à $2.00

Les sièges à .75 dans la section Terrasse en vente ce soir à 7 hres au guichet de la rue St-Luc.

Où ils jouent aujourd'hui

Ligue Internationale
Baltimore à Montréal (4 h. p.m.)
Syracuse à Buffalo
Toronto à Rochester
Ottawa à Springfield
(Toutes des parties du soir)

Ligue Nationale
Cincinnati à Brooklyn
Pittsburgh à New-York
Chicago à Boston (soir)
St-Louis à Philadelphie (soir)

Ligue Américaine
Boston à Détroit
Philadelphie à Cleveland
Washington à Chicago
New-York à St-Louis (soir)

Ligue Provinciale
Granby à Trois-Rivières (2, 6 h.)
Sherbrooke à St-Jean (8 h.)
Farnham à Québec (8 h.)
St-Hyacinthe à Drummond. (8 h.)

Augmentation de 23.8 cents à la Aircraft Industries of Can.

Jack Thompson, représentant international des Travailleurs unis de l'acier en Amérique, a annoncé hier, que cette union avait conclu une nouvelle convention collective de travail avec la compagnie Aircraft Industries of Canada Ltd, de St-Jean. Le nouvel accord prévoit une augmentation de 23.8 cents de l'heure pour les 235 employés de cette industrie. Le salaire minimum dans cette entreprise est actuellement de $1.04. L'accord prévoit aussi l'atelier syndical, la retenue obligatoire des cotisations et 2 semaines de vacances après 4 ans. Les employés ont accepté cette offre, hier soir.

LA LIGUE NATIONALE

Les Pirates mettent fin à la série de 16 victoires des Giants

New-York. — Le lanceur gaucher Howie Pollet a mis fin à la série de 16 victoires consécutives des Giants de New-York, ici, hier après-midi, en conduisant les Pirates de Pittsburgh à un triomphe de 2 à 0 sur les hommes de Léo Durocher.

Cette série de victoires de suite était la plus longue depuis 1935 dans la ligue Nationale. La joute a été marquée d'un magnifique duel de lanceurs entre Pollet et le droitier Sheldon Jones. Des erreurs commises par Eddie Stanky et Don Mueller à la 8e manche, ont contribué au revers des New-Yorkais.

Les vainqueurs ont frappé seulement trois coup sûrs en comparaison de six pour leurs adversaires. Le troisième but Hank Thompson a été le gros canon avec trois coups sûrs: un simple et une paire de doubles.

La victoire de Pollet était sa 5e contre 10 défaites.

Le record de Jones est maintenant de 10 revers contre 4 triomphes.

VICTOIRE DES DODGERS

Duke Snider a cogné, hier soir, son 28e coup de circuit de la saison, à la 8e manche, et en faisant compter Pee Wee Reese qui se trouvait sur les buts, il a donné aux Dodgers de Brooklyn une victoire de 3 à 1 sur les Reds de Cincinnati. Ce circuit de Snider a permis à la recrue Clem Labine de remporter sa première victoire dans les majeures, au monticule des Bums.

Cette victoire d'hier soir, donne aux Dodgers une avance de six parties complètes sur les Giants de New-York qui avaient été blanchis hier après-midi, par les Pirates de Pittsburgh.

Boston — Omar Lown a affiché une superbe performance de 4 coups sûrs hier soir pour permettre aux Cubs de Chicago de remporter une victoire de 1 à 0 sur les Braves de Boston.

La joute a été un brillant duel de lanceurs entre Lown et Nichols et la édfaite a été dure pour Nichols qui n'a accordé que 5 coups sûrs. Lown, qui remportait sa 3e victoire de la saison, a lui-même compté l'unique point de la joute. Il a en effet frappé un double, s'est rendu au 3e sur un coup au champ intérieur, et a ensuite croisé le marbre sur le double de Jeffcoat.

* * *

Philadelphie (P.A.) — Les Phillies de Philadelphie, qui ont remporté leurs trois dernières joutes par blanchissage, ont eux-mêmes été blanchis 2 à 0 hier soir par Max Lanier et les Cardinaux de Saint-Louis.

Le vétéran Lanier a remporté sa 4e victoire consécutive et son 2e blanchissage en n'allouant que 9 coups sûrs bien éparpillés aux cogneurs de Philadelphie. Il a maintenant un record de 9 victoires contre 8 défaites. Bubba Church, le lanceur des Phillies, a essuyé son 9e revers contre 13 victoires.

COMPTABLES AGRÉÉS

BÉLANGER & DAHMÉ
Comptables Agréés
10 ouest, rue St-Jacques
BE. 3475

Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie
PAUL GONTHIER, associé à titre particulier
Comptables agréés
Montréal, Québec, Rouyn, Rimouski

P.-A. GAGNON & CIE
Comptables agréés
Chartered Accountants
RENE GAGNON, C.A.
IMMEUBLE DES TRAMWAYS
159 OUEST, RUE CRAIG
Tél. HArbour 5999

LAVALLEE, BEDARD, LYONNAIS, MESSIER, GASCON
Comptables agréés
H. Lavallée, C.A. R. Bédard, C.A.
R. Lyonnais, C.A. R. Messier, C.A.
L. Gascon, C.A. J. Lussier, C.A.
P.-J. Bastien, C.A. P.-H. Drouin, C.A.
J. Desmarais, C.A. P.-L. Noiseux, C.A.
G. Messier, C.A. M. Landry, C.A.
Jean Gaudreau, C.A.
EDIFICE KENT
10 est, rue St-Jacques,
MONTREAL, Tél. MA. 7085
Sherbrooke - Trois-Rivières

RAYMOND, CHABOT, MARTIN & Cie
Comptables agréés
Jacques RAYMOND, c.a.
Guy CHABOT, c.a.
Guy MARTIN, c.a.
Maurice BERGERON, c.a.
132 St-Jacques O. HA. 8148
Montréal 1, Qué.

RUFIANGE & LEBLANC
J.-J. RUFIANGE, c.a.
F. LEBLANC, c.a.
418, rue St-Sulpice PL. 2703

LUCIEN VIAU ET ASSOCIES
CHAS DESROCHES, C.A.
FERNAND RHEAULT, C.A.
159 O., rue Craig, MA. 1339
(EDIFICE DES TRAMWAYS)

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
LUCIEN-D. VIAU, C.A.
H.-LIONEL ROBIN, C.A.
JACQUES-R. CHADILLON, C.A.
4926, av. Verdun, VERDUN
YO. 0642

L'eau RÉVÈLE LA QUALITÉ DU *Whisky*

Faites subir l'épreuve de l'eau au Seagram "83". Pure ou gazeuse, l'eau est le moyen le plus sûr de connaître toute la vérité au sujet de n'importe quel whisky. L'eau n'ajoute rien au whisky, ne lui enlève rien; elle en fait seulement ressortir la saveur et le bouquet naturel.

Servez SEAGRAM en toute confiance

Whisky Canadien
Seagram's "83"

LA LIGUE AMERICAINE

Victoires des clubs de Détroit, de Cleveland et de Chicago

Détroit, 29. — Le simple de George Kell alors que les buts étaient remplis à la 8e manche a donné une victoire de 5 à 4 aux Tigers de Détroit sur les Red Sox de Boston, ici, hier après-midi, devant une foule de 6,586 amateurs de basebazt.

C'était le deuxième coup sûr de Kell de la partie. Ce dernier mène actuellement les frappeurs dans la ligue Américaine. Hal White, le troisième lanceur à parader au monticule pour le club de la Ville des Automobiles, a été crédité de la victoire, sa 2e contre quatre revers, tandis que le gaucher Mel Parnell, qui a commencé la partie pour les Bostonnais, a essuyé son 10e échec contre 15 triomphes.

Dominic DiMaggio, Johnny Pesky et Walt Dropo ont réussi deux coups sûrs chacun pour les perdants. Kell a fait produire trois points, tandis que Johnny Groth et le lanceur Bob Cain en ont fait compter un chacun.

Cleveland, 29. — Bob Kennedy a frappé son troisième coup de circuit de la saison hier et il a permis aux Indiens de Cleveland de remporter une victoire de 1 à 0 sur les Athletics de Philadelphie. Les Indiens ont ainsi consolidé leur avance qu'ils détiennent en tête de la ligue Américaine sur les Yankees de New-York. La joute a été disputée devant une foule de plus de 25,000 personnes; Earl Wynn, qui a lancé toute la joute et n'a accordé que cinq coups sûrs, a été crédité de la victoire. C'était sa 15e de la saison. Zoldak, le lanceur perdant, n'a accordé que 4 coups sûrs. Zoldak est un ancien lanceur des Indiens.

Chicago, 29. — Ray Coleman a cogné un double hier soir et il a permis aux White Sox de remporter une victoire de 4 à 3 sur les Sénateurs de Washington. La joute avait duré 10 manches et deux hommes étaient retirés lorsque Coleman a fait compter le point de la victoire.

Achetez chez les annonceurs du Devoir.

Vous serez bien servis.

Le recrutement pour les emplois municipaux s'est amélioré l'année dernière

Toutefois, la Ville éprouve de la difficulté à obtenir des architectes — Les candidats aux fonctions où la 12e année est exigée ont été en nombre insuffisant — Sixième rapport annuel de la Commission du service civil municipal

Les architectes sont difficiles à recruter pour l'hôtel de ville, telle est l'une des constatations que l'on trouve au rapport annuel que la Commission du service civil municipal vient de publier sous forme de fascicule, après l'avoir présenté au Comité à la fin du mois de quillet.

Ce rapport couvre l'année municipale 1950-1951 et il est adressé au conseil de ville. Il s'agit du sixième rapport annuel de cet organisme.

La commission y signale qu'elle a terminé et transmis au Comité exécutif le travail d'envergure qu'elle avait entrepris durant les exercices antérieurs pour la classification de tous les emplois couverts par les contrats collectifs intervenus entre la ville et les fonctionnaires, les contremaîtres, les policiers et les pompiers.

On lit à la première page du rapport:

"Durant l'exercice 1950-51, la commission a tenu 153 séances régulières et rendu 2,157 décisions officielles, portant sur diverses attributions qui lui sont dévolues par le règlement autorisant sa création".

"La commission a prescrit les conditions d'admissibilité à 122 concours, déterminé les matières de 101 examens et ratifié l'éligibilité de 2,845 candidats; elle a entrevu individuellement 144 candidats pour 21 concours où des entrevues ont été prescrites; elle a établi ou maintenu à date 233 listes d'éligibles; elle a donné, après enquêtes, son avis sur 553 nominations, 412 permutations ou promotions et 215 démissions ou congédiements; elle a complété la rédaction de 242 descriptions de classes de fonctions et l'assignation de 5,838 fonctions.

Le rapport poursuit:

"Le recrutement s'est amélioré durant l'exercice écoulé. La commission a éprouvé plus de facilités à recruter des candidats pour chacune des fonctions où la 7ème année ou la 9ème année d'études suffisene; mais les candidats aux fonctions où la 12ème année est exigée ont été en nombre insuffisant.

"Les demandes d'emploi pour les fonctions de médecins, dentistes, ingénieurs ont été suffisamment nombreuses mais la difficulté de recrutement des architectes s'est maintenue.

"Durant l'exercice, la commission a analysé 5,508 demandes d'emplois pour les 72 concours publics pour lesquels elle a établi des listes d'éligibles; 2,698 candidats, soit 49% des postulants, ont été jugés admissibles et ont été convoqués aux examens ou entrevues; 2,319 candidats, soit 86%, se sont présentés; et 1,132, soit 49%, des présents ont été trouvés éligibles.

"Au 30 avril 1951, 23 autres concours étaient en marche, groupant quelque 1,600 candidats."

La commission dit que, durant l'exercice examiné, la commission a maintenu sa politique de faciliter l'accès des employés de la ville aux postes supérieurs, en tenant des concours de promotion chaque fois que la chose était possible.

Au 30 avril 1951, 120 listes d'éligibles étaient en vigueur sur lesquelles 1,312 candidats restaient disponibles.

La commission signale que la stabilité du personnel s'est maintenue durant l'exercice 1950-1951; le nombre des démissions a été à peine plus élevé que l'année précédente et celui des congédiements a été moindre.

Par contre, les nominations, les permutations et les promotions ont été beaucoup plus nombreuses et indiquent, dit la commission, un accroissement sensible du personnel.

A la présidence des E.-U

MacArthur favorisé à quatre contre un

Los Angeles, 29. (P.A.) — Le comité des salariés d'Amérique favorise à la présidence le général Douglas MacArthur à 4 contre 1 contre le général Dwight Eisenhower.

Le comité, qui se réclame d'environ 100,000 membres aux Etats-Unis, a déclaré avoir mis à la poste 120,000 bulletins de votes. 70,000 lui auraient été retournés dont 56,198 en faveur de MacArthur et 13,052 en faveur d'Eisenhower.

M. R. A. McConnon, directeur du comité, a déclaré que cette enquête avait été conduite à la demande des membres qui désiraient connaître la réaction du pays à l'endroit d'un président militaire et quel serait le militaire le plus favorisé pour la présidence.

Condamnés pour la mort d'Abdullah

Amman, Transjordanie, 29. (A.P.) — Une cour martiale spéciale a condamné à mort, hier, 6 personnes trouvées coupables d'avoir comploté l'assassinat du roi Abdullah. Quatre autres accusés ont repris leur liberté après avoir prouvé leur innocence.

Les condamnés à mort sont: le colonel Abdullah El Tel, ancien gouverneur de Jérusalem; Mousa El Ayoudi; le docteur Mousa Abdullah El Husseini; Abed Mahmound Okkeh; Zakraia Mahmound Okkeh et Abdel Kader Farahat.

On sait que le roi Abdullah de Transjordanie a été assassiné, le mois dernier, à Jérusalem, par un jeune tailleur musulman.

* * *

Le Caire, Egypte, 29. (Reuter). — L'Egypte ne rendra pas à la Transjordanie, deux hommes condamnés à mort hier pour avoir comploté l'assassinat du roi Abdullah. Ces hommes se sont enfuis en Egypte après la mort du roi de Transjordanie.

Café-Thé Confiture
ADOPTEZ LES PRODUITS DESY
RECONNUS LES MEILLEURS
J.A. DÉSY Lté
MONTRÉAL

SEULE LA BIÈRE CARLING Red Cap EST TOUT À LA FOIS LÉGÈRE ET FORTE ET ELLE L'EST PARFAITEMENT!
Faites-en l'essai!
CARLING'S Red Cap ALE
DEMANDEZ UNE CARLING

Bénédiction des escaliers roulants, à l'Oratoire

S. E. Mgr Paul-Emile Léger présidera et prendra la parole dans la basilique dimanche après-midi — Le soir: feu d'artifice et messe de minuit

La célébration de la fête religieuse du travail donnera lieu à de grandioses manifestations à l'Oratoire Saint-Joseph, dimanche, le 2 septembre.

Elle débutera par la messe pontificale qui sera célébrée à 11 h. par S. E. Mgr Edouard Jetté, auxiliaire de Joliette. Le R. P. Paul-Eugène Charbonneau, de la congrégation de Sainte-Croix, donnera le sermon de circonstance.

Bénédiction des escaliers roulants

La bénédiction des escaliers roulants aura lieu à 3 h. par Son Exc. Mgr Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, qui en fera l'inauguration officielle. Puis la cérémonie se déroulera dans l'enceinte de la future basilique, où Mgr Léger adressera la parole à la foule des travailleurs.

C'est la première fois depuis la construction des escaliers extérieurs et des escaliers mécaniques qu'une grande manifestation a lieu dans la basilique inachevée.

L'Oratoire Saint-Joseph est un lieu cher à tous les travailleurs, qui y sont attirés par leur modèle et leur patron, saint Joseph. Le temple lui-même est un monument qui fait la gloire de nos professionnels et de nos ouvriers. Des milliers d'artisans y ont mis la main, depuis le Frère André, qui le premier a bâti la petite chapelle qui porte son nom.

Ce sera donc, dimanche, la fête de tous les travailleurs: travailleurs de l'esprit et de la pensée: professionnels; travailleurs de tous métiers: nos ouvriers; travailleurs aussi de la terre: nos cultivateurs. Puisqu'il s'agit de la sanctification du travail, nul mieux que saint Joseph ne peut, après le Christ, nous servir de modèle.

Procession aux flambeaux et feu d'artifice

La fête se poursuivra dans la soirée par la procession aux flambeaux qui aura lieu à l'issue de la cérémonie de 8 h. 15, et qui sera présidée par S. E. Mgr Paul-Emile Léger. A la fin de la procession, Mgr Léger prendra la parole en plein air et donnera la bénédiction du T. S. Sacrement à l'autel érigé dehors en face de l'Oratoire.

Vers 10 heures, un feu d'artifice viendra mettre une note joyeuse à cette fête.

Heure sainte et messe de minuit

Dimanche soir, à 11 h., une heure sainte sera prêchée à l'Oratoire. A minuit et demie, on célébrera la sainte messe. Les pèlerins pourront se confesser et communier.

Retour au pays de Mme Winnie R. Leuszler

Québec, 29. — Heureuse de revenir dans son pays après avoir traversé la Manche à la nage, Mme Winnie Roach Leuszler, de Toronto, qui est mère de trois jeunes enfants, est arrivée à Québec, hier, à bord du paquebot du Pacifique Canadien *Empres of Canada*, accompagnée par son père, M. Eddy Roach.

Une réception civique attend dans sa ville natale de Toronto cette attrayante femme athlète qui accomplit on tour de force en 12 heures et 20 minutes. Il s'en fallut de peu que la jeune Canadienne ne se classât première, car elle se trouvait à moins de 100 verges du rivage au bout de 10 heures et 35 minutes, mais elle ne put surmonter la force de la marée et fut emportée au large de sorte qu'elle ne mit pied à Douvres qu'une heure et 50 minutes plus tard. Elle fut la deuxième femme à finir la course et la première Canadienne à tenter cette épreuve d'endurance. Mme Leuszler retourne chez elle retrouver ses trois filles, âgées respectivement de 9 mois, 2½ ans et 4 ans. Son mari est membre du C.A.R.C.

On remarquait aussi à bord du navire, une jeune fille de la Colombie-Canadienne, Evelyn Elizabeth Goodship, de Ford Moode, qui se rendit en Angleterre il y a un an à l'occasion d'un échange de professeurs. Mlle Goodship couronna son année d'enseignement à Halesworth, Suffolk, en recevant le titre de Reine du Festival lorsque cette petite ville célébra sa Semaine du Festival. Mlle Goodship avait comme dame d'honneur en cette occasion, Mlle Linsey Crossley, de Kelowna, C.-C., et les deux jeunes filles reviennent au pays avec les robes et couronnes qu'elles portaient au festival.

Le major-général D. C. Spry, chef commissaire de la Boy Scouts Association of Canada, est de retour au pays avec sa famille. Il a représenté le Canada à la conférence mondiale scoute qui a eu lieu récemment à Salzbourg, Autriche, et au jamboree qui eut lieu dans le même pays. Le général a aussi visité des personnalités du monde scout en Angleterre, en France et en Suisse. Il a déclaré que les scouts se tiendraient à la disposition des autorités locales dans tous les centres canadiens où l'on voudrait leur assigner certains services. Le général Spry revient au Canada au milieu de la réalisation d'un programme de développement scout de trois ans qui se terminera par un jamboree national en juillet 1953.

Le service fédéral des Ressources hydrauliques compte des bureaux régionaux à Halifax, Montréal, Ottawa, Winnipeg, Calgary et Vancouver, en plus de sous-stations dans les régions stratégiques.

Le travail du service des Ressources hydrauliques du Canada se rapporte en majeure partie aux problèmes que posent les eaux limitrophes. On peut affirmer qu'en ce moment les problèmes embrassent presque toute la frontière internationale entre le Canada et les Etats-Unis.

A l'enquête sur le pont Duplessis

(Suite de la première page)

Cet examen comporte l'étude des calculs des parties essentielles. C'est M. Painchaud qui a fait ces examens. Il sera interrogé plus tard.

On parle des fissures. M. Desjardins les a trouvées importantes, mais assez faciles à réparer. Elles se sont produites dans une partie essentielle du pont.

Est-ce que la rupture de l'une ou l'autre semelle d'une poutre d'acier n'est pas de nature à causer des inquiétudes sur la qualité du travail? M. Desjardins répond que l'important c'était de réparer la fissure et de consolider le reste des joints.

N'aurait-il pas fallu se protéger contre la possibilité qu'il s'en produise d'autres? Le pont a été examiné et on n'a rien trouvé d'anormal.

On discute ensuite de l'endroit exact des fissures. Me Pigeon demande si ça ne fait pas une bien grosse différence de savoir si c'est la soudure qui a cédé ou si c'est le métal lui-même?

Le témoin répond qu'il fallait d'abord attendre le résultat des analyses, qui ont duré huit mois. Entre temps, on a pris les mesures d'urgence qui s'imposaient.

Si le métal lui-même était mauvais à quoi cela servait-il de réparer la semelle? ne pouvait-elle pas se briser ailleurs?. Rien, dit le témoin, ne nous laissait supposer que le métal était mauvais.

Le rapport

M. Pigeon en vient au rapport préparé par la Dominion Bridge Ltd et envoyé au ministère des travaux publics. Ce rapport ne dit-il pas que les plaques n'avaient pratiquement aucune résistance aux chocs?

Le juge Lippé demande alors si ces questions ne devraient pas être plutôt posées à un métallurgiste.

Une discussion s'engage entre avocats. Le témoin finit par dire qu'il n'est pas compétent pour répondre aux questions sur la résistance du métal.

M. Pigeon lui pose d'autres questions sur le même sujet, mais M. Desjardins dit qu'il n'est pas au courant. Il a lu le rapport, c'est tout.

Avez-vous lu dans ce rapport l'affirmation à l'effet que les essais de tension ont prouvé que le métal dans aucune de ses parties ne répondait aux spécifications de la Canadian Engineering Standards?

Le témoin répond qu'il croit suffisant d'avoir fait les réparations.

Cela veut-il dire, demande Me Pigeon, qu'il suffisait de réparer quelques pieds d'une mauvaise poutre pour la rendre bonne?

Le témoin ne répond pas.

N'avez-vous pas observé d'autres défauts dans la superstructure? N'avez-vous pas remarqué que l'âme des poutres était voilée?

Oui. Ca n'était pas exactement un défaut, mais il fallait en tenir compte.

At-on fait quelque chose pour remédier à cela?

On a installé des pièces de renfort.

M. Hoyt, du *Battelle Memorial Institute*, a-t-il proposé des analyses plus poussées que celles qui avaient été faites?

Le témoin ne s'en souvient pas.

A quel défaut est attribuable la chute de la superstructure?

Le témoin ne le sait pas.

Savez-vous quelle poutre s'est brisée la première?

Il ne le sait pas non plus.

M. Méthot l'interroge.

Quelqu'un a-t-il suggéré de fermer le pont parce qu'il pouvait être dangereux pour le public?

Personne, répond le témoin.

M. F.-P. Painchaud

Le témoin suivant est M. F.-P. Painchaud. Il est ingénieur métallurgiste au ministère des travaux publics. Il a été diplômé en 1913 et est entré au service du gouvernement en 1914.

Pourquoi s'adresse-t-on à des compagnies non gouvernementales pour ériger les charpentes d'acier? demande Me Méthot.

Parce que c'est un travail hautement spécialisé pour lequel ces compagnies sont outillées. Il ne serait pas pratique pour le gouvernement de faire ce travail lui-même.

Est-ce vous qui avez vérifié les plans de la Dominion Bridge? Oui. Le témoin ajoute qu'il a vérifié si les plans étaient bien conformes aux devis.

Ce sont les *Laboratoires industriels et commerciaux de Montréal* qui ont inspecté pour le gouvernement la qualité de l'acier à l'usine de coulage.

Comme les deux témoins précédents, M. Painchaud ne doute pas de la compétence de la Dominion Bridge.

Les fissures de 1950, dit-il plus loin, se sont produites sur le pont même. On a d'abord pensé que la soudure avait pu affecter le métal.

Le témoin explique le processus de la réparation. Il a fallu couper un morceau de la semelle et placer de chaque côté de l'âme des plaques d'acier rivetées.

M. Painchaud, lui aussi, a constaté que l'âme des poutres était vollée, ou gondolée. Pour remédier à cela on a posé des pièces de renfort. Il se peut que ce soit la soudure qui ait causé le gondolement. Comme ces gondolements présentaient des vibrations il a fallu poser des renforts.

Fallait-il pour cela fermer le pont? demande Me Méthot. Non, répond le témoin.

Qu'est-ce qui a causé la chute du pont? C'est la superstructure qui a manqué. M. Painchaud ne fait aucune relation entre les premières fissures et la chute.

Avez-vous cru après l'accident de février 1950 qu'il aurait fallu fermer le pont? Non, surtout si on songe que pendant les réparations le pont a porté toute la charge sur un seul de ses côtés. C'est là une épreuve décisive à mon avis.

Après avoir pris connaissance du rapport de la Dominion Bridge avez-vous changé d'avis? Non. M. Painchaud n'a jamais douté de la sécurité de ce pont.

Me Pigeon

Me L.-P. Pigeon contre-interroge.

Avez-vous fait un rapport écrit de vos constatations? Non, nous ne faisons jamais cela. Nous approuvons les plans.

Après les fissures avez-vous constaté si c'était le joint ou le métal qui avait cédé? C'était une vérification impossible car il y avait 9 pouces de béton sur le joint.

Les recherches sur l'acier faites après la découverte des fissures ont été confiées au laboratoire du Ministère des mines et à l'Université McGill. Que disaient les rapports? Que les fissures ont commencé un peu en dehors du joint.

C'étaient des fissures graves? Sans doute.

Avez-vous cherché à vérifier si elles étaient attribuables à la soudure ou au métal?

—C'est pour trouver cela que nous avons fait faire des analyses.

—Avez-vous étudié ces rapports relativement à la sécurité du pont?

—Oui, mais je me suis surtout fié aux rapports des experts en la matière.

—Dans le rapport de la Dominion Bridge, avez-vous remarqué, dit M. Pigeon, que l'on déclare que la cause des fissures semblait être le type ou la qualité de l'acier?

—Oui.

—Avez-vous remarqué que ce rapport dit que les analyses avaient démontré que l'acier était de même qualité dans tout le pont?

—Oui.

—Cela ne vous a-t-il pas porté à croire que tout le pont était mauvais?

—Non.

—Pourquoi?

—Parce que les analyses n'avaient porté que sur des échantillons limités.

—Le gondolement des poutres existait-il au moment où le pont a été assemblé?

—Oui.

—Pourquoi n'y avez-vous pas remédié?

—Peut-être, répond le témoin, que le mal s'est aggravé après coup.

Me Pigeon pose plusieurs questions sur les relations entre le gondolement ou gauchissement des poutres et les vibrations que l'on a constatées. Le témoin répond qu'il ne voit pas nécessairement là une cause des vibrations.

—Avez-vous fait des études sur l'expansion et la contraction du pont?

—Notre inspecteur m'a fait rapport à l'effet que tout allait bien.

Une visite-surprise au camp des enfants infirmes de St-Alphonse

Le Dr Jean Grégoire, sous-ministre de la santé, est arrivé à l'improviste au camp des enfants infirmes de St-Alphonse de Joliette, dimanche dernier. M. Grégoire devait se rendre à St-Alphonse lundi, mais comme il avait dû modifier son itinéraire pour être à Québec ce jour-là, il a dû faire sa visite au camp une journée plus tôt.

Dimanche, visiteur ou pas, les jeunes pensionnaires ont vaqué à leurs occupations et ont joué comme à l'habitude.

Accueilli par M. J. P. Harrison, président du comité du camp, le Dr J.-C. Favreau, chef orthopédiste de Ste-Justines, et le Dr Bernard Gauthier, le Dr Grégoire est demeuré plusieurs heures au camp examinant avec intérêt touptes les facilités mises à la disposition des jeunes infirmes.

Il a exprimé sa surprise devant l'importance de ce camp et le nombre d'enfants qui y passent l'été. "Je connaissais bien votre oeuvre", a dit le Dr Grégoire, mais je n'avais jamais supposé l'étendue de l'organisation de ce camp."

Parlant à M. Harrison, M. Grégoire a affirmé que le travail de la Société des enfants infirmes de la province de Québec ne passait pas inaperçu. Il a assuré le président qu'il ne pourrait faire autrement que de présente un rapport très favorable à l'hon. Dr Albini Paquette, ministre de la santé et lui demanderait que la société reçoive toute l'aide possible du gouvernement.

En quittant le camp, le Dr Grégoire a déclaré: "J'ai tellement aimé ma visite au camp que je veux y revenir et y demeurer plus longtemps afin de pouvoir mieux apprécier encore le beau travail qui se fait ici".

Convocations

Club Richelieu-Montréal. — Le conférencier invité demain jeudi, le 30 août, au déjeuner hebdomadaire du Club Richelieu-Montréal, sera M. J.-A. Blanchette, secrétaire parlementaire au ministère de la Défense nationale, député de Compton-Frontenac. Présenté par M. Allan A. MacNaughton, I.C., M.P., député de Montréal-Mont-Royal, M. Blanchette sera remercié par le colonel Paul Ranger, avocat, C.R., E.D., docteur de l'Université de Montréal. M. Rosario Raymond, propriétaire de la Biscuiterie Roma, prononcera la conférence-éclair. Le déjeuner, qui aura lieu au salon A, de l'hôtel Queen, à 12 h. 15, sera sous la présidence de M. Paul Guertin.

Des fonctionnaires provinciaux de tout le Canada se réuniront à Montréal et à Québec en septembre

Pour le quatrième congrès de la "Canadian Council of Provincial Employees Association"

Québec, 29 (D.N.C.). — Du 17 au 23 septembre sera tenue, à Montréal d'abord, puis à Québec, la quatrième réunion de l'exécutif CCPEA (Canadian Council of Provincial Employees Association). La CCPEA est un organisme formé des associations E.C.P. des différentes provinces. Son exécutif est composé de deux représentants par provinces en plus du président et du secrétaire. Cette année, Québec a la présidence. Les représentants de la province sont MM. Benoit Levasseur, premier vice-préseident, de l'A.E.C., membre senior, et J.-B. Carbonneau, président de l'A.F.P. qui assistera pour la première fois au congrès.

Le but du C.C.P.E.A. est de grouper les fonctionnaires provinciaux dont les intérêts, en somme, sont les mêmes. Ils peuvent ainsi fraterniser et mieux se connaître. Par le C.C.P.E.A. il est possible de maintenir un échange d'informations, ce qu'on appelle "a clearing house of information". Ainsi les fonctionnaires échangent entre eux des informations utiles qui éventuellement sont précieuses même pour leurs employeurs.

Dans la province de Québec nous avons deux associations unies par ce qu'on appelle le conseil général. Ce conseil général est composé de représentants des associations de Montréal et de Québec. C'est l'organisme reconnu par une loi de la Législature de la province pour soumettre au gouvernement le point de vue de ses employés.

C'est par ce conseil général, dont j'ai l'honneur d'être président, a déclaré M. Louis Normand, que les employés de la province font partie du Canadian Council.

Dans les provinces, les associations respectives sont reconnues où de fait les organismes traitent avec leur gouvernement au nom des employés de la province. L'organisme, que constitue chacun chez soi une association d'employés civils, donne à nos gouvernements respectifs l'assurance qu'aucun esprit subversif s'infiltre au sein de nos groupes. Chaque année l'exécutif du C.C.P. tient une réunion fort profitable. En des séances d'études fort sérieuses nous étudions d'abord les activités respectives de chacune des associations pour ensuite étudier ensemble les méthodes de travail et les résultats de chacune. Expérience précieuse au bénéfice de la communauté. Au cours des séances suivantes, nous prenons connaissance de l'enquête faite par chaque association dans les diverses provinces sur un sujet indiqué: ainsi cette année nous aurons l'opportunité de nous rendre compte de la situation dans chaque province quant à: 1—engagement d'employés dont l'âge dépasse 45 ans; 2—conditions de travail des employés des prisons, hôpitaux, etc.; 3—Divers plans de pension; 4—comment s'établit la classification; 5—Les relations avec le public; 6—Dépenses de voyage.

Pour le bénéfice de nos visiteurs, a dit M. Normand, nous avons élaboré un programme fort intéressant qui permettra, en peu de jours, à nos amis de se rendre compte des réalisations que nous avons à notre crédit et de connaître notre province sous son vrai jour. Nous nous efforcerons de maintenir la haute réputation de la province de Québec comme hôtesse et nous avons préparé un programme fort impressionnant qui devrait enthousiasmer les plus sceptiques.

Une banque progressive dans une ville grandissante
LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL
vous invite cordialement à vous constituer un compte d'épargne personnel

Ouverts de 9 h. 30 à 5 h. 30 samedi compris — Ouverts jusqu'à 9 h. vendredi soir — Fermés lundi FETE DU TRAVAIL

L'IMPERMEABLE NECESSAIRE A L'ETUDIANTE

L'INCOMPARABLE MANTEAU DE PLUIE "LOU RITCHIE" (Rain Master)

UN MODELE TANT AIME . . . AVEC RAISON . . . DES JEUNES DEMOISELLES QUI SORTENT A TOUS LES TEMPS POUR SE RENDRE AU COURS.

UNE OFFRE OPPORTUNE DUPUIS JEUDI

Elégant et jeune modèle "officier" en gabardine bleu marine. Collet à longues pointes, revers "tempête", patte aux épaules et aux bas des manches. Devant croisé à rangée double de boutons. Deux poches spacieuses. Doublure de riche satin sur toute la longueur. 25.00

PLateau 5151 — local 300
DUPUIS — DEUXIEME, DE MONTIGNY

CREATIONS Gordon POUR L'AUTOMNE

COSTUME D'AUTOMNE

strictement conforme aux données de la mode nouvelle.

100% WORSTED FLANNEL BARATHEA

d'une texture fine légère à porter

L'encolure et les poches sont soulignées de passementerie lustrée. Jaquette plus longue, la jupe droite avec un pli creux au bas, en arrière, pour faciliter la démarche. En noir, gris médium. 9 à 19 — 10 à 20.

Paiements faciles si désiré
$79.95

DUPUIS — DEUXIEME

Dupuis Frères LIMITÉE
RAYMOND DUPUIS, président